



**HAL**  
open science

# Les pratiques de lecture de mangas en ligne en France : entre continuités et mutations

Louis Allier

► **To cite this version:**

Louis Allier. Les pratiques de lecture de mangas en ligne en France : entre continuités et mutations. Sciences de l'information et de la communication. 2023. dumas-04346732

**HAL Id: dumas-04346732**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04346732>**

Submitted on 15 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Les pratiques de lecture de mangas en ligne en France : entre continuités et mutations**

**Louis  
ALLIER**

Sous la direction de Laurie Schmitt

UFR LLASIC  
Département Sciences de l'Information-Communication

Mémoire de master 2 mention Sciences de l'Information-Communication - 24  
crédits

Parcours : Audiovisuel et Médias Numériques

Année universitaire 2022-2023



# **Les pratiques de lecture de mangas en ligne en France : entre continuités et mutations**

**Louis  
ALLIER**

Sous la direction de Laurie Schmitt

UFR LLASIC

Département Sciences de l'Information-Communication

Mémoire de master 2 mention Sciences de l'Information-Communication - 24  
crédits

Parcours : Audiovisuel et Médias Numériques

Année universitaire 2022-2023

# Remerciement

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire, en m'apportant leur soutien, leurs encouragements, leur expertise et leur expérience.

Je suis particulièrement reconnaissant envers Laurie Schmitt, ma directrice de mémoire, pour son soutien tout au long de ce projet. Son expertise, ses conseils et sa disponibilité ont été d'une grande aide, et m'ont permis de progresser et de me perfectionner dans la rédaction de ce mémoire.

Je tiens également à remercier le corps enseignant de l'UGA et pour leurs commentaires et leurs suggestions constructives. Leurs retours m'ont aidé à enrichir mes connaissances dans ce domaine.

Je voudrais également exprimer ma gratitude envers mes amis et ma famille pour leur soutien, leur encouragement et leur soutien moral.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette recherche en me fournissant des données, des informations ou des témoignages. Leur contribution a été essentielle à la réalisation de ce mémoire, et je leur en suis profondément reconnaissant.

Encore une fois, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'aboutissement de ce mémoire.

# Sommaire

<b>Remerciement</b>	<b>4</b>
<b>Sommaire</b>	<b>6</b>
<b>Introduction</b>	<b>8</b>
<b>Partie 1 - Une complémentarité des pratiques de lectures de mangas en ligne et hors ligne</b>	<b>12</b>
1.1. Pratiques et profils de lecteurs : en ligne et hors ligne	13
1.1.1. Une augmentation des pratiques de lectures de mangas	13
1.1.2. Un dénominateur commun aux divers profils de lecteurs : la transmission de leur passion	15
1.2. Les supports de consommation en ligne et hors ligne de mangas	19
1.2.1. Le livre et le numérique : deux modes de consommation qui coexistent	19
1.2.2. Des rythmes de consommation qui diffèrent : entre la lecture chapitre par chapitre et la lecture continue	20
1.3. L'attachement à l'objet livre dans l'expérience de lecture	23
1.3.1. Le livre : support privilégié pour un meilleur confort de lecture	23
1.3.2. Le livre comme objet de collection pour les fans	27
1.3.3. L'adaptation du format numérique vers le format papier : le cas des webtoons coréens	29
<b>Partie 2 - Les pratiques légales et illégales de lecture de mangas</b>	<b>33</b>
2.1. Sites de lectures légaux ou site de partage illégaux : deux alternatives de lecture de manga en ligne	34
2.1.1. La lecture de scantrad : l'alternative illégale la plus répandue	34
2.1.2. Le positionnement des alternatives légales en France	36
2.2. Les alternatives légales en ligne à la peine pour attirer un lectorat	38
2.2.1. Des alternatives qui ne conviennent pas aux lecteurs	38
2.2.2. Des motivations aux pratiques illégales variées	43
2.3. Des pratiques qui tendent à se renouveler	47
2.3.1. Des signes qui permettent d'entrevoir des nouvelles pratiques	47
2.3.2. Des pratiques illégales qui participent au développement de l'industrie du manga	49
<b>Partie 3 - Une inscription des pratiques de consommation de mangas dans d'autres pratiques culturelles</b>	<b>52</b>
3.1. Des pratiques dorénavant ancrées dans le paysage culturel français	53

3.1.1. Des pratiques « amateurs » qui remontent à plus de 30 ans	53
3.1.2. L'ancrage de la culture manga en France : les exemples de campagnes de communication à grandes échelles	58
3.2. Des pratiques de lecture de manga qui accompagnent d'autres pratiques de lecture en tout genre	62
3.2.1. Une consommation qui ne se limite pas aux mangas	62
3.2.2. La lecture de webtoon et de manga : un lien fort	63
3.3. Une superposition des pratiques de consommation de mangas à d'autres pratiques culturelles	65
3.3.1. La culture japonaise dans sa globalité : la gastronomie japonaise à l'honneur	65
3.3.2. Un accompagnement de la consommation de manga par une « pop-culture »	68
3.3.3. Les pratiques de visionnage d'animés japonais : des ordres de consommation précis	70
<b>Conclusion</b>	<b>73</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>75</b>
<b>Table des illustrations</b>	<b>80</b>
<b>Table des annexes</b>	<b>81</b>
<b>Table des matières</b>	<b>178</b>
<b>Résumé</b>	<b>180</b>
<b>Abstract</b>	<b>180</b>

## Introduction

La bande dessinée japonaise, communément appelée « manga », a pris une place importante en France depuis plusieurs décennies, que ce soit en ligne ou au format papier. Avec l'essor d'Internet, la lecture de mangas en ligne s'est répandue dans le monde entier, y compris en France. Aujourd'hui dans l'hexagone, « *le manga représente une vente de BD sur deux* »<sup>1</sup>, constate Camille Oriot, consultante livre chez GfK. Cette forte croissance implique alors diverses pratiques chez les lecteurs de mangas.

Selon Bernard Miège (2004), les pratiques « *s'inscrivent dans la durée* » (forme d'habitude, d'histoire), « *impliquent un sens* » (du plaisir), et « *font références à toute une série de représentations sociales-symboliques* »<sup>2</sup> (des similitudes d'une personne à une autre, un goût partagé...). Ainsi, les pratiques des lecteurs de mangas s'inscrivent parfaitement dans cette définition. En effet, aujourd'hui, il est possible de lire un manga grâce au livre physique, mais aussi en ligne, sur différents sites, grâce à une variété d'acteurs qui participent à leurs diffusions, de manière légales et illégales. Les pratiques liées à la consommation de mangas sont alors diverses et en constante évolution.

Cela nous amène à formuler la problématique suivante : **En quoi les pratiques de lecture de mangas sont diverses et se superposent à d'autres pratiques culturelles en France ?**

Dans cette perspective, nous pouvons alors avancer trois hypothèses. Premièrement, nous émettons l'hypothèse selon laquelle les pratiques de lecture de mangas en ligne sont complémentaires à celles hors ligne. Cette hypothèse suggère que les deux modes de lecture coexistent et se complètent mutuellement, plutôt que de s'exclure l'un l'autre. En effet, on peut imaginer que la lecture de mangas en ligne permet aux lecteurs d'accéder à un large choix de titres, de lire à tout moment et en tout lieu, et une certaine flexibilité dans la manière de consommer des mangas. Cependant, il est aussi possible de penser que ces avantages sont également associés à des inconvénients. On peut supposer que l'absence de la dimension physique du livre perturbe les lecteurs ou alors que la lecture sur écran ternit l'expérience globale du lecteur. Par conséquent, nous pouvons légitimement faire l'hypothèse que les lecteurs de mangas sont amenés à

---

<sup>1</sup> Nicole Vulser, Edition : la croissance hors norme des mangas en France, 2021 : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/10/22/edition-la-croissance-hors-norme-des-mangas-en-france\\_6099496\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/10/22/edition-la-croissance-hors-norme-des-mangas-en-france_6099496_3234.html) (consulté le 24 février 2023)

<sup>2</sup> MIÈGE Bernard, *L'information–communication, objet de connaissance*. De Boeck Supérieur, 2004, 260 p. (Médias-Recherches)



alterner entre la lecture en ligne et la lecture hors ligne, en fonction de leurs préférences et de leurs besoins. En effet, on peut imaginer que certains lecteurs préfèrent la lecture hors ligne pour la qualité du livre, tandis que d'autres préfèrent la lecture en ligne pour sa flexibilité et sa disponibilité. Ainsi, nous émettons l'hypothèse selon laquelle les pratiques de lecture de mangas en ligne ne remplacent pas les pratiques hors ligne, mais viennent plutôt les compléter en offrant des avantages supplémentaires aux lecteurs.

Deuxièmement, nous émettons l'hypothèse suivante : Les pratiques illégales de lecture de manga s'additionnent à d'autres pratiques illégales (streaming de films/séries, téléchargement illégal de films/musiques/séries etc.). En effet, les pratiques illégales de lecture de manga peuvent être considérées comme faisant partie d'un ensemble plus large de comportements illégaux en ligne, tels que la consommation de produits audiovisuels (films, séries) ou musicaux, protégés par des droits d'auteurs. On peut alors penser que les personnes qui ont recours à ces pratiques illégales pour lire des mangas sont susceptibles d'avoir également recours à d'autres formes de piratage pour accéder à du contenu en ligne. En outre, on peut imaginer que la facilité d'accès à différents contenus illégaux joue un rôle dans la propension des personnes à s'engager dans des pratiques illégales en ligne. Si l'accès à du contenu protégé par le droit d'auteur est facile et rapide, il peut être tentant pour certaines personnes de ne pas se soucier des conséquences légales de leurs actions, d'autant plus qu'en France, elle reste peu sanctionnée. On peut aussi supposer qu'une fois que des personnes utilisent régulièrement des alternatives illégales, ces dernières, par habitude, continuent de consommer leurs contenus culturels de cette manière, sans se poser la question de s'il existe des alternatives légales.

Enfin, nous avançons cette troisième et dernière hypothèse : Les pratiques de lecture de mangas en ligne s'étendent à d'autres pratiques liées aux mangas, et en particulier le visionnage d'animés japonais. Cette hypothèse suggère que la lecture de manga, quel que soit le support, est associée à d'autres consommation culturelle, en particulier liées au monde du manga. On peut alors imaginer que les personnes qui lisent des mangas consomment d'autres types de lecture ou alors qu'ils aiment d'autres aspects de la culture nipponne tels que le cosplay ou la gastronomie japonaise. On peut aussi supposer qu'ils aiment consommer, en parallèle de leurs lectures, des animés japonais, ces séries d'animation qui adaptent souvent un manga. De fait, les personnes qui lisent des mangas peuvent donc être susceptibles de rechercher des animés japonais pour répondre à un besoin de divertissement autre que la lecture, mais toujours lié à leur passion.

En somme, ce mémoire se propose d'étudier les pratiques de lecture de mangas en ligne en France, en mettant en évidence les continuités et les mutations qui se sont opérées dans ce domaine. Pour répondre à ces hypothèses, nous nous baserons sur deux méthodologies de collecte d'informations.

Tout d'abord, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de quatre participants. Cette méthode de recherche a été choisie pour obtenir des informations qualitatives approfondies. L'idée est de chercher à comprendre les raisons qui expliquent les choix de consommation des lecteurs, à l'aide d'exemples concrets. Cette méthode permet aux participants de s'exprimer librement et de donner des réponses détaillées, ce qui nous est d'une grande aide pour répondre aux hypothèses. Les quatre personnes qui ont participé aux entretiens sont les suivantes. D'abord, Raphaël est un étudiant en informatique de 23 ans. Son profil est pertinent car c'est un gros consommateur de mangas au format papier. Il aime collectionner les séries préférées, tout en lisant pas mal de mangas en ligne. Ensuite, Marie est une étudiante en journalisme de 23 ans qui consomme des mangas de manière irrégulière. Elle a des pratiques en ligne et hors ligne assez équivalentes, mais assez variables selon les périodes. Puis, Nicolas est un étudiant en finance de 22 ans. Pour sa part, il consomme énormément de mangas en ligne, et très peu au format papier. Enfin, le profil de Léo a été choisi. Âgé de 22 ans, il travaille dans une papeterie. Son profil est pertinent car il illustre des mangas dans son temps libre. Chacun des entretiens est retranscrit et disponible en annexe, tout comme la grille qui a permis de les mener.

À la suite de ces entretiens, un questionnaire a été déployé. Cette méthode de recherche a été choisie pour compléter les données qualitatives obtenues grâce aux entretiens semi-directifs. 40 réponses ont été récoltées. De fait, même si l'échantillon n'est pas représentatif de toutes les pratiques de lecture, en croisant les résultats, nous pouvons toutefois souligner certaines tendances qui permettent de mieux comprendre les pratiques de lecture de mangas en ligne. Ces données ont été mises en forme avec des graphiques illustrant ainsi de manière visuelle les tendances générales qui se dégagent des réponses. Toutes les questions et réponses de ce questionnaire sont retrouvables en annexes.

Afin de répondre à la problématique et d'infirmer ou confirmer nos hypothèses, notre mémoire s'articule en trois parties. Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à la complémentarité des pratiques de lecture de mangas en ligne et hors ligne, en explorant les différents profils de lecteurs et les supports qu'ils privilégient dans leur

consommation. L'attachement à l'objet livre sera aussi abordé. Dans un deuxième temps, nous allons nous concentrer sur les pratiques légales et illégales de lecture de mangas, en nous intéressant aux alternatives qui existent, leurs succès auprès des lecteurs, et les motivations qui expliquent leurs utilisations. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous allons examiner l'inscription des pratiques de consommation de mangas dans d'autres pratiques culturelles. Cette partie traite de l'ancrage de la culture manga en France, de la superposition de ces pratiques à d'autres pratiques de lecture, et de la complémentarité de ces dernières à la consommation d'animés japonais.

## **Partie 1**

-

# **Une complémentarité des pratiques de lectures de mangas en ligne et hors ligne**

## 1.1. Pratiques et profils de lecteurs : en ligne et hors ligne

### 1.1.1. Une augmentation des pratiques de lectures de mangas

Le manga est arrivé en France dans les années 1970, mais il a fallu attendre les années 1980 pour que sa popularité commence à s'étendre, grâce, par exemple, à la publication du magazine "Le Cri qui tue", qui a proposé des traductions de séries japonaises telles que "Cobra" et "Albator". Cependant, ce n'est qu'à partir des années 1990 que le manga a vraiment commencé à se populariser en France, avec la publication de séries telles que "Dragon Ball", "Captain Tsubasa", "Ranma 1/2", "City Hunter", "Ken le Survivant", "Saint Seiya" ou encore "Sailor Moon". Ces séries ont été publiées par des maisons d'édition telles que Glénat, Tonkam, Kana et Pika, et ont connu un grand succès auprès du public français.

Depuis lors, le marché du manga en France n'a cessé de croître, avec de nombreuses séries publiées chaque année par les maisons d'édition françaises. Le manga est devenu un phénomène de masse en France, avec une grande variété de genres et de thèmes disponibles pour les lecteurs français. Le manga est aujourd'hui l'un des genres les plus populaires de la bande dessinée en France, avec une place importante dans l'industrie de l'édition.

En termes de traduction de manga, la France est considérée comme l'un des pays les plus actifs au monde. Les éditeurs français publient des traductions de manga de tous les genres et de tous les styles, du shonen (pour garçons) au shojo (pour filles), en passant par le seinen (pour les jeunes adultes) et le josei (pour les femmes adultes). Il est important de noter que cette classification est uniquement marketing et a simplement pour but d'aiguiller les consommateurs dans leurs achats. Les auteurs de mangas n'utilisent pas ces termes pour décrire leurs œuvres.

Ensuite, en comparaison avec d'autres pays, la France est considérée comme un leader dans l'industrie du manga en Europe. Elle est d'ailleurs deuxième pays consommateur de mangas au monde<sup>3</sup>. Seul le Japon fait mieux, sans surprise, puisqu'il s'agit du pays de production. Cependant, les États-Unis sont un marché important pour le manga, qui tend à dépasser la France au vu de la tendance.

---

<sup>3</sup> Auteur non renseigné, La France, deuxième pays du manga, 2023 : <https://furansujapon.com/manga-anime/france-deuxieme-pays-manga/> (Consulté le 7 avril 2023)

Le marché du manga en France continue de connaître une croissance significative ces dernières années. Selon les données d'analyses présentées en conférence le 26 janvier 2023 au Festival d'Angoulême dans le cadre du partenariat GfK – FIBD<sup>4</sup>, les ventes de mangas ont représenté plus de 48 millions d'exemplaires vendus, soit plus d'un titre de BD vendu sur 2. Ces chiffres sont en légère croissance par rapport à 2021 (+2%). À l'échelle globale de l'industrie du livre, environ un livre sur sept acheté en France en 2022 a été un manga. D'ailleurs, toujours selon GfD, le manga représentait, en 2022, en volume, 57 % du marché de la bande dessinée, qui elle-même pèse pour 25,2 % du marché du livre.

En outre, en dix ans, le volume du marché français du manga, deuxième au monde derrière le Japon, a été multiplié par quatre et a atteint 381 millions d'euros en valeur en 2022. Ces chiffres permettent de mieux appréhender l'engouement grandissant pour les mangas au cours de ces dernières années.

Pour ce qui est du marché du manga en version numérique, il est plus compliqué de trouver des données précises. Malgré cela, la tendance semble elle aussi en légère hausse. Dans une interview avec Romain Regnier<sup>5</sup>, fondateur de mangas.io, une plate-forme de lecture de mangas en ligne, Nicolas Cailleaud, journaliste pour CNews, affirme que l'offre numérique représentait 1 à 2 % du marché global de l'édition manga en 2021. Le fondateur affirme de son côté que depuis ses débuts en 2020, ils ont connu « une croissance de 600 % du chiffre d'affaires et multiplié par 100 le nombre d'inscriptions ».

Afin de bien comprendre les pratiques de lecture de manga en France, il est essentiel de s'intéresser à la manière dont sont publiés les mangas au Japon car cela affecte directement la façon dont ils sont publiés et consommés en France.

Bounthavy Suvilay, professeure en lettre moderne et enseignante, explique dans un de ses articles l'édition du manga au Japon<sup>6</sup>. En effet, les mangas sont généralement publiés sous forme de magazines hebdomadaires ou mensuels. Chaque magazine de manga

---

<sup>4</sup> GfK – FIBD, 85 millions de BD & Mangas vendus en 2022, 2023:  
<https://www.gfk.com/fr/press/85-millions-bd-manga-vendus-en-france-2022>  
(Consulté le 23 février 2023)

<sup>5</sup> Nicolas Cailleaud, Pourquoi la lecture de mangas en ligne va exploser en France, 2022 :  
<https://www.cnews.fr/vie-numerique/2022-02-01/pourquoi-la-lecture-de-mangas-en-ligne-va-exploser-en-france-1177368> (Consulté le 23 février 2023)

<sup>6</sup> Bounthavy Suvilay, Comprendre l'édition du manga au Japon, 2021 :  
<https://bounthavy.com/specificites-editoriales-du-manga-au-japon/> (Consulté le 23 février 2023)

contient plusieurs histoires en cours d'exécution en même temps, ce qui signifie que les lecteurs peuvent suivre plusieurs histoires différentes à la fois.

Les magazines de mangas les plus populaires au Japon comprennent Weekly Shonen Jump, Weekly Shonen Magazine, Weekly Shonen Sunday et bien d'autres. Ces magazines sont souvent très attendus par les fans de mangas car ils contiennent les derniers chapitres de leurs histoires préférées. Ces magazines sortent généralement chaque lundi dans des kiosques à journaux et les magasins de livres au Japon. Ils sont imprimés avec du papier recyclé de mauvaise qualité afin de garantir un prix très abordable. Les prix se situent au Japon aux alentours des 240 yens, ce qui représente environ un peu moins de 1,60 €. La qualité d'impression est mauvaise, elle aussi. Chaque chapitre est généralement composé d'une vingtaine de pages.

Une fois qu'une histoire de manga est suffisamment longue pour être publiée sous forme de volume, elle sera alors publiée en volumes reliés, comprenant une dizaine de chapitres. Ils sont souvent publiés avec une couverture différente de celle du magazine original et peuvent inclure du contenu supplémentaire, tels que des croquis de personnages ou des commentaires de l'auteur.

Les séries populaires peuvent être adaptées en animés, jeux vidéo et autres médias. Les mangakas, ou auteurs de mangas, sont souvent très célèbres et populaires au Japon, et certains deviennent même des célébrités dans le monde entier.

De fait, ces spécificités influencent directement les manières dont consomment les lecteurs de mangas, nous le verrons par la suite.

### 1.1.2. Un dénominateur commun aux divers profils de lecteurs : la transmission de leur passion

En France, les mangas, de par leur variété de genres et de thèmes, attirent un public plutôt large et diversifié. Selon une étude menée par le groupe BD du Syndicat national de l'édition en partenariat avec l'institut GFK<sup>7</sup>, présentée le 1er juillet 2019 à l'occasion des Rencontres nationales de la librairie, le profil des lecteurs de mangas en France est marqué par une grande diversité, à la fois en termes de genre et d'âge.

---

<sup>7</sup> SNE, Deuxième édition de l'étude sur les acheteurs-lecteurs de bandes dessinées, 2019 : <https://www.sne.fr/actu/deuxieme-edition-de-letude-sur-les-acheteurs-lecteurs-de-bandes-dessinees/> (consulté le 5 mars 2023)

Cette étude « La Bande dessinée, variété et richesse », présente les acheteurs de mangas en France comme majoritairement des jeunes, avec 39% ayant entre 15 et 29 ans. Elle indique aussi que 45% du lectorat est féminin.

Dans le rapport de 2017 de l'HADOPI présentant la diffusion dématérialisée de BD et manga en France, des éditeurs sont interrogés sur le public lecteur de manga. Ce rapport parle d'une cible « *jeune et technophile* ». L'un des éditeurs déclare que « *notre cœur de cible c'est 15-25 ans.* ». Parmi les répondants au questionnaire quantitatif, 27 personnes sur les 40 ont entre 18 et 24 ans, ce qui rejoint les tendances données par les éditeurs interrogés. D'ailleurs, les 4 personnes qui ont participé aux entretiens font partie de cette tranche d'âge aussi.

Ensuite, même si cela n'est pas forcément représentatif de tout le lectorat de manga, les quatre participants aux entretiens qualitatifs indiquent avoir été exposés aux mangas assez jeunes. Nicolas déclare : « *Globalement, à l'âge que t'as pour avoir tes premiers souvenirs, je regardais déjà des mangas* ». Il ajoute : « *Je lis ça depuis que je suis petit* ». De la même manière, Raphaël avance : « *J'avais 5 ans à peine que déjà je regardais à la télé je pense.* » Il en est de même pour Léo. Marie, elle, a commencé à en lire un peu plus tard, mais dans son enfance tout de même : « *Je devais avoir 13 ans la première fois que j'ai touché un peu au manga.* »

De plus, tous les quatre déclarent avoir commencé à baigner dans cette culture grâce aux adaptations animées. Raphaël cite ses souvenirs : « *Je regardais Dragon Ball à la télé. [...] Pokémon, pareil, je ne sais plus quand, mais je devais avoir 8-9 ans. En vrai je ne savais même pas que c'était un manga mais je regardais Shaman King à la télé aussi.* » Il évoque d'ailleurs le fait qu'il ne savait pas forcément qu'il était exposé à des mangas. Il complète : « *[Au début], le manga papier je ne m'y étais pas intéressé. Genre pour moi c'était vraiment des trucs que j'avais pas le droit de toucher* » car on lui disait que « *c'est pas de ton âge* ». Il a commencé à lire des mangas au format papier vers 9-10 ans, car il regardait les épisodes à la télévision, mais « *les nouveaux épisodes, ils arrivaient jamais* ». C'est pour cela qu'un jour il s'est dit : « *Je vais ouvrir un manga et je vais le lire comme ça* ». De son côté, Nicolas déclare qu'il devait « *avoir littéralement 3 piges* », quand il regardait « *Dragon Ball Z, Détective Conan, Shaman King* ». Il avait d'ailleurs des DVD chez lui : « *avec ma soeur on se mettait ça en boucle* ».



Une chose cependant diffère entre les quatre personnes interrogées. Léo, Nicolas et Raphaël ont tous découvert le manga grâce à des proches, et tous les trois via un membre de leur famille. Pour Nicolas, c'est sa mère qui l'a amené vers cette passion : *« C'est par ma mère, elle regardait genre Jeanne et Serge, Ranma ½... Des trucs comme ça, quand elle était petite. [...] Elle nous avait acheté des CD. Elle avait des mangas de sa génération et derrière, elle nous avait acheté des CD »*. Avec sa famille *« on a tous baigné dedans un peu depuis notre jeunesse »*. Léo, lui, nous confie que *« C'est familial, tout le monde en regardait quand j'étais petit »*. Chose commune à Raphaël, puisque pour lui aussi cela s'est fait *« assez naturellement »* car dans son entourage *« il y a clairement beaucoup de personnes qui aiment les mangas »*. Il complète : *« Mes grands frères lisaient déjà des mangas quand j'étais petit. Je me souviens encore qu'ils avaient des collections de GTO, de Dragon Ball, tout ça. Et puis même ma grande sœur aussi lisait des mangas. Enfin bref, du coup, c'est vraiment dans la famille. [...] Mes grands frères étaient vraiment fans de Dragon Ball »*.

À l'inverse, Marie déclare : *« Dans ma famille personne n'est vraiment consommateur en fait de tout ce qui est manga, animé, tout ce qui tourne autour de ce sujet, ça les a jamais intéressés »*. Pour illustrer ce non-intérêt de sa famille, elle cite l'exemple de sa cousine : *« quand elle voit le sens des lectures d'un manga, elle est là, « mais moi ça ne m'intéresse pas », ce n'est pas le même sens de lecture que pour des romans, donc bon, elle laisse tomber. »*

Même si tous n'ont pas été exposés de la même manière au monde du manga, une chose leur est commune. Tous ont été poussés un jour ou l'autre par un médiateur responsable de cette acculturation. Pour Nicolas, Léo et Raphaël, nous l'avons vu à l'instant, il s'agit d'un membre de la famille proche. La mère pour le premier et les frères et sœurs pour les deux autres. Pour Marie, il s'agit encore une fois de la famille, mais cette fois-ci, il s'agit de son cousin. C'est vraiment lui qui l'a poussé à lire un manga pour la première fois, même si elle avait déjà été exposé à cela plus jeune. Elle explique : *« Le manga papier en tout cas, je l'ai vraiment touché vers plutôt mes 13 ans, parce qu'en fait [mon cousin] me parlait à un moment donné qu'il lisait un manga qui s'appelait Fullmetal Alchemist. Et vraiment comme il en avait parlé, ça m'avait vraiment bien intéressée. Donc je lui avais demandé « est-ce que tu peux me prêter du coup tes tomes? », et c'est ce qu'il s'était passé. »*

Ensuite, la notion de transmission est centrale à chacun des parcours de ces lecteurs. Dans un premier temps, cela s'illustre évidemment grâce aux précédents exemples ; la passion pour le manga des quatre personnes interrogées leur a été présentée par un

proche. Mais cela s'illustre aussi, dans un second temps, par la transmission qu'il en font à leurs proches. C'est en particulier le cas avec Raphaël qui parle de ses deux petits frères qui « *sont devenus fans de manga aussi* », malgré le fait que « *au début, ils ne voulaient pas trop regarder de mangas* ». Il enchaîne avec une anecdote amusante : « *Je sais que ma petite soeur, quand elle était petite, elle voulait regarder My Little Pony. Et moi j'étais en mode « bah non, moi je veux regarder Fairy Tail » et je prenais la télécommande [...] Et depuis bah elle est trop fan de manga aussi* ». Cette notion de transmission est aussi s'est aussi faite avec ses amis, comme il le dit lui même : « *J'ai converti des gens à la passion manga. [...] Mes potes je sais que y'en a certains ils étaient un peu hésitants. Genre, ils aimaient bien les mangas mais ils ne se lançaient pas trop dedans non plus. Et puis à force d'en parler ils se sont dit « ah ouais, en fait c'est cool* ». » Cette notion de transmission se rapproche de celle de partage. Là encore, parmi les quatre profils des personnes interrogées, tous ont des exemples de partage de leur passion. Pour Raphaël, c'est un sujet de discussion quotidien, car « *la plupart de [ses] potes, de toute façon, aiment beaucoup les mangas aussi* ». Avec sa sœur, « *il y a des animés, genre Vinland Saga, Made in Abyss, [qu'ils regardent] ensemble et du coup, [qu'il n'a] pas le droit de regarder sans elle* ». Il l'a met d'ailleurs en garde « *elle a intérêt à être prête pour qu'on rattrape les épisodes qu'on a de retard* » ! Pour Marie, c'est quelque chose qu'elle a partagé avec son cousin : « *c'est une passion qu'on avait un petit peu en commun et dont on parlait* ». Enfin, Nicolas, évoque son partage avec son frère et sa sœur : « *On le lit, on regarde les mêmes séries. Voire même, c'est elle qui en regarde plus que moi là concrètement. Et mon petit frère, il commence, il a 10 piges genre, il commence doucement, là il regarde One Piece, ça fait que, oui on partage ça entre frère et soeur* ». Quand il lit des séries au même rythme que sa sœur, il indique qu'il en parlait « *à chaque fois quand des chapitres sortaient* ».

En somme, lorsque l'on évoque l'origine des consommations de manga de chacun, selon leur profil, et que l'on s'intéresse précisément aux origines de leur passion pour le manga, plusieurs choses ressortent de ses entretiens. Tout d'abord, tous ont été exposés assez tôt dans leur jeunesse, grâce aux adaptations animées des mangas. Les noms de Dragon Ball, Naruto et One Piece sont souvent ressortis. Ensuite, chez plusieurs d'entre eux, un médiateur a été responsable de leur acculturation au monde du manga. Enfin, la notion de transmission et de partage est commune et très présente chez chacun d'entre eux.

## 1.2. Les supports de consommation en ligne et hors ligne de mangas

### 1.2.1. Le livre et le numérique : deux modes de consommation qui coexistent

On distingue deux manières de consommer du manga dans le monde : le format numérique et le format physique. La France n'y fait pas exception ; il est possible de suivre une série chapitre par chapitre sur internet ou alors d'acheter chaque tome d'un manga, représentant en moyenne 10 chapitres.

Il est important de souligner que la lecture de manga en format papier et numérique ne sont pas mutuellement exclusives, mais plutôt complémentaires. Les lecteurs peuvent ainsi combiner les deux modes de consommation en fonction de leurs besoins et de leur préférence. Un lecteur peut préférer la lecture en format papier pour les mangas qu'il souhaite ajouter à sa collection, et opter pour la lecture numérique pour les mangas qu'il veut suivre semaine après semaine.

C'est par exemple, le cas de Raphaël, étudiant en informatique interrogé via un entretien qualitatif dans le cadre de notre étude. Ces entretiens, menés auprès de plusieurs lecteurs de mangas en France, visent à mieux comprendre leurs pratiques de lecture. Par exemple, quand il s'intéresse à une série, Raphaël explique : « *Je vais d'abord lire [le chapitre au format numérique], puis je vais le lire en tomes.* » Il déclare aussi : « *En ce moment, je lis moins du papier. Parce que j'ai pas forcément la tête à ça, juste pas en ce moment, mais ça n'empêche que je continue d'en acheter et que j'en lis toujours.* »

De son côté, Léo lit aussi au format numérique et au format papier. Il suit d'ailleurs quasiment toujours le même schéma. Il explique : « *Je lis d'abord en version numérique. [...] En général quand je lis [les mangas] en papier, c'est souvent une relecture plutôt qu'une lecture, je découvre très rarement les mangas en papier.* » Pour lui aussi, les deux modes de consommation coexistent. Seulement, on distingue un ordre précis lorsqu'il lit des mangas. Il commence par découvrir au format numérique, puis il achète les tomes pour relire. Sur ce point, il est rejoint par Raphaël, qui consomme ses mangas d'une manière plutôt similaire : « *Pour moi [la lecture] en ligne ça me permet de découvrir des*

*mangas. C'est vrai que je n'ai pas forcément envie d'acheter des trucs à l'aveugle. ». Il continue : « C'est pour ça que je n'achète que les collections que j'aime bien ».*

Par ailleurs, grâce aux entretiens qualitatifs et aux réponses aux questionnaires quantitatifs, on peut identifier la tendance suivante : la consommation en ligne s'accompagne très souvent d'une consommation papier, même si elle est restreinte. En effet, parmi les 40 personnes qui ont répondu au questionnaire quantitatif, seule une seule personne déclare consommer des mangas en ligne sans en consommer au format papier. Pour illustrer ces chiffres, Marie, étudiante en journalisme, dont la consommation au format papier est moindre, dit : *« Ma consommation papier reste très périodique et assez restreinte. Ma consommation en ligne, par contre, est beaucoup plus conséquente. »* Mais elle ajoute qu'elle consomme quand même des mangas au format papier, en témoigne cette citation : *« pendant les vacances, quand je vais aller à la bibliothèque, je vais en lire »*. De la même manière, Nicolas, étudiant en finances, déclare que c'est une *« question d'argent »*, la raison pour laquelle il consomme peu en version papier. Cependant, il ajoute qu'il lit au format papier *« quand j'ai l'occasion »*. Il donne d'ailleurs un exemple récent où il s'est rendu chez un ami qui en possède : *« J'étais parti [chez lui], j'avais lu vite fait quelques mangas »*.

### 1.2.2. Des rythmes de consommation qui diffèrent : entre la lecture chapitre par chapitre et la lecture continue

En interrogeant de manière précise les lecteurs de mangas, on se rend compte que leurs rythmes de consommations sont souvent changeant selon les périodes.

Certains ont des « phases » de préférences. Par exemple, Raphaël indique que sa consommation en ligne est toujours plutôt stable, mais que sa consommation au format papier varie beaucoup selon les périodes : *« En ligne je vais toujours lire à peu près toujours le même montant de manga. Mais par contre, il y a des périodes où, par exemple pendant des vacances, ou pendant deux jours, je vais me prendre une collection de manga que j'ai, je sais pas, en 25 tomes, genre Soul Eater, et je vais les lire. Et je vais faire quasiment que ça pendant deux jours. »* Toujours dans la même idée, il donne d'ailleurs un exemple récent : *« Ces derniers temps on m'a prêté pas mal de manga, donc j'ai essayé d'en lire. je sais qu'il y a un mois de ça, par exemple, je lisais à peu près un tome par soir. Voilà, j'ai essayé de faire ça, lire un peu à chaque soir. Mais en ce moment,*

*je n'ai pas trop le temps, du coup je lis pas beaucoup* ». Marie aussi a des moments qu'elle privilégie pour lire des mangas : « *En général, le manga, en version papier en tout cas, c'est quelque chose que je vais consommer de manière vraiment très périodique, ça va plutôt être par exemple pendant les vacances, quand je vais aller à la bibliothèque* ». Tout comme Raphaël, sa lecture peut se faire par intermittences : « *Ça pouvait m'arriver de faire une pause et de revenir après dans ma lecture* ».

De plus, on peut aussi ressentir une certaine « boulimie » liée à la lecture lorsque l'un lecteur découvre (ou redécouvre) une œuvre qui lui plaît beaucoup. Ce dernier va alors avoir envie de tout lire d'un coup, sans s'arrêter. Cela s'illustre par un des précédents exemple, avec Raphaël qui peut dévorer une série entière de 25 tomes en seulement quelques jours. Marie fait le même constat : *Je pouvais me faire des sessions de deux heures, deux heures et demie, ça ne me dérangeait pas. Si j'étais vraiment à fond dans le truc, ce n'était pas un souci. [...] [quand] j'avais pas mal de choses à rattraper, je pouvais me les faire assez rapidement* ».

Une autre manière de consommer du manga, cette fois-ci uniquement liées à la lecture en ligne, est la lecture liée à la sortie d'un nouveau chapitre. Nous l'avons vu précédemment, le système de prépublication japonais est souvent hebdomadaire. Un chapitre d'une même série sort par semaine. De fait, les lecteurs les plus impatients suivent l'histoire avec ce rythme, souvent pour beaucoup de séries en parallèle. En France, il n'est possible de consommer de cette manière qu'en lisant en ligne car il n'existe pas de magazine de publication de manga hebdomadaire. C'est pour cette raison que, par exemple, lorsqu'on l'interroge sur son moment privilégié pour lire un chapitre, une personne ayant répondu au formulaire quantitatif explique qu'elle lit « *dès que le chapitre sort* ». Nicolas confirme cette consommation : « *[Je lis] au rythme de parution hebdomadaire. Quand [un chapitre] sort, je le lis* ».

En outre, le fait de lire chapitre par chapitre, ou tome par tome peut considérablement changer la perception de l'histoire, en particulier pour les histoires complexes. Raphaël témoigne en prenant pour exemple Tokyo Ghoul : « *[en lisant chaque semaine] tu ne sais plus quel personnage est qui, il y a des choses que tu as oubliées, il y a des choses que tu ne comprends pas. Des fois, tu as l'impression que le rythme est lent, alors qu'en vrai, il ne l'est pas tant. Et en fait, quand tu vas relire en tomes, tu vas te dire, « ah, mais en fait, ce n'est pas du tout pareil, ce n'est pas du tout comme dans mes souvenirs* ». *C'est parce que tu vas lire tout d'un coup [...] Et tu vas moins être perdu dans l'histoire* ».

Par ailleurs, une grosse différence semble se dessiner entre la lecture en ligne et la lecture papier en termes de moment de consommation. Comme nous l'avons vu précédemment, la lecture au format papier apparaît comme un moment où l'on s'apaise, où l'on se consacre pleinement à cette activité. Raphaël et Marie ont tous les deux évoqué les vacances comme un moment privilégié pour leur lecture au format papier. Si l'on analyse les réponses quantitatives, on remarque qu'elles vont dans ce sens. Lorsqu'on leur demande quels sont les moments qu'ils privilégient pour lire au format papier, 19 répondants sur 37 indiquent qu'ils lisent pendant les vacances ou les jours fériés et 15 d'entre eux indiquent qu'ils préfèrent lire le week-end. À chaque fois, il s'agit de moment de repos. En outre, la réponse à cette question qui ressort le plus fait référence au moment de dormir. 23 personnes sur les 37 indiquent privilégier la lecture avant de dormir, et 13 personnes parlent de la fin de soirée ou tard la nuit. On remarque que ces moments sont tous des temps plutôt calmes et liés à la non-activité.

À l'inverse, la lecture en ligne semble beaucoup plus liée à l'activité. En effet, parmi les 33 réponses, 18 indiquent privilégier leurs lectures en ligne lorsqu'ils ont du temps libre entre deux activités. C'est moitié plus que pour la lecture au format papier. De la même manière, en troisième position des réponses, on retrouve 13 répondants qui évoquent les trajets en transports en commun comme le moment qu'ils privilégient pour lire. Enfin, on remarque d'autres moment qui sont privilégiés lors de la lecture en ligne mais pas du tout pour la lecture au format papier : les pauses déjeuners (9 voix contre 2), le matin avant de commencer la journée (6 voix contre 1)

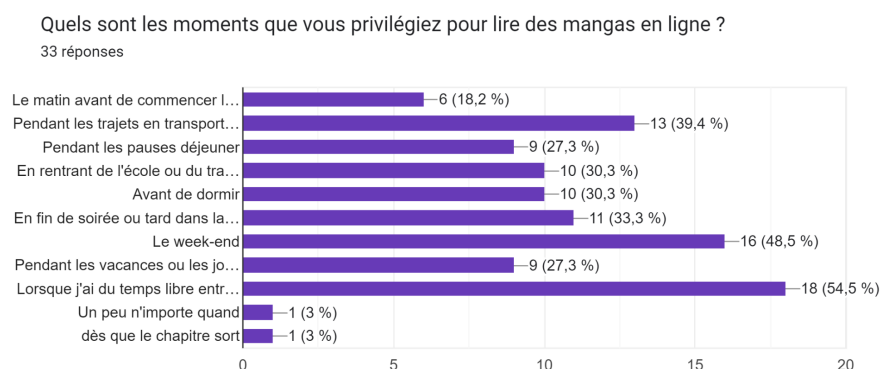


Figure 1 : Graphique illustrant les moments privilégiés pour la lecture en ligne et au format papier

Par ailleurs, concernant la lecture avant de dormir, Marie s'exprime : « *En général la lecture pour moi ça a toujours été avant d'aller dormir, parce que ça m'aide un petit peu de me dire qu' au niveau des écrans, je lâche. [...] Ma lecture, c'est avant d'aller me coucher* ».

### 1.3. L'attachement à l'objet livre dans l'expérience de lecture

#### 1.3.1. Le livre : support privilégié pour un meilleur confort de lecture

Pour de nombreux consommateurs de manga, le livre reste le meilleur moyen pour lire un manga dans de bonnes conditions.

En information-communication, plusieurs auteurs corroborent cette idée. À propos de la lecture « profonde et attentive », Thierry Baccino, Véronique Draï-Zerbib déclarent dans le livre *La lecture numérique* (2015)<sup>8</sup> que « *le papier semble encore rester le support privilégié de la lecture. Dans son rapport annuel 2014 sur l'économie du livre, le ministère de la Culture et de la Communication indiquait que 69 % des Français âgés de 15 ans et plus avaient lu au moins un livre au cours des 12 derniers mois ; parmi eux, seulement 15 % avaient déjà lu un livre numérique.* » (Thierry Baccino, Véronique Draï-Zerbib, 2015, p. 5).

Dans l'ouvrage *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives* (2004)<sup>9</sup>, Claire Bélisle et Alain VAN CUYCK déclarent que « *Avec le texte numérique, l'écran devient l'unique lieu d'interaction avec l'œuvre* ». Ils citent d'ailleurs « *Lectures ordinaires* » (1995) de Mauger, Poliak et Pudal<sup>10</sup> : « *Ce n'est plus le livre papier qui propose un texte, son propre texte, construit à travers plusieurs pages au lecteur, mais le lecteur lui-même qui compose un texte, son propre texte, à travers sa manière de parcourir l'espace que lui offre le numérique* ». On comprend ici que la lecture numérique peut changer la perception et la compréhension du texte.

---

<sup>8</sup> BACCINO Thierry et DRAI-ZERBIB Véronique, *La lecture numérique*. Fontaine : Presses universitaires de Grenoble, 2015, 274 p. (Sciences cognitives).

<sup>9</sup> BÉLISLE Claire et VAN CUYCK Alain, « Chapitre 2 : Pratiques de lecture et livres électroniques », dans BÉLISLE Claire, Coord. *La lecture numérique: réalités, enjeux et perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2004, p. 77-101

<sup>10</sup> MAUGER, POLIAK & PUDAL, « *Lectures ordinaires* », Éditions du Croquant, 2010, 537 p. (Champ social)

Dans le même ouvrage, Claire Bélisle parle du côté physique de la lecture, et de la différence qui existe entre la lecture sur écran et sur livre : « *La lecture à l'écran met le lecteur dans une posture physique nouvelle et donne lieu à une expérience sensori-motrice spécifique.* » Elle complète : « *Il y a une étrangeté à lire sur un écran vertical, qui est liée à la fois à l'obligation de maintenir la nuque droite et à l'absence de contact tactile entre ce support et le lecteur. Le livre papier nous avait habitués à faire entrer le support de lecture dans l'espace du mouvement du corps, le livre pouvant être maintenu à une distance constante du regard quelle que soit la position de la tête. Le livre pouvait ainsi faire partie d'un espace personnel, voire intime. La lecture à l'écran va inscrire la lecture dans un rapport distancié avec le support et dans une posture qui contraint habituellement le lecteur à l'immobilité.* » (Claire Bélisle, 2004, p. 155)

En somme, le livre est considéré comme le support privilégié pour un meilleur confort de lecture en raison de sa matérialité sensorielle, de sa facilité de compréhension et de mémorisation.

Lors des quatre entretiens, tous ont évoqué leurs préférences pour le livre lorsqu'il s'agit d'expérience et de confort de lecture. Pour se justifier, Marie explique : « *Tant par rapport à l'histoire que par rapport au dessin, je trouve que le rapport n'est pas du tout pareil quand t'es sur téléphone que quand tu vas être sur papier. Quand tu vas être sur papier, tu prends beaucoup plus le temps de regarder le travail d'illustration, etc. Alors que, je trouve que sur téléphone, tu vas vite scroller la page et c'est tout* ». Pour Raphaël, le constat est le même : « *Je trouve ça un peu moins immersif. Genre, en ligne, tu cliques sur une page. Alors que sur papier, tu tournes une page, je trouve que ce n'est pas la même chose. Ça ne fait pas la même chose.* » Ces citations font ressortir le côté tactile du livre qui permet une meilleure immersion dans le récit. Le fait de tourner une page implique davantage le lecteur car il effectue une action, là où le fait de scroller peut être perçu comme plus machinal, et donc moins immersif. Soutenant cette idée, Nicolas la rejoint et dit : « *Tenir un manga, un bouquin dans les mains c'est cool aussi.* »

De plus, Raphaël fait référence à une notion de concentration face à l'œuvre : « *Je préfère lire sur papier quand c'est possible. Je suis plus concentré quand je lis sur papier. Contrairement en ligne où tu auras toujours des distractions. Sur téléphone, tu as des notifications. Sur ordinateur, c'est pareil, tu fais autre chose en même temps. Tu as plusieurs trucs d'ouvert. Tu es un peu plus distrait. Alors que sur papier, vraiment, au moins, tu es vraiment concentré dedans, tu ne penses à rien d'autre. C'est pas le même mood* ». Même si cet argument dépend de la concentration de chacun, il est vrai que les



distractions sont bien plus présentes sur téléphone et sur ordinateurs. Il peut y avoir des publicités qui viennent distraire l'attention du lecteur.

Par ailleurs, Nicolas évoque plus un côté pratique pour expliquer sa « *très grande préférence pour le format papier* ». Il explique : « *Quand t'es sur téléphone ou écran, t'as une fenêtre, une certaine dimension. Sur téléphone, tu dois zoomer. Alors que dans la vraie vie, zoomer, c'est juste mettre sa tête plus proche ! [...] C'est plus simple, t'as pas à faire des zooms ou quoi* ». Il est d'autant plus vrai que beaucoup de sites de lecture n'ont pas de système de zoom très efficace. Il peut alors vite arriver de perdre des éléments de détails liés à l'intrigue. D'une certaine manière, certains détails graphiques peuvent être estompés par le côté numérique, ce qui peut gêner certains lecteurs.

Pour continuer sur cette idée, Léo énonce un argument lié au format. Pour lui, le manga est pensé et dessiné selon le format dans lequel il sera publié, et donc en l'occurrence, au format papier : « *Tous les auteurs quand ils font leur manga, généralement, ils pensent d'abord au manga, au format papier. Parce que c'est ça qu'ils ont en tête quand ils vont le faire. [...] Un auteur de manga il va toujours penser au format* ». Il continue en disant que c'est son côté dessinateur qui lui permet de penser à ce genre de chose : « *C'est le dessinateur qui parle là, pas le Léo* ». C'est pour cette raison qu'il a « *carrément une préférence pour le format papier* ». Il conclut d'ailleurs en disant : « *Ouais, c'est tellement mieux !* ». Raphaël confirme ses propos en parlant du problème souvent lié aux doubles pages sur les sites en ligne. Pour lui, c'est un « *inconvenient* ». En effet, une des caractéristiques du manga qui le distingue d'autres bandes dessinées est son utilisation des doubles-pages. Souvent utilisées pour souligner des scènes marquantes, sont conçues pour être lues dans leur intégralité. Elles ont une continuité visuelle qui peut être brisée si les deux pages sont séparées. Les lecteurs peuvent donc avoir plus de difficulté à suivre l'histoire ou à comprendre les images lorsque les doubles pages sont coupées, ce qui cause une perte de lisibilité. En revanche, ce problème devient de moins en moins présent sur les sites de lecture de manga, et les alternatives légales de lecture de mangas n'ont pas ce genre de problème.

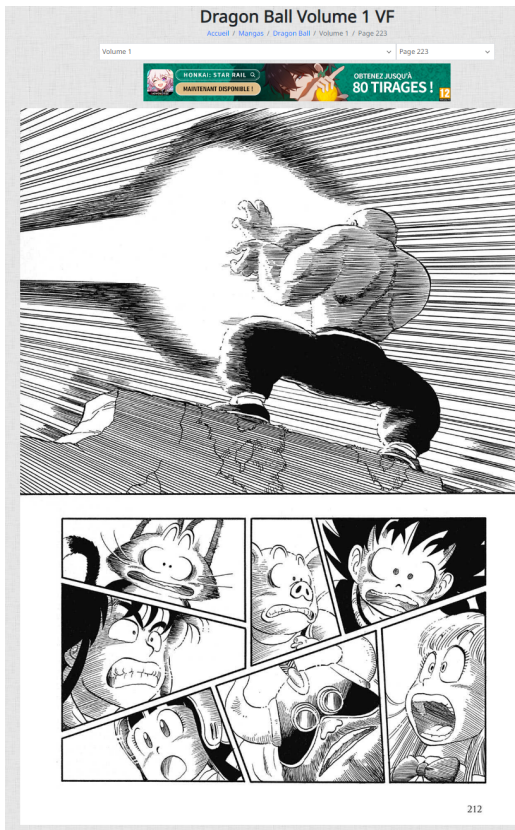


Figure 2 : À gauche, double page coupée, trouvée sur le site japsan. À droite, double page complète du tome 1 page 213-214 de l'édition Perfect du manga Dragon Ball

Ensuite, le rythme induit par la lecture numérique peut être un frein à la compréhension de l'histoire, en particulier pour les histoires plus denses et compliquées : « Des fois, le rythme, tu as l'impression que c'est lent, alors qu'en vrai, ça n'est pas tant [...] Et en fait, quand tu vas relire en tomes, tu vas te dire, « ah, mais en fait, ce n'est pas du tout pareil, ce n'est pas du tout comme dans mes souvenirs ». » L'effet inverse peut aussi être constaté puisqu'il est plus rapide de cliquer pour passer d'une page à l'autre plutôt que de tourner une page à la main. Le lecteur peut donc aussi cliquer frénétiquement pour passer les pages, sans vraiment prêter attention à l'histoire.

Enfin, l'argument du confort des yeux ressort chez tous les répondant de l'entretien. Nicolas le résume : « ça fait moins mal aux yeux, c'est beaucoup plus plaisant ». Marie confirme : « Quand tu as la grosse page blanche, c'est vrai que ça t'éclate un peu les yeux, ce n'est pas toujours le plus agréable ». Raphaël conclut en disant qu'il « préfère lire sur papier, ça fatigue moins les yeux ». Il est vrai que selon les professionnels de la

santé des yeux<sup>11</sup>, le fait de lire sur écran « *impacte négativement notre organisme* » car « *les smartphones, ordinateurs et tablettes émettent beaucoup de lumière bleue* ». Cet article souligne le fait que les liseuses contribuent à « *limiter l'inconfort dû à la lecture, en imitant la lumière naturelle et le « grain » des pages d'un livre* ». Malheureusement, dans les faits, si l'on s'intéresse aux chiffres récoltés lors de l'étude quantitative, on remarque que seule une personne utilise une liseuse pour lire ses mangas, sur 33 réponses. Les autres utilisent principalement leurs téléphones (27 personnes sur 33) ou leurs ordinateurs (20 personnes sur 33).

Quels sont les supports que vous utilisez pour lire des mangas en ligne ?

33 réponses

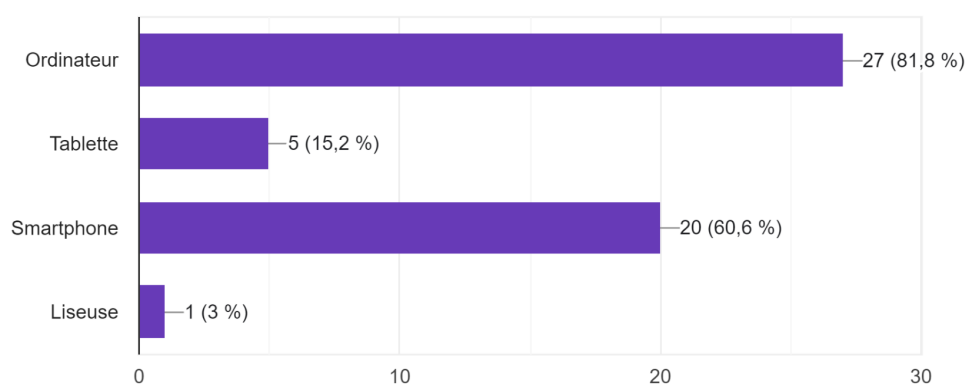


Figure 3 : Supports de lecture privilégiés par les lecteurs de mangas

En résumé, chez les lecteurs de manga, le support papier est largement privilégié pour les raisons évoquées précédemment. Que ce soit pour l'expérience et le confort de lecture, pour une question de concentration, pour une question pratique, ou pour des raisons liées aux formats, les quatre personnes interrogées sont en accord sur ce point.

### 1.3.2. Le livre comme objet de collection pour les fans

Les fans peuvent considérer le livre comme un objet de collection en raison de sa capacité à renforcer leur identité et leur appartenance à une communauté, de sa capacité à permettre une plongée plus profonde dans l'univers de leur passion, ainsi que de sa capacité à susciter des souvenirs personnels et familiaux.

<sup>11</sup> Auteur inconnu, Lire abîme-t-il les yeux ?, 2021 : <https://www.opticiensparconviction.fr/lire-abime-t-il-les-yeux> (consulté le 04 mars 2023)

En effet, pour Marie, le livre a un côté très sentimental. Pour elle sa bibliothèque est très importante, car elle est remplie de livres qui l'ont marqué, qui lui « *tiennent à coeur* ». Elle développe : « *c'est une manière pour moi de garder ce qui m'est précieux, près de moi, dans ma bibliothèque. Parce que dans ma bibliothèque, tout ce qui reste, c'est des livres, des œuvres qui m'ont touchée ou que j'ai aimé par pur divertissement* ». Elle parle d'ailleurs d'attachement pour les livres : « *Moi franchement, au niveau du format papier, j'ai un attachement [...] Sur papier, tu fais beaucoup plus attention à l'objet en lui-même* ». Elle confirme donc cet attachement lié à l'objet. Elle évoque aussi beaucoup la notion de souvenir : « *avoir un tome, c'est plus pour me rappeler que c'est des œuvres qui m'ont touchée pour certaines raisons et comme ça, je pourrais revenir plus tard et me dire « c'est vrai que cela, j'ai bien aimé »* ». Ça lui permet de se dire « *Ah, vas-y, je me rappelle, j'aimais bien ça* ».

Pour Raphaël, c'est beaucoup plus la notion de collection qui prime. Même s'il ne lit pas tout de suite les tomes qu'il achète, il le fait « *pour la collection* » : « *Je suis un peu un collectionneur parce qu'il y a des mangas, des fois, je vais me dire, « ouais, ça, j'ai bien kiffé », je vais les acheter. Je ne vais pas forcément les relire direct* ». Il a vraiment comme pratique de posséder toutes les séries qu'il aime, ou du moins il le souhaite. C'est d'ailleurs quelque chose qu'il partage avec son frère : « *J'ai pas mal de collections différentes à mon actif, au moins une dizaine. Et on se partage ça avec mon frère. Moi, je vais acheter telle ou telle collection. Et lui, il va dire, « ok, moi, j'achète celle-là »*. Et cela fait que, déjà, ça nous revient moins cher, et puis, comme ça, on a vraiment tous les mangas qu'on aime ». Il indique d'ailleurs que s'il le pouvait, il « *compléterait un peu plus [ses] collections* ».

Toujours dans cette idée, Léo indique que, s'il achète ses mangas, c'est uniquement pour les relire : « *je découvre très rarement les mangas en papier* ». Il complète : « *mes [mangas] préférés je les achète en papier pour pouvoir les relire etc quoi. En fait, en général quand je les lis en papier c'est souvent une relecture plutôt qu'une lecture* ». Il avoue être « *un grand relecteur de manga* ». Sur ce point, il est rejoint par Raphaël qui aime bien relire tous les tomes d'une collection quand il a fini de la compléter : « *Par exemple, les Dr. Stone attendent depuis un petit moment que je les lise. Je vais continuer d'avancer dans la collection. Et puis, je sais que, par exemple, cet été, je vais sûrement tout lire d'un coup.* »

D'ailleurs, sur 40 réponses, 17 personnes se considèrent comme plutôt collectionneur de manga, et 8 sont absolument des collectionneurs de manga. Ces chiffres ainsi que les témoignages précédents montrent la tendance qu'ont les fans de mangas à vouloir posséder leurs œuvres pour les garder prêts de soi. Soit pour pouvoir les relire dans le futur, soit pour rappeler des bons souvenirs.

Êtes-vous un(e) collectionneur(euse) de mangas ?

40 réponses

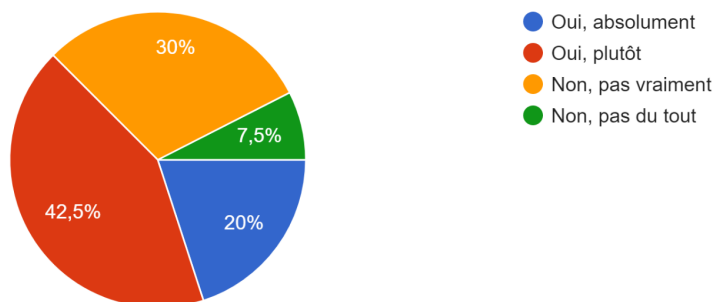


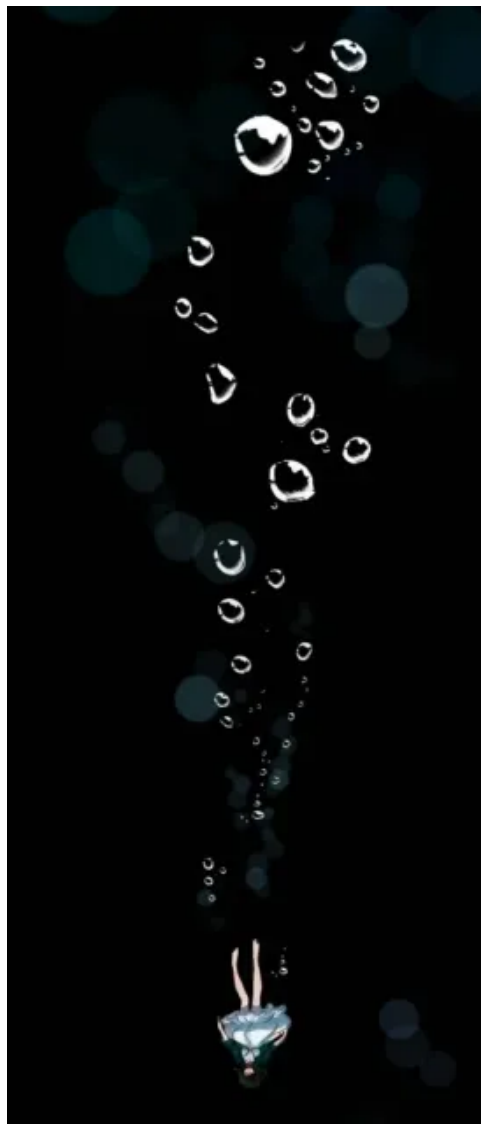
Figure 4 : Graphique illustrant la répartition des collectionneurs de mangas

### 1.3.3. L'adaptation du format numérique vers le format papier : le cas des webtoons coréens

Le webtoon est un format de bande dessinée numérique originaire de Corée du Sud. Il se caractérise par un mode de diffusion en ligne sur des plateformes dédiées et une lecture verticale, adaptée à la consultation sur des appareils mobiles. Selon le site Kowls<sup>12</sup>, webzine francophone spécialiste de l'actualité de la Corée du Sud, « *ce format vertical est conçu pour s'adapter parfaitement à celui des tablettes et smartphones, supports de prédilection de lecture des webtoons depuis le milieu des années 2010* ». Les webtoon sont connus pour offrir une expérience de lecture immersive, grâce à ces bandes verticales non délimitées par des cases. Toujours selon le site kowls, pour accentuer cette immersion, « *les épisodes sont parfois agrémentés de contenus interactifs : couleurs changeantes, effets spéciaux, animations, sons et musiques* ». On comprend alors que ces œuvres sont créées exclusivement au regard de leur format. À ce sujet, Pauline

<sup>12</sup> Harroony,[ZOOM SUR] Qu'est-ce qu'un webtoon ?, 2022 : <https://koreasowls.fr/zoom-sur-presentation-webtoon/> (consulté le 22 février 2023)

Brouard<sup>13</sup>, professeure en Science de l'information et de la communication à la Sorbonne, explique que : « définir [le webtoon] comme une BD en ligne serait restreindre la complexité de cet objet médiatique qui rend possible une narration interactive originale. » (Brouard, 2021, p. 35)



*Figure 5 : Dessin en défilement ou cascade sur plusieurs planches dont la délimitation entre les planches successives n'est plus visible. Extrait de Siren's Lament de instantmiso (Prologue en libre accès sur Naver Webtoon). Exemple repris du site koreasowls.fr*

De fait, il existe des différences nettes avec le manga japonais. Par exemple, pour Raphaël, qui consomme aussi du webtoon, « les thèmes abordés ne sont pas les mêmes.

---

<sup>13</sup> BROUARD Pauline, « Ce que les plateformes font aux industries culturelles : le cas du webtoon sud-coréen. », Effeillage, Vol. 10, n° 1, 2021, p. 35-39.

*Ou alors, ils sont abordés vraiment de manière très différente ».* Il l'explique simplement par le fait que *« ça ne vient pas des mêmes pays ».*

Seulement, malgré ces différences, le manga et le webtoon sont tout de même assez liés. Déjà, pour Raphaël, il existe tout de même une ressemblance entre ces deux types d'œuvres, les dessins : *« Si tu regardes Tower of God, c'est des dessins très manga. On te met un chapitre de Tower of God, tu vas te dire, « ah ouais, c'est un manga » ».* Pour lui, avant les mangas et les webtoons étaient deux choses distinctes, mais maintenant, les deux tendent à se rapprocher, notamment grâce aux applications et sites qui diffusent les deux : *« c'est vrai qu'avant, c'était vraiment dissocié. Maintenant, il y a beaucoup de webtoons qui sont de base sur des mêmes plateformes que des plateformes de manga. Notamment, il y a pas mal d'applis mobiles pour les chapitres qui regroupent un peu tout ».*

De plus, voyant le succès grandissant de ces œuvres sur le web, les éditeurs ont commencé à adapter certains titres en format papier, avec une publication sous forme de volumes reliés. Cette adaptation vers le format papier permet de répondre aux besoins des lecteurs qui préfèrent le support physique, avec une meilleure qualité d'impression, une plus grande durabilité et une accessibilité hors-ligne. En outre, elle permet de toucher un public plus large, qui n'est pas forcément familier avec le format numérique. En France, chez les éditeurs de mangas et de livres plus généralement, de plus en plus se lancent dans l'édition de ces succès numériques. On peut par exemple noter les éditions Ki-Oon, acteur important du manga en France, avec sa collection Toon et la sortie en mars 2021 de *Bâtard*, et plus tard de *Sweet Home*. Peu après, les éditions Delcourt-Tonkam annoncent la collection Kbooks, éditant ainsi un des plus gros succès mondial du webtoon, *Solo Leveling*. Depuis, les éditions Véga-Dupuis, Michel Lafont ou encore Kurokawa ont lancé eux aussi leurs adaptations papiers de webtoons.

Cependant, cette adaptation vers le format papier pose des défis. Tout d'abord, elle nécessite des modifications de mise en page et de découpage. Les éditeurs doivent repenser la mise en page et l'organisation des épisodes pour qu'ils s'adaptent mieux à un format horizontal de page imprimée. En outre, elle entraîne une perte de certains effets spécifiques au format numérique, tels que les animations ou les musiques. On observe alors une inversion du processus d'édition classique du livre. Cette fois-ci, c'est la filière du livre qui s'adapte au format web, et non l'inverse. Le livre s'adapte au format numérique, alors que jusqu'à maintenant, c'est le numérique qui doit s'adapter aux contraintes du livre, nous le verrons par la suite.

De fait, les lecteurs associent de plus en plus les mangas et les webtoons. Pour Raphaël, cela peut s'expliquer pour la raison suivante : « *Dans les librairies, [les webtoons] sont au même endroit que les mangas. Donc ça contribue un peu à l'association qu'on fait de plus en plus entre les deux* ». Même si à l'heure actuelle aucun chiffre n'est paru concernant la consommation de webtoon au format papier, le fait de voir de plus en plus d'éditeur sortir des adaptations physique de webtoon, ainsi que d'observer la place grandissante que ces livres prennent dans les librairies, laisse à penser que la consommation de webtoon au format papier est en augmentation, en parallèle avec celle du manga.

En conclusion, nous avons vu que les pratiques de lecture du manga en France sont croissantes depuis de nombreuses années. De plus en plus de lecteurs aux profils différents se prêtent à ce genre de lecture, en démontre les rayons mangas qui s'étendent dans les librairies. En interrogeant quatre consommateurs réguliers, on se rend compte que la notion de passion et de partage est prédominante dans leurs réponses. En croisant ces propos avec les 40 réponses récoltées à l'aide d'un questionnaire quantitatif, nous avons pu voir qu'il existe plusieurs manières de consommer le manga, qui dépendent du support utilisé pour lire. On note une différence entre la consommation en ligne et hors ligne. La plupart des gens préfèrent d'ailleurs lire au format papier, pour des raisons liées au confort notamment. Enfin, nous nous sommes intéressés au cas des webtoons coréens, de leurs similarités et différences avec le manga. Grâce à cela, nous avons pu mettre en avant l'importance de penser au support dans une œuvre.



## **Partie 2**

-

### **Les pratiques légales et illégales de lecture de mangas**

## 2.1. Sites de lectures légaux ou site de partage illégaux : deux alternatives de lecture de manga en ligne

### 2.1.1. La lecture de *scantrad* : l'alternative illégale la plus répandue

Nous l'avons vu précédemment, les mangas sont devenus très populaires ces dernières années en France, auprès d'un public plutôt large. Cependant, malgré une augmentation année après année des ventes physiques, la lecture illégale de mangas en ligne est également très répandue, et ce, depuis de nombreuses années, notamment avec le *scantrad*.

Dans son rapport sur la diffusion dématérialisée de la bande dessinée et du manga en France, diffusé en 2017, l'Hadopi explique l'origine du *scantrad* en France<sup>14</sup>. À l'origine, ce phénomène est né dans les années 90 d'une forte carence dans l'offre légale physique. L'intérêt pour le manga a été décuplé à ce moment-là, mais les œuvres n'étaient pas ou peu distribuées en dehors du Japon. Ces scantrads étaient les seuls moyens pour un fan français d'accéder à leurs œuvres préférées. On parle de scan car, à l'origine, les fans scannaient leurs mangas pour les diffuser gratuitement en ligne. Ainsi, ces scans peuvent être directement partagés s'ils viennent de mangas édités en France. S'il s'agit de scans de mangas japonais, des fans les traduisent bénévolement avant de les partager sur des sites spécialisés.

Au Japon, les mangas sont, pour la plupart, publiés chapitres par chapitre dans des magazines de prépublication, aux rythmes de parution différents (hebdomadaire, mensuel, bi-mensuel etc.). Une fois qu'assez de chapitres sont sortis pour créer un volume relié, un tome paraît. Pour de nombreux fans de mangas, l'attente entre la première parution d'un chapitre de manga dans un magazine de prépublication japonais et sa publication en français dans un volume relié est très longue. Il faut compter plusieurs mois pour que cela arrive. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles le *scantrad* existe et est populaire.

---

<sup>14</sup> HADOPI, Etude - La diffusion de la bande dessinée numérique | Hadopi, 2017: <https://www.hadopi.fr/ressources/etudes/etude-la-diffusion-de-la-bande-dessinee-numerique> (Consulté le 27 décembre 2022)

Il est donc évident que les scantrads violent la législation sur le droit d'auteur, car ils modifient et redistribuent l'œuvre sans l'accord des ayants droit. Les sites qui diffusent ces scantrads sont tout aussi illégaux. D'autant plus que certains d'entre eux n'hésitent pas à laisser des publicités, gagnant ainsi de l'argent sans en verser aux auteurs et éditeurs. Ces derniers ont souvent exprimé leur opposition à cette pratique, arguant qu'elle nuit à leurs ventes et à leur capacité à contrôler la diffusion de leur travail. C'est pourquoi, certains éditeurs ont pris des mesures pour lutter contre le scantrad, en utilisant des technologies de protection des droits d'auteur ou en portant plainte contre les sites qui le proposent.

Au Japon, la lutte contre le piratage et le scantrad est plus forte qu'en France. Fin 2022, la Shueisha, une des plus grosses maisons d'édition de manga au Japon, a selon Mérouan Goumiri, journaliste pour Clubic « *engagé des poursuites judiciaires ex parte (c'est-à-dire en l'absence de l'autre partie) contre différents opérateurs dans un tribunal du district nord de la Californie* »<sup>15</sup>. Le but de cette action est d'essayer d'identifier les acteurs derrière ce genre de site. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux ont été visés, dont par exemple « *mangagohan.com, mangapro.top, gokumanga.com, doki1001.com, manga1001.in et comick.top* », rapporte Mérouan Goumiri dans son article pour Clubic. De la même manière, en août 2022, après plusieurs plaintes, le propriétaire du site illégal chinois MangaBank a été condamné. Toujours fin 2022, plusieurs des plus grandes maisons d'éditions japonaises (dont Shueisha, Shogakukan, Kadokawa et Kodansha) se sont d'ailleurs alliées pour lutter contre le piratage.

En France, on peut noter l'exemple du site et application MangaRock qui a fermé ses portes en 2019. Cette plateforme illégale jouissait d'une qualité de plus en plus professionnelle, mais a décidé de supprimer ses contenus, « *sous la pression des éditeurs, des auteurs, et même des groupes de traduction illégaux qui voyaient leur travail récupéré* » indique Erwan Lafleuriel, rédacteur en chef sur IGN France<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Mérouan Goumiri, Scans de mangas : les sites de piratage fermés aux États-Unis ont déjà leurs successeurs en Russie, 2022 : <https://www.clubic.com/antivirus-securite-informatique/virus-hacker-piratage/hackers/actualite-444-117-scans-de-mangas-les-sites-de-piratage-fermes-aux-us-ont-deja-leurs-successeurs-en-russie.html> (consulté le 5 mars 2023)

<sup>16</sup> Erwan Lafleuriel, Manga Rock va fermer, 2019 : <https://fr.ign.com/comics-mangas/47503/news/manga-rock-va-fermer> (consulté le 5 mars 2023)

## 2.1.2. Le positionnement des alternatives légales en France

Pour lutter contre ces pratiques illicites qui perdurent depuis plus d'une vingtaine d'années, les éditeurs et les distributeurs ont été contraints de chercher des moyens de proposer des alternatives légales aux lecteurs. Dans ce contexte, plusieurs options sont aujourd'hui disponibles pour les lecteurs de mangas en France.

Les éditeurs de mangas proposent, par exemple, des versions numériques de leurs ouvrages. Ces versions peuvent être téléchargées sur des plateformes en ligne telles que Izneo, moyennant un coût généralement inférieur à celui d'un livre papier. Par exemple, l'achat du tome 1 du manga *Demon Slayer* coûte en librairie 7,29 €, là où Izneo propose sa version dématérialisée et légale à 4,49 €. Cette option permet donc aux lecteurs d'accéder rapidement à une large sélection de mangas, sans avoir à se rendre en librairie ou à attendre la livraison d'une commande en ligne à un prix très avantageux.

Certains sites, tel que Izneo, laissent aussi la possibilité de n'acheter qu'un seul chapitre à 0,49 € en *simultrad*. Il s'agit d'une traduction en temps quasi-réel, de chapitres d'un manga qui viennent tout juste de sortir au Japon. De son côté, la maison d'édition Glénat, avec sa récente plateforme Glénat Manga Max s'inspire de la Shūeisha et de sa plateforme Manga Plus, son homologue japonais. Elle propose, tout comme Izneo, la possibilité d'acheter les versions dématérialisées des tomes qu'elle édite ainsi que les chapitres à l'unité. Mais Glénat Manga Max se démarque en laissant la possibilité de lire gratuitement les trois derniers chapitres parus de ses séries phares (*One Piece*, *Sakamoto Days*, etc.) en *simultrad*, et donc avec les traductions officielles françaises. Ainsi, un lecteur français peut suivre de manière légale ses séries préférées aussi rapidement que sur des sites illégaux.

En outre, les éditeurs ont également commencé à proposer des abonnements mensuels pour accéder à leurs catalogues de mangas numériques avec un modèle qui se rapproche de celui de Netflix. Par exemple, la récente plateforme mangas.io permet aux lecteurs de lire un nombre illimité de mangas pour un tarif mensuel fixe. Cette option est avantageuse pour les lecteurs qui souhaitent lire plusieurs séries de mangas différentes, sans avoir à payer pour chaque volume individuellement, et sans publicités. Depuis janvier 2022, la maison d'édition Kana (connue pour éditer *Naruto* par exemple) s'est associée à mangas.io et de nombreux de ses titres figurent maintenant dans le catalogue de la plateforme, devenant ainsi plus avantageuse.

Par ailleurs, on retrouve beaucoup la notion de plateforme. Lors des entretiens qualitatifs, les participants parlent souvent de « *plateforme légale* ». De la même manière, Arthur BAYON, journaliste BD, comics et mangas pour Le Figaro, décrit mangas.io comme une « *plateforme de lecture par abonnement* ». Dans ce même article, les acteurs de l'industrie du manga comme Christel Hoolans, directrice générale des éditions Kana, ou encore Romain Régnier, CEO de mangas.io, utilisent tous les deux le terme plateforme. Selon Vincent Bullich et Thomas Guignard (2014)<sup>17</sup>, « *plate-forme de distribution et de diffusion de contenus numériques* » se « *caractérisent a minima par une architecture technique et organisationnelle et un mode de valorisation spécifique* ». Pour eux, il existe un certain nombre de traits qui définissent ces plateformes. Ils définissent les plateformes comme visant « *à l'appariement d'une offre et d'une demande en proposant un ensemble cohérent de fonctions techniques, informationnelles et transactionnelles.* » (Bullich et Guignard 2014). De plus, une plateforme « *s'apparente davantage à une place de marché virtuelle qu'à un magasin* ». Vincent Bullich et Thomas Guignard définissent l'activité d'une plateforme de distribution et de diffusion de contenus numériques comme telle : « *L'articulation de plusieurs lieux d'échange nommés « versants » – c'est-à-dire en la proposition de différents biens ou services à chaque catégorie d'utilisateurs affiliés – qui fonctionnent suivant un principe d'effet de réseau indirect, les actions conduites sur un versant de la plate-forme ayant une incidence sur celles conduites par les acteurs des autres versants.* » (Bullich et Guignard, 2014).

Ensuite, certains sites tels que Piccoma, arrivé en France en 2022, proposent un système de monnaie virtuelle permettant de débloquer l'accès à des nouveaux chapitres. Ce service de lecture de manga en ligne lancé au Japon en 2016 propose un modèle de lecture de manga par épisode, où les utilisateurs peuvent lire gratuitement les premières pages d'un épisode, puis acheter la suite de l'épisode s'ils veulent continuer la lecture. Le modèle de Piccoma est basé sur les achats in-app, où les utilisateurs peuvent acheter des "tickets" qui leur permettent d'acheter la suite d'un épisode. Les prix des tickets varient en fonction de la popularité de l'épisode et de la longueur de la suite. Les utilisateurs peuvent également acheter des packs de tickets à prix réduit pour lire plusieurs épisodes. Ce modèle n'est pas singulier à Piccoma ; il reprend celui des plateformes de webtoon, et en particulier celui de la plateforme éponyme. À ce sujet,

---

<sup>17</sup> BULLICH Vincent et GUIGNARD Thomas, « Les plates-formes de contenus numériques : une nouvelle intermédiation ? », dans JEANPIERRE Laurent, ROUEFF Olivier, Dir., La culture et ses intermédiaires. Dans les arts, le numérique et les industries créatives, Paris : Archives contemporaines, 2014, 267 p.

Pauline Brouard<sup>18</sup> indique que : « *Si la lecture des contenus est soumise à un calendrier de publication, un accès premium est possible par l'acquisition de cookies sur la version coréenne ou de coins sur la version internationale de Webtoon. Les usagers peuvent les acheter ou les gagner grâce à de fréquents événements, en se connectant quotidiennement pour lire plusieurs chapitres sur une période donnée* ».

En somme, les alternatives de lectures légales de mangas en France sont de plus en plus variées et accessibles. Les éditeurs proposent des versions numériques de leurs ouvrages, des abonnements mensuels et les bibliothèques proposent des collections de mangas. Ces options permettent aux lecteurs de mangas de lire leurs séries préférées de manière légale, tout en bénéficiant d'un accès pratique et économique à ces ouvrages. Les versions numériques de mangas offrent des fonctionnalités pratiques et une compatibilité avec les appareils mobiles, les abonnements mensuels offrent des avantages exclusifs et des réductions

## 2.2. Les alternatives légales en ligne à la peine pour attirer un lectorat

### 2.2.1. Des alternatives qui ne conviennent pas aux lecteurs

Comme nous avons pu le voir dans les parties précédentes, les alternatives légales de lecture de manga ont vu le jour en réponse à la popularité des sites de scantrad et des plateformes de streaming illégales qui offrent un accès gratuit à des œuvres protégées par le droit d'auteur. Ces alternatives légales se sont développées à travers différents modèles, tels que le simultrad, le modèle d'abonnement, le modèle freemium, ou le modèle d'achat à l'unité.

En plus de son respect de la légalité, un argument pour le développement des plateformes légales qui revient souvent est la contribution à l'industrie du manga, et à une rémunération plus juste pour les auteurs de mangas. En proposant des alternatives légales, les éditeurs comptent protéger leur propriété intellectuelle et garantir une rémunération juste pour leur travail et celui des auteurs. C'est notamment le cas de la plateforme mangas.io qui souhaite « *réconcilier les intérêts des lecteurs et des créateurs* ». Ils s'expliquent : « *Pourquoi lire ses mangas légalement ? Tout simplement*

---

<sup>18</sup> BROUARD Pauline, « Ce que les plateformes font aux industries culturelles : le cas du webtoon sud-coréen. », *Effeillage*, Vol. 10, n° 1, 2021, p. 35-39.

*pour soutenir les artistes qui vous font rêver au quotidien ! Pour chacune de vos lectures, nous rémunérons vos mangakas préférés ! Notre plateforme s'engage à mettre en place un modèle de rémunération juste, viable et efficace pour les auteurs et les éditeurs ».* D'ailleurs, à propos de cette rémunération, il se veulent assez transparent, et donnent la manière dont ils rémunèrent les auteurs et les éditeurs : *« Cela dépend de nos accords avec les ayants-droits, soit en "flat", c'est-à-dire en achetant d'emblée les droits d'exploitation numériques, soit en "revenue sharing", c'est-à-dire en rémunérant les ayants-droits chaque mois en proportion de la lecture réelle des utilisateurs ».* De fait, en offrant une source de revenus fiable, les éditeurs peuvent continuer à investir dans la traduction, l'adaptation et la publication de nouveaux titres.

En effet, sur les 23 personnes interrogées sur les raisons qui les ont déjà poussés à lire sur des plateformes légales, 14 évoquent le soutien à l'industrie du manga, et ce, bien plus que pour des raisons liées à la qualité de traduction (6 personnes) ou pour ne plus être dans l'illégalité (4 personnes). À ce sujet, Nicolas, étudiant en école de commerce déclare que pour lui *« un travail, ça mérite une rémunération ».* Il ajoute : *« Je suis de la team « vive la fantrad » mais c'est pas ça qui fait vivre un auteur ».* Il admet donc qu'en lisant sur des alternatives illégales, il ne contribue pas à l'industrie du manga. Parmi les personnes interrogées via un formulaire quantitatif, une personne déclare que c'est *« par respect »* qu'elle a été amenée à utiliser les alternatives légales.

En outre, Nicolas admet que certaines alternatives légales peuvent proposer une meilleure expérience de lecture. Il fait par exemple référence à Manga Plus : *« Oui bon bah l'expérience est meilleure sur Manga Plus. [...] Il n'y a pas 30 millions de pop-up sur les côtés, le découpage est cool, c'est clean... ».* Raphaël, lui, a déjà été amené à utiliser Manga Plus, pour des raisons plutôt communautaire : *« Il y a une section commentaires et j'aime bien aller la check après avoir lu un chapitre parce que c'est ce qui est intéressant. Disons que lire ton chapitre c'est bien mais si tu peux en parler avec personne bah voilà... Donc du coup lire ton chapitre et voir dans les commentaires qu'il y a des gens qui ont pensé la même chose que toi ou ce genre de choses c'est cool, c'est toujours sympa de pouvoir en discuter ».* Il faut tout de même noter que cette fonctionnalité n'est pas propre à Manga Plus, et de nombreux sites illégaux la proposent aussi. L'ancien site scantrad.net était très populaire en partie pour sa section communautaire très active : *« C'était ce que j'aimais bien sur Scantrad aussi. Scantrad c'était vraiment des passionnés et dans la section commentaires du coup, il y avait vraiment des gens qui parlaient du truc, faisaient des théories et réfléchissaient au chapitre en question ».*

Cependant, en France, les alternatives légales de lecture de manga présentent des freins qui empêchent une bonne partie des lecteurs de les utiliser. Tout d'abord, les prix des abonnements peuvent être perçus comme élevés, par exemple pour les personnes qui lisent des mangas de manière irrégulière. C'est le cas de Marie, dont la consommation en manga est variable. Lorsqu'on lui pose la question sur son attrait ou non vers les abonnements de mangas, elle affirme: « *Je ne pense pas que j'irais vers un abonnement, parce que ma consommation est trop irrégulière pour ça. C'est trop irrégulier pour un abonnement qui, au final, est fait pour être régulier.* » À propos des prix de l'abonnement, elle ajoute plus tard : « *Si par exemple l'abonnement, c'est 7 euros, je préfère mettre 7 euros pour acheter carrément un tome d'un manga* ». C'est d'ailleurs cet aspect financier qui est souvent évoqué par les lecteurs de mangas, lorsqu'on leur parle des alternatives légales. Parmi les 17 réponses à cette question, 7 personnes indiquent qu'elles seraient prêtes à utiliser des alternatives légales, à condition qu'elles soient moins chères.

Dans le cas où, au contraire, une personne a une très grosse consommation de manga en ligne, les tarifs proposés peuvent revenir très cher, même si à l'unité les prix paraissent accessibles. Comme indiqué précédemment, un chapitre sur Izneo coûte en moyenne 0,49 €. Or, Nicolas, l'une des personnes ayant participé aux entretiens, déclare qu'il lit jusqu'à « *peut-être 40 [séries] en même temps, si on compte en plus les manhwa et les webtoon* ». Les manhwa sont des bandes dessinées coréennes, souvent comparées, voire associées aux mangas. On les retrouve souvent sur des sites similaires à ceux où l'on trouve des mangas. Quoi qu'il en soit, Nicolas indique qu'il suit « *5, 6 [séries], chaque semaine, au rythme de parution hebdomadaire* », sans compter d'autres séries qu'il suit moins assidûment. Il nous fait alors comprendre que s'il devait payer 0,49 € pour chacun de ses chapitres, cela représenterait vite une somme considérable. D'autant plus qu'il se considère comme n'ayant « *pas d'argent* ». Avec cet exemple, on comprend bien que le côté financier est une raison qui peut expliquer l'utilisation modérée des alternatives légales.

Ensuite, se pose aussi la question d'acheter quelque chose d'immatériel. Pour Léo et Nicolas, aucun des deux ne s'imagine payer pour quelque chose qu'il ne possède pas, d'autant plus si cette chose peut être achetée au format physique et que cela présente des avantages. Comme expliqué précédemment, toutes les personnes interrogées ont une nette préférence pour les supports physiques. Pour Nicolas, il est donc inconcevable de payer des formats numériques : « *Je ne vais pas payer pour un truc si ce n'est pas un manga papier quoi. C'est tout. Je ne paierai jamais pour lire des mangas en ligne. C'est*



*absolument impossible. J'ai un abonnement crunchyroll que je paye tous les mois. Mais je ne paierai jamais pour lire des mangas en ligne. Ça c'est par contre jamais* ». Il évoque qu'il paye un abonnement à Crunchyroll, un service de vidéo à la demande par abonnement payant qui propose un très large catalogue d'animés. Dans ce cas là, il paye quelque chose d'immatériel, car le format vidéo est immatériel par définition. Léo confirme cette idée et ne se voit « *vraiment pas* » payer pour du numérique en raison du format : « *Par exemple, l'animé a été fait pour être vu sur un écran alors que le manga il n'est pas fait pour être vu sur un écran [...] C'est pour ça que je n'achèterai jamais un manga en ligne parce que à mes yeux c'est juste perdre de l'argent* ».

Enfin, une des raisons qui freine l'utilisation des alternatives légales est simplement la non connaissance de leur existence. Lors des entretiens qualitatifs, plusieurs alternatives légales ont été présentées, et peu d'entre elles étaient connues. Même si tous ont conscience qu'il existe de plus en plus d'alternatives légales en France, ils ne savent pas forcément les nommer. Raphaël, Léo et Nicolas connaissaient uniquement Manga Plus, et Marie ne connaissait aucune alternative légale. Léo indique que si des nouveaux sites légaux venaient à apparaître il ne serait sûrement pas au courant, et donc il y a peu de chance qu'il change ses habitudes : « *Je pense que je serais juste pas au courant donc je ne changerais probablement pas de site.* »

En outre, cette méconnaissance peut être étendue. En effet, il est probable que de nombreuses personnes qui consomment des scans ignorent le caractère illégal de ces sites, d'autant plus chez les jeunes lecteurs. Raphaël explique : « *Je pense que les gens ne se posent même plus la question de savoir si c'est légal ou pas. Ils vont chercher en ligne leur scan et je pense qu'ils ne savent pas forcément que c'est illégal. Je ne sais même pas s'ils en ont conscience. Tu te poses pas la question. Tu veux lire ton scan, tu vas aller chercher le truc gratuitement* ». Marie confirme cette explication en évoquant la consommation qu'elle avait plus jeune : « *Je pense que sur le coup, non, je ne savais pas que c'était illégal. [...] C'est vrai que je ne me posais pas de questions. J'étais plus dans mon propre intérêt à me dire que je veux connaître la suite, donc on y va. Et c'est pas grave. C'est un peu genre tu as envie d'un truc, tu vas le chercher et puis on ne se pose pas trop de questions. Surtout qu'il n'y a aucune conséquence à cet acte* ».

Un des enjeux majeurs qui se dessine pour les plateformes légales semble être la communication. Aujourd'hui trop peu connues, elles gagneraient à mieux communiquer. Par rapport à cette problématique, Raphaël s'est interrogé sur ce qui pourrait le pousser à aller davantage sur les alternatives légales : « *Peut-être qu'ils devraient essayer de*

*collaborer avec les équipes de traduction. Déjà, c'est un bon pas, je pense. Parce que tu as des gens, ils font leur scan gratuitement en ligne depuis longtemps. En vrai, je pense que si on les aidait et qu'ils faisaient des collaborations, peut-être que du coup, ça ferait pas mal de pubs, déjà pour les sites payants. Parce que les gens ont pris l'habitude d'aller lire sur tel ou tel site. Et je sais que les équipes de traduction connues, on les écoute et s'ils font des collabs, ça peut aider. Ça pourrait être un argument pour aller vers ces plateformes* ». En effet, si l'on compare les sites sur lesquels les répondants aux questionnaires quantitatifs indiquent aller, on remarque que 12 d'entre eux sur 25 ont répondu scantrad.net, le site d'une team très influente dans le monde du scantrad qui a fermé en mars 2023. C'est pour cette raison que, comme l'a imaginé Raphaël, collaborer avec des teams aussi suivies que scantrad (maintenant devenue French Manga Team) pourrait être bénéfique pour les alternatives légales. Plusieurs personnes indiquent dans leurs réponses préférer suivre les teams directement plutôt que des sites qui les publient : « *Je lis sur les sites des teams, jamais sur des sites qui piquent les chapitres* ». D'autant plus que si l'on compare l'influence de ces teams par rapport aux sites légaux sur les réseaux sociaux, on imagine que cela pourrait leur être bénéfique. Par exemple, la French Manga Team compte actuellement plus de 14 000 abonnés sur Twitter, tandis que le site mangas.io en compte seulement 7 000.

Reprendre les traductions d'une team pour en faire des traductions officielles, est quelque chose qui a déjà été fait, pour le manga Kingdom notamment. Ce manga, dont l'édition française a très longtemps été attendue, a été publié par Meian en 2018 avec des traductions qui ont été faites en collaboration avec une team qui traduisait les scans depuis longtemps en ligne. Cet argument a été très bien accueilli parmi la communauté fan de ce manga. On comprend alors l'influence des teams de traduction sur les lecteurs de scan.

Raphaël évoque aussi de faire des « *placements de produits sur Youtube* » avec des influenceurs du monde du manga, par exemple « *Le Chef Otaku ou Random Watcher* ». Pour lui, c'est une solution qui pourrait faire gagner en visibilité les alternatives légales. Bien sûr, tout cela est hypothétique, et dans les faits, la faisabilité de ces actions n'est peut-être pas possible, pour des raisons de coûts notamment.

Pour résumer, les alternatives légales de lecture de manga offrent certes des avantages, tel qu'une rémunération pour les auteurs et éditeurs, mais cela ne suffit pas à convaincre les lecteurs de mangas. On peut noter plusieurs freins qui empêchent le développement des offres légales, en interrogeant les lecteurs directement. Plusieurs d'entre eux voient le

prix comme toujours trop cher, tandis que d'autres ne se voient tout simplement pas payer un manga en ligne alors qu'ils pourraient l'avoir au format physique. Ensuite, on remarque que la communication de ces alternatives est encore assez peu présente, et finalement très peu d'alternatives légales sont réellement connues.

### 2.2.2. Des motivations aux pratiques illégales variées

De nombreuses raisons diverses et variées expliquent le fait que les lecteurs se tournent massivement vers des scans illégaux.

Tout d'abord, les premières motivations qui poussent et qui ont poussé les gens à se diriger vers les sites illégaux est tout simplement le manque d'alternatives légales. Comme expliqué précédemment, les mangas sont publiés au Japon chapitres par chapitres, de manière hebdomadaire. Une fois qu'assez de chapitres sont sortis, ils sont compilés en tomes reliés. Il faut alors attendre qu'un éditeur achète les droits et le publie en France. Cela signifie qu'entre le moment où un chapitre sort au Japon, et le moment où il est disponible de manière légale en France, plusieurs mois, voire années peuvent s'écouler. Aujourd'hui, les délais tendent à devenir de plus en plus courts. Mais il y a quelques années, pour les fans, cette attente était trop grande. C'est pour cette raison que nombre d'entre eux se sont précipités vers les sites proposant des scans illégaux, qui permettent une lecture en quasi simultanée avec les sorties japonaises. « *C'était le seul moyen de lire aussi à ce moment-là* » indique Raphaël. Il développe : « *Il n'y avait pas vraiment de site officiel, ça n'existait pas. Il n'y avait pas de plateforme légale pour les animés non plus, ça n'existait pas. Je ne sais pas comment tu faisais pour lire tes chapitres sinon. Donc c'est vrai qu'en fait t'avais pas d'autre choix que ça si tu voulais être à jour* ».

Ensuite, la peur du spoil est une motivation souvent avancée. En effet, les contenus de chaque chapitre, en particulier pour les séries à succès comme One Piece, sont très vite révélés sur les réseaux sociaux, ou même très vite discutés entre amis. C'est pour cette raison que naît un besoin d'aller lire les chapitres avant de se faire spoil : « *t'es obligé de lire en scan si tu veux pas te faire spoil et si tu veux en parler avec tes amis* » explique Raphaël. Léo parle même de « *loi* » : « *En fait, One Piece si on ne lit pas day one on se fait spoil. C'est comme ça en fait, c'est la loi* ». Il indique d'ailleurs que dans son groupe d'amis, il n'a même pas besoin d'être à l'affût pour savoir quand un nouveau chapitre sort,

il sera directement alerté lorsqu'il va recevoir les notifications de ses amis : *« J'ai pas besoin d'être à l'affût parce que du coup sur le serveur discord, tu vas avoir un message dans le channel spoiler et en général quand tu vois un message dans ce channel, tu dis « bon il y a un nouveau scan de One Piece ». Donc tu vas chercher le scan, tu le lis et voilà quoi »*. Il évoque même le fait que certains de ses amis ne lisent même pas les chapitres et se contentent simplement de suivre les spoils trouvés sur internet et les discussions autour des nouveaux chapitres. On assiste alors à un phénomène dans lequel certains lecteurs semblent être moins intéressés par l'œuvre et sa qualité plutôt que par le fait de simplement savoir ce qu'il se passe dans les chapitres.

Cette rapidité avec laquelle il est possible de se faire spoiler est bien évidemment en grande partie due aux réseaux sociaux. Raphaël regrette presque l'époque où les mangas étaient un peu moins connus pour cette raison : *« Ça va très très vite maintenant. En soi, c'est un des trucs qui était bien avant, c'est que, au moins il y avait moins de monde qui parlait du truc, donc, du coup, t'avais pas le risque de te faire spoiler si t'avais pas lu le scan de la semaine. À moins d'aller sur le site dédié et de lire les commentaires, normalement ça allait quoi. Ou alors c'est vraiment, s'il y avait eu une grosse dinguerie, mais bon, pour que tu sois au courant, il fallait qu'il y ait des gens dans ton entourage qui en parlent. Alors que maintenant, tu peux vraiment te faire spoiler n'importe où, n'importe quand. »*

Une autre des principales motivations est l'accessibilité. En effet, comme on a pu le voir précédemment, beaucoup se se posent pas la question de savoir si les sites où ils vont sont légaux ou pas. Et même lorsque les personnes savent que le site n'est pas légal, c'est pour une question de facilité que ces sites sont utilisés. L'objectif est simplement de trouver le premier site qui réponde à leur besoin, comme l'indique Marie : *« Généralement, j'allais sur le premier site qui me paraissait fiable »*. Raphaël explique que *« souvent on cède à la facilité »*. Il prend l'exemple de One Piece, un de ses mangas favoris : *« Quand on te dit qu'il y a une dinguerie dans le dernier scan de One Piece, t'as juste envie de trouver le premier site qui le propose »*. En plus de ces exemples, sur les 37 personnes qui ont répondu à cette question, 17 évoquent le fait qu'ils ont été poussés à lire des scan de manière illégale car on les trouve facilement sur internet.

Par ailleurs, les animés jouent un rôle important dans cette idée de vouloir connaître la suite le plus rapidement possible. En effet, lorsqu'un manga est populaire, il a souvent droit à son adaptation animée. Souvent les animés sortent de manière saisonnière et sont composés de 12 ou 24 épisodes qui sortent de manières hebdomadaires. Une fois qu'une saison est finie, il faut alors attendre plusieurs mois voire années pour que la suite ne

sorte. C'est pour cette raison que de nombreuses personnes qui découvrent des œuvres via leurs adaptations animées se tournent alors vers les scans, impatients de découvrir la suite. C'est le cas de Marie : « *Généralement l'animé s'arrêtait au milieu d'un truc, ou la saison ne sortait que dans deux ans, et donc je me disais « non je ne peux pas attendre », et donc j'allais tout de suite lire les scans* ». Nicolas à la même impatience : « *À chaque fois, je commence un animé qui est en cours de parution, ça m'embête de devoir attendre la suite de l'animé alors je lis le manga. J'ai fait ça pour Chainsaw Man, pour Jujutsu Kaisen, pour Tokyo Revengers...* »

Ensuite, l'utilisation de sites illégaux de lecture de manga peut être motivée simplement par la gratuité. Les lecteurs peuvent accéder à des mangas gratuitement sans avoir à payer des frais d'abonnement ou à acheter des volumes physiques. Cette gratuité peut être particulièrement attractive pour les jeunes lecteurs qui ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour acheter des mangas. Parmi les répondants au questionnaire, 10 personnes sur 37 indiquent qu'elles utilisent des sites illégaux car elles ne souhaitent pas payer pour des mangas en ligne. En outre, 7 personnes évoquent le fait qu'elles ne peuvent pas payer pour des mangas en ligne. On comprend alors que l'aspect financier a une importance dans les motivations à se pencher vers l'illégalité.

Enfin, l'utilisation de sites illégaux de lecture de manga peut être motivée par une insatisfaction à l'égard des alternatives légales. Pour Nicolas, c'est même une sorte de colère envers l'ingratitude des plateformes légales qui le pousse à préférer les sites illégaux. Il considère que le scantrad a énormément contribué à la démocratisation du manga et est en grande partie responsable du succès des mangas en France. Par exemple, il cite One Piece : « *One piece, c'est exclusivement du scantrad depuis que ça existe en France* ». Il critique alors l'arrivée du service légal Manga Plus lancé par la Shūeisha, éditeur japonais de One Piece, qui a contraint de nombreux sites illégaux à fermer leurs portes : « *Ils en ont fait fermer plusieurs [site] ou au moins supprimer la collection One Piece* ». Pour lui, cela n'est pas juste car même si ces sites sont illégaux, ils ont grandement contribué au succès du manga. Il se revendique d'ailleurs comme de la « *team « vive le scantrad »* ». Il ajoute « *C'est bien ! Vive le scantrad !* ». C'est pour cette raison qu'il choisit délibérément d'utiliser un site de scan qui s'appelle « *Manga Moins by Shaeishu* » (en opposition à Manga Plus by Shūeisha). Il s'agit d'un site qui se moque ouvertement de Manga Plus. La charte graphique et les polices utilisées sont les mêmes, certains boutons sont identiques, et la bannière qui fait office de menu est la même. Un peu dans la même idée, Léo est sceptique quant à l'argent qui revient réellement aux auteurs sur les sites légaux : « *Si on lit les chapitres en ligne, même si on*

*achète un format numérique d'un manga, il n'y a pas d'argent vraiment qui va revenir à l'auteur. Déjà que sur le manga papier, il n'y a pas grand chose qui revient à l'auteur. En ligne, je pense que c'est presque nul la valeur qui revient* ». Même s'il est conscient qu'aucun argent n'est reversé aux auteurs lorsqu'il lit en scan, l'argument de contribuer à l'industrie du manga n'est pour lui pas assez bon.

Ensuite, il existe des fonctionnalités sur les sites illégaux qui ne sont pas encore disponibles sur les sites légaux. Léo en évoque une qu'il utilise beaucoup et qui le pousse à continuer d'utiliser le site MangaDex : *« J'ai un compte directement sur MangaDex qui me permet de mettre mes séries en alerte... Quand je lis une série, je la met en alerte, ce qui fait que dès qu'il y a un chapitre qui sort bah en fait quand je vais sur MangaDex j'ai juste à cliquer sur la page update et du coup ça met tous les chapitres qui sont sortis depuis que je ne suis pas allé sur le site. Donc c'est vraiment pratique en fait. C'est une fonctionnalité qui n'existe pas sur les sites légaux si je ne me trompe pas* ». Ce site regorge de ce type de fonctionnalités. Cela crée une expérience personnalisée puisque l'on peut aussi accéder à l'historique des chapitres que l'on a lu ou encore à un système de recherche très avancé. Tant qu'un site légal ne proposera pas ce genre de fonctionnalités ou de personnalisation, Léo ne se posera même pas la question de changer ses habitudes de lecture.

Enfin, il existe une raison majeure qui explique le fait que les lecteurs continuent de lire sur des sites illégaux : la date de sortie des chapitres. En effet, nous l'avons vu précédemment, certains sites légaux comme Manga Plus ou Glénat Manga Max permettent maintenant la lecture des chapitres de série phare le même jour que la sortie au Japon, de manière gratuite et légale. Par exemple, pour One Piece, les chapitres sortent tous les dimanches à 17 h. Rappelons d'ailleurs qu'au format papier, au Japon, les chapitres paraissent le lundi. Le format numérique est de nos jours en avance par rapport à la parution papier. Malgré cela, les chapitres en scan sortent généralement bien avant le dimanche, souvent le vendredi, voire le jeudi. Ils sont obtenus grâce à des scans envoyés illégalement, généralement depuis les imprimeries. Ces deux ou trois jours d'avance font donc toute la différence pour les lecteurs de mangas qui souhaitent avoir leurs chapitres le plus rapidement possible. C'est le cas de Nicolas : *« Je n'ai pas la foi d'attendre, genre pour One Piece par exemple, j'ai pas du tout la foi d'attendre. Je veux la suite de mon histoire vite* ». Il se rend régulièrement sur les trois même sites afin d'utiliser à chaque fois celui qui propose son chapitre de One Piece le plus rapidement possible : *« j'utilise trois sites parce que quand je cherche une de mes séries genre One Piece, les scans sortent les vendredis et genre celui de One Piece il était disponible hier (jeudi) sur l'un des trois*.

*C'est vraiment quand j'ai besoin de ma dose de dopamine très vite et que je vois qu'il y a un des trois sites qui l'a, je vais dessus ». On comprend alors qu'il n'est actuellement pas possible pour les alternatives légales de lutter face aux sites illégaux, sur ce point du moins. Ils auront toujours un retard par rapport aux diffusions pirates. Nicolas résume et conclut sur ce sujet : « Je n'ai pas le temps d'attendre. Si les sites légaux proposaient les chapitres le même jour que les fantrad, ça ne me dérangerait pas d'aller sur ces sites ».*

## 2.3. Des pratiques qui tendent à se renouveler

### 2.3.1. Des signes qui permettent d'entrevoir des nouvelles pratiques

Précédemment, nous avons évoqué un bon nombre de raisons qui font que les lecteurs privilégient les sites illégaux plutôt que les alternatives légales. Seulement, à part la raison en rapport avec la date de sortie des chapitres, avancée de généralement trois jours sur les alternatives pirates, toutes les autres peuvent potentiellement être gommées par les services légaux.

Même si les internautes qui cherchent à lire leurs chapitres juste après qu'ils soient sortis ne changeront probablement pas leurs habitudes rapidement, ceux qui lisent de manière moins automatique, et plus selon leurs envies, ont potentiellement des pratiques qui tendent à progressivement se tourner vers des alternatives légales, dans la mesure où ces dernières continuent d'améliorer leurs offres et leurs services en ligne.

En effet, si l'on s'intéresse aux autres pratiques culturelles illégales en ligne des quatre personnes interrogées, on se rend compte qu'elles sont plutôt limitées. Elles correspondent d'ailleurs à la tendance actuelle. En effet, selon une étude d'envergure<sup>19</sup> menée par l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) de janvier 2017 à décembre 2020 sur les habitudes des citoyens européens en ce qui concerne la consommation de contenus piratés, le téléchargement illégal est en forte baisse. Selon cette étude, les internautes auraient réduit de 50,4 % leur consommation de contenus piratés en l'espace de trois ans. Cette baisse est en partie dû au fait que les offres légales satisfont davantage la demande qu'il y a plusieurs années. Différents domaines

---

<sup>19</sup> EUIPO, Online copyright infringement in EU, 2021 : [https://euiipo.europa.eu/ohimportal/fr/web/observatory/online-copyright-infringement-in-eu\\_2021](https://euiipo.europa.eu/ohimportal/fr/web/observatory/online-copyright-infringement-in-eu_2021) (Consulté le 5 mars 2023)

sont concernés. On retrouve par exemple la musique avec Spotify et Deezer, ou encore l'audiovisuel avec Netflix, Disney+ ou encore Prime Video.

L'apparition de ces offres légales a progressivement laissé le choix aux internautes. Par exemple, Raphaël utilise beaucoup de plateformes légales pour consommer ses contenus culturels en ligne, hormis le manga. Il dispose d'un abonnement Spotify, Netflix et Amazon Prime. À propos de ses autres consommations culturelles en ligne, il explique : « *Pour ce qui est des films et séries maintenant, je suis un flemmard, j'en ai marre des pubs. Donc, j'en ai marre des sites de streaming illégaux qui sont chiants. Quand je regarde des films ou des séries ou quoi, généralement c'est sur Netflix, Amazon Prime et tout. Si ça n'est pas sur les plateformes, bah tant pis, je le regarderai une autre fois* ». Pour la musique, c'est pareil, il ne télécharge illégalement que si des musiques qu'il aime ne sont pas disponibles sur Spotify, ce qui arrive rarement. De la même manière, Nicolas indique qu'à part le manga, il ne fait « *rien d'illégal sur internet* ». Il dispose aussi d'un abonnement Crunchyroll pour sa consommation d'animés et de Netflix pour sa consommation audiovisuelle. C'est pareil du côté de Marie, qui dispose d'un abonnement Netflix, Crunchyroll et Disney+. Ces exemples prouvent qu'avec le temps, les consommateurs de manga vont peut-être commencer à se lasser des pubs ou de la qualité variable des sites de scantrad, au profit des alternatives légales. On peut alors légitimement imaginer que le schéma qui s'est réalisé avec les plateformes de musiques et de vidéos à la demande va s'appliquer au manga dans les années à venir.

Marie et Raphaël indiquent qu'ils sont maintenant bien plus patients qu'avant, ce qui leur permet d'attendre les sorties légales pour consommer leur contenu. Marie déclare : « *Maintenant je suis un peu plus patiente, et donc en fait je suis capable d'attendre quand des mangas sortent* ». Raphaël indique qu'il lui arrive maintenant assez régulièrement d'attendre la sortie des chapitres de ses séries favorites sur Mangas Plus : « *C'est juste pour les mangas du Shonen Jump donc One Piece et Jujutsu Kaisen. Je crois que c'est à peu près les seuls en ce moment que je lis* ».

De plus, nous avons vu que l'utilisation des alternatives légales de lecture de manga semble augmenter, même si pour l'heure aucune étude ne le confirme. Romain Regnier, fondateur de mangas.io, affirme que depuis ses débuts en 2020, ils ont « *multiplié par 100 le nombre d'inscriptions* ». De fait, en continuant d'améliorer leurs services, en prenant pour exemple les fonctionnalités mises en place sur les sites pirates, les alternatives légales peuvent arriver à proposer des sites dont l'expérience utilisateur devance largement celle des sites illégaux, devenant un argument fort. La traduction doit aussi



rester de grande qualité pour continuer d'être un argument fort. En outre, les lecteurs de mangas deviennent de plus en plus concernés par la contribution au soutien des auteurs et des éditeurs, ce qui est encore une fois un signe qui prouve que les plateformes légales ont une carte à jouer sur ces prochaines années.

### 2.3.2. Des pratiques illégales qui participent au développement de l'industrie du manga

Malgré le fait que les pratiques du scantrad soient illégales puisqu'elles violent les droits d'auteurs, de plus en plus d'acteurs du milieu du mangas admettent que cette pratique contribue à développer l'industrie du manga, d'une certaine manière. Certes les auteurs et les éditeurs ne touchent pas de revenus lorsqu'un chapitre est lu en ligne, mais le fait est qu'il est lu quand même. Ainsi le manga gagne en visibilité et donc potentiellement en popularité. Plus un manga devient populaire, plus il a de chance d'être acheté au format papier par des lecteurs. Comme nous l'avons montré précédemment, les lecteurs achètent les mangas qu'ils aiment particulièrement. Ainsi, cette popularité peut à son tour générer de nouveaux lecteurs. Un cercle vertueux peut alors être généré.

Selon le rapport de Hadopi sur la BD numérique de 2017, « *Toute l'originalité des pratiques d'accès illicites des mangas est que le scantrad n'est pas forcément un frein aux ventes papier. En effet, si les lecteurs aiment réellement une série, ils n'hésiteront pas à l'acheter en format physique après l'avoir lue sous forme de scantrad* ». Dans ce rapport, des éditeurs ont été interrogés. L'un d'entre eux déclare : « *Ils veulent acheter l'objet, ça c'est sûr, la plupart d'entre eux quand ils aiment la série ils veulent l'acheter, mais ils ont quand même envie de le lire avant* ». Un acteur des plateformes légales en France affirme : « *C'est assez bluffant, ils vont le lire en numérique en amont et aller le racheter en papier après quand il sort. Donc c'est là qu'il y a quelque chose d'assez déconcertant.* »

Ensuite, le scantrad permet à des lecteurs d'accéder à des titres qui ne sont pas disponibles dans leur pays, ou qui ne sont pas encore traduits en langue française. Les lecteurs peuvent alors découvrir de nouveaux titres et de nouveaux auteurs, ce qui peut susciter leur intérêt pour l'industrie du manga en général. Par conséquent, il est possible de penser que la lecture illégale de manga en ligne peut agir comme une forme de publicité gratuite pour l'industrie du manga. C'est d'ailleurs quelque chose que l'on

observe dans les entretiens quantitatifs. Léo affirme qu'il « découvre très rarement les mangas en papier [...] En fait, je lis d'abord en version numérique parce que le rythme de production a de la latence pour que ça arrive jusqu'en France. Ensuite mes mangas préférés je les achète en papier pour pouvoir les relire ». Pour Raphaël, c'est la même chose : « Pour moi le scan en ligne ça me permet de découvrir des mangas. C'est vrai que je n'ai pas forcément envie d'acheter des trucs à l'aveugle. Si j'achète des trucs mais que c'est nul ça m'embête un peu. C'est pour ça que je n'achète que les collections que j'aime bien ». Il a même des exemples de séries qu'il a acheté après les avoir découvertes en ligne : « Par exemple Dandadan j'ai commencé à lire en scan et j'ai adoré. Dès que les tomes sont sortis en France, je les ai achetés parce que j'ai conscience que ça aide l'auteur. Et oui parce que j'adore le truc. Quand j'aime vraiment quelque chose en scan, je vais l'acheter derrière en manga. C'est un peu ma contribution. Je ne vais pas forcément payer pour lire des scans mais si jamais je trouve que c'est bien derrière, je vais quand même faire un effort pour essayer d'acheter parce que ça vaut le coup et ça aide l'auteur ». Cette citation résume bien l'état d'esprit de bon nombre de lecteurs de mangas, surtout quand l'on voit que sur 37 répondants, 27 indiquent avoir déjà acheté un manga après l'avoir découvert en scan. Parmi les titres qui reviennent le plus, on retrouve DanDaDan, Kingdom ou encore Blue Lock.

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Blue Box,</li> <li>• Komi-San,</li> <li>• Spy x Family,</li> <li>• Dandadan,</li> <li>• Deadpool Samourai,</li> <li>• Tokyo Ghoul</li> <li>• Kingdom,</li> <li>• Les mangas de Junji Ito,</li> <li>• Gunnm,</li> <li>• L'attaque des titans,</li> <li>• My Hero Academia,</li> <li>• Shangri-La Frontier,</li> <li>• Bloom into you,</li> <li>• One Piece,</li> <li>• Blue Period,</li> <li>• Assassination Classroom,</li> <li>• Samurai 8,</li> <li>• Bleach,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fullmetal Alchemist,</li> <li>• Arslan,</li> <li>• Soul Eater,</li> <li>• Tales of demons and gods,</li> <li>• Sakamoto Day's,</li> <li>• Undead Unluck,</li> <li>• Four Knight of Apocalypse,</li> <li>• Jojolion,</li> <li>• Kaiju n°8</li> <li>• Berserk,</li> <li>• One Punch Man,</li> <li>• Ajin,</li> <li>• Gamaran,</li> <li>• A Silent Voice,</li> <li>• Bestiarius,</li> <li>• Enigma,</li> <li>• Psyren,</li> <li>• Boy's Abyss,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jagaaan,</li> <li>• Bakuman,</li> <li>• Eyeshield 21,</li> <li>• All you need is kill,</li> <li>• Hunter x hunter,</li> <li>• Jujutsu kaisen,</li> <li>• Holyland,</li> <li>• Chainsaw man,</li> <li>• Demon Slayer,</li> <li>• Frieren,</li> <li>• Dr. Stone,</li> <li>• Moi quand je me réincarne en slime,</li> <li>• Black clover,</li> <li>• Im a spider so what,</li> <li>• Mob psycho 100,</li> <li>• Gannibal,</li> <li>• The Breaker</li> </ul> |
|---|---|---|

Figure 6 : Liste des mangas cités par les répondants du questionnaire quantitatifs lorsqu'on leur demande les mangas qu'ils ont achetés au format papier après les avoir découvert en scan

En conclusion, la lecture de scans en France sont certes illégales, mais elles contribuent quand même d'une certaine manière au développement de l'industrie du manga. Les plateformes qui proposent du contenu légal peinent toujours à convaincre les lecteurs,

mais en continuant d'améliorer les services qu'elles proposent, elles peuvent espérer concurrencer les contenus pirates.

## **Partie 3**

-

### **Une inscription des pratiques de consommation de mangas dans d'autres pratiques culturelles**

## 3.1. Des pratiques dorénavant ancrées dans le paysage culturel français

### 3.1.1. Des pratiques « amateurs » qui remontent à plus de 30 ans

Nous l'avons vu précédemment, le manga est arrivé en France dans les années 1970, mais c'est bien à partir de la fin des années 1980 que cette culture commence à gagner progressivement en popularité. Au départ peu connus et peu accessibles, ils étaient principalement distribués dans des magasins spécialisés et n'avaient qu'un public de niche, principalement des amateurs de culture japonaise. La traduction des mangas était souvent maladroite, les noms des personnages étaient modifiés et les dialogues étaient édulcorés pour s'adapter à la sensibilité occidentale. Bounthavy Suvilay, professeure en lettre moderne et enseignante, distingue trois phases au cours desquelles les traductions ont été modifiées<sup>20</sup>, en raison de « *différentes configurations économiques des entreprises françaises et japonaises* ». Elle explique :

*« Après une première période durant laquelle l'œuvre originale domestiquée est fortement réécrite pour toucher un large public non initié à la culture japonaise, durant une deuxième étape une partie des éditeurs noyautés par les fans entame un processus d' « exotisation », l'éloignement de la culture source devenant un argument de vente. Enfin, dans la configuration la plus récente, les stratégies de traduction sont adaptées à des marchés spécifiques, une nouvelle forme de domestication permettant de recruter un large public en dehors des amateurs de mangas tandis que les amateurs se chargent d'une grande partie de la traduction des blockbusters japonais sur les circuits non légaux. »*

Dans la première phase, on peut retrouver l'idée que l'enfant est un « *lecteur peu compétent* », et qu'il faut adapter les traductions pour qu'elles « *corresponde[nt] aux compétences et connaissances supposées de l'enfant* ». C'est pour cette raison que dans le premier tome de Dragon Ball paru en 1993, « *la portée parodique du premier tome disparaît. De manière générale, la tonalité humoristique est estompée* ». Par ailleurs, cette première édition de manga est publiée dans le sens de lecture français, de gauche à droite, toujours dans cette idée de s'adapter à la sensibilité occidentale. Cela prouve

---

<sup>20</sup> SULIVAY Bounthavy, « Traduire les best-sellers du manga : entre « domestication » et « exotisation » », *Revue Critique de Fiction Française Contemporaine*, n° 19, 2019, p.189-201

qu'à cette période-là, le manga était une culture encore plutôt mineure, malgré le très grand succès du club Dorothée (1987-1997). D'ailleurs, Glénat a profité de cet engouement autour des animés diffusés à la télévision pour publier le manga Dragon Ball en 1993 et destine ainsi les mangas à une communauté déjà installée d'amateurs. Le grand succès de cette édition poussera alors Glénat à publier d'autres titres en vogue chez le club Dorothée, tels que Olive et Tom, Ranma ½ ou encore Sailor Moon. C'est d'ailleurs à cette période-là que beaucoup de personnes découvrent les mangas. C'est le cas de la mère de Nicolas, qui lui a par la suite transmis sa passion du manga : « *C'est ma mère, elle regardait genre Jeanne et Serge, Ranma ½. des trucs comme ça quand elle était petite. [...] Quand elle était petite, ça passait à la télé, elle avait des mangas de sa génération et derrière elle nous avait acheté des CD* ».

Ensuite, dans la deuxième phase évoquée par Bounthavy Suvilay, illustrée par la sortie de l'édition deluxe de Dragon Ball en 2003, on observe que les éditeurs souhaitent « *proposer une version très proche de la langue d'origine (foreignization), accentuant l'impression d'être face à une fiction étrangère* »<sup>21</sup>. Pour bien faire comprendre, Bounthavy Suvilay propose une comparaison de la première édition de Dragon Ball (1993), et de l'édition Deluxe (2003).

Première édition	Édition Deluxe
<p>Lorsque <u>Gyumao</u>, le terrible gardien de la montagne de feu, voit apparaître <u>Sangoku</u> et son <u>nuage supersonique</u>, son agressivité se transforme en curiosité</p> <p><i>(je souligne les termes traduits différemment dans les deux versions)</i></p> <p>Traduction de Kiyoko Chappe, <i>Dragon Ball</i>, 1995, tome 2, p. 5.</p>	<p>Le terrible <u>Gyûmaô</u>, surnommé l'empereur des démons, a radicalement changé d'attitude à la vue du <u>kinto-un</u> de <u>Son Gokû</u>. En effet, il sait qui lui a donné ce nuage : c'est son ancien maître vénéré, Muten Rôshi... qui n'est autre que ce vieillard excentrique, Kamé Sennin... !</p> <p><i>(ponctuation [sic])</i></p> <p>Traduction de Fedoua Thalal, <i>Dragon Ball</i>, 2003, tome 2, p.8.</p>

Figure 7 : Comparaison d'une citation de la première édition de Dragon Ball (1993), et de son l'édition Deluxe (2003), réalisée par Bounthavy Suvilay

Grâce à cet exemple, on comprend que le public manga devient peu à peu un peu plus familier avec cette culture japonaise. Seulement, il convient de noter que cette édition, même si la traduction se rapproche de la culture japonaise, n'est toujours pas dans le

<sup>21</sup> Idem

sens de lecture d'origine, mais bien celui occidental. Cette édition avait pour but de convaincre « *un public découvrant la fiction par le biais des jeux vidéo Dragon Ball très populaires sur les consoles de salon* ». Cette stratégie a une nouvelle fois fonctionné puisque l'édition Deluxe a été beaucoup vendue en France. C'est donc un deuxième succès pour Glénat autour du même titre. Ce succès s'illustre par le biais de Raphaël qui indique que ses grand frères achetaient les tomes de Dragon Ball ainsi que les jeux vidéos sur PS2 : « *Mes grands frères, vu qu'ils étaient vraiment fans de Dragon Ball, forcément ils achetaient aussi des jeux sur PS2 quoi* ».

Enfin, la troisième phase évoquée par Bounthavy Suvilay, parle de « *domestiquer l'œuvre originale sans trop la détériorer dans une forme de traduction que l'on pourrait qualifier de mainstream* ». Elle cite plusieurs exemples : « *Les particules honorifiques (kun, san, sempai) et termes japonais disparaissent au profit d'équivalents, les régionalismes originaux sont transposés sous forme de provincialismes français* ». On assiste avec cette phase à une volonté de la part des éditeurs de démocratiser le mangas, et de le rendre accessible à une cible plus large. Bounthavy Suvilay<sup>22</sup> explique : « *Les pratiques se standardisent au niveau de la chaîne de production et le marché du manga entre en phase de croissance continue. Y voyant un relais de croissance inédit, les grandes sociétés du livre investissent le secteur en rachetant les petits éditeurs indépendants, ou en créant leur filiale spécialisée. Afin de rentabiliser les investissements, de nouvelles politiques éditoriales sont mises en place afin de toucher le plus large public possible, de sortir du lectorat déjà habitué aux mangas* ». D'ailleurs, l'exemple de la troisième édition de Dragon Ball (la Perfect Edition), sortie en 2009, illustre cette tendance en ayant pour but de faciliter la lecture pour le grand public. C'est pour cette raison que « *les termes japonais et les accents circonflexes* » ont été évacués, toujours selon Bounthavy Suvilay. On remarque d'ailleurs que cette édition est au sens de lecture japonais, ce qui prouve que la culture japonaise s'est démocratisée en France. Cette stratégie semble avoir porté ses fruits puisqu'aujourd'hui le manga est beaucoup plus *mainstream*. Les chiffres de ventes que nous avons pu voir précédemment prouvent que la tendance est à la croissance.

En parallèle à cela, la popularité croissante des mangas est aussi due à l'émergence d'Internet dans les années 90. Les sites web dédiés à la culture japonaise et aux mangas ont permis à de nombreux fans de découvrir des titres jusque-là inconnus en France. Les fans ont commencé à s'organiser en communautés en ligne, à échanger des scans de

---

<sup>22</sup> Idem

mangas et à les traduire eux-mêmes, permettant une diffusion plus large de ces œuvres. Comme nous l'avons vu précédemment, cette pratique illégale a été critiquée par les éditeurs de manga français qui y voyaient une concurrence déloyale. Aujourd'hui, on observe que ces pratiques participent d'une certaine manière au développement de l'industrie du manga.

Cette culture de fan et la notion « d'amateur » est particulièrement centrale dans le monde du manga, notamment avec les scantrad par exemple. Patrice FLICHY en 2010 détermine trois figures de l'amateur<sup>23</sup> dans le domaine de la culture dans son ouvrage *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Pour lui, il y a :

1. Celui qui réalise, qui fabrique
2. Le Fan
3. Le partage d'expérience

On remarque que les plateformes de scantrad répondent à ces trois figures :

1. L'amateur « produit », « fabrique » grâce à des « outils de production » et de « diffusion » (Flichy, 2010). Dans le scantrad, ce sont bien des amateurs qui s'occupent de traduire, d'éditer (placer les textes traduits dans les bulles) et corriger les fautes des traductions à l'aide d'outils de production. Ensuite, les chapitres sont diffusés sur des plateformes. Même si une grande majorité finit par arrêter à un moment, certains arrivent à un débouché professionnel. Par exemple, c'est le cas de la team de scantrad Kingudamu qui, depuis 2018, participe désormais à l'élaboration des volumes de la version française du manga Kingdom aux éditions Meian, après avoir traduit pendant de nombreuses années le titre sur des plateformes illégales.
2. La figure du Fan est un « amateur de culture populaire », a une immense « compétence dans son domaine » et « crée ses propres codes d'interprétation » (Flichy, 2010). Encore une fois, dans la consommation de scantrad, on retrouve ses caractéristiques. Dans les commentaires liés à la sortie de chapitres, on retrouve très souvent un lexique propre à la lecture de scan, que les fans se sont transmis. Par exemple, pour parler du personnage principal, on parle souvent de « MC », ce qui signifie « Main Character » (personnage principal en anglais). Cette figure du Fan reprend le « braconnage culturel » de Michel de Certeau, ce postulat selon lequel les individus ne sont pas passifs et utilisent des « ruses » lors de leurs pratiques culturelles quotidiennes, mettant en avant leurs fonctions créatives (Certeau, 1980).

---

<sup>23</sup> FLICHY Patrice, « Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique », *Communication & Organisation*, Vol. 39, n° 1, 2011, p. 257-259.



3. Le partage d'expérience fait référence à l'amateur qui va partager son expérience. Pour le scantrad, de nombreux sites proposent un forum où les consommateurs peuvent débattre, discuter de théories et autres autour des mangas qu'ils lisent. D'autres proposent un système de notes, avec la possibilité de partager une critique. La plupart disposent de classements de popularité des œuvres qu'ils diffusent

Ensuite, la notion de passion est au cœur des propos des amateurs. Par exemple, l'équipe de traduction Sumire Team explique qu'elle a pour but de « *partager sa passion pour la culture asiatique* ». Comme le dit Bounthavy Suvilay, « *ces amateurs se distinguent des professionnels en affichant un ethos de passionnés désintéressés s'opposant au supposé mercantilisme des éditeurs officiels* ». Via ce partage avec le reste des fans, on assiste alors à ce que Henry Jenkins appelle une culture participante, comme le montre Laurence Allard<sup>24</sup> : « *C'est ainsi que la convergence culturelle débouche, selon Jenkins, sur une culture participante : « L'explosion de nouvelles formes de créativité l'intersection de différents médias et technologies, industries et consommateurs encourage une nouvelle culture participante en donnant les moyens aux gens et des outils pour archiver, annoter, s'approprier et diffuser du contenu » »*

Par ailleurs, avec la popularisation des mangas, les pratiques de lecture ont également évolué. Les lecteurs ont commencé à acheter des mangas en librairie, dans des magasins spécialisés ou en ligne. Les fans ont également créé des événements tels que des conventions de manga ou des soirées de visionnage d'animés, permettant aux fans de se rencontrer et d'échanger sur leur passion commune. Même si ces événements ont été très impactés par la crise sanitaire, ils étaient très populaires à la fin des années 2010. Raphaël indique s'être déjà rendu dans ce genre d'événement : « *Ca m'est arrivé d'aller en convention pour m'intéresser à tout ce qui était de la culture japonaise* ».

Pour conclure, aujourd'hui, les mangas font partie du paysage culturel français et sont appréciés par un public diversifié. Ils sont devenus un phénomène de société, qui influence d'autres domaines comme la mode, la musique ou le cinéma. Par exemple, en 2018, une collaboration entre la marque de prêt-à-porter française Petit Bateau et le Studio Ghibli, célèbre studio d'animation japonais, a vu le jour. En 2018, l'humoriste et réalisateur Philippe Lacheau sort au cinéma son film *Nicky Larson et le Parfum de Cupidon*, adaptation du manga *City Hunter* écrit et dessiné par Tsukasa Hōjō. Il déclare que c'est une « joie immense d'adapter et réaliser au cinéma le dessin animé de [son]

---

<sup>24</sup>ALLARD Laurence, BLONDEAU Olivier, « 2.0 ? : culture numérique, cultures expressives », Médiamorphoses, 2009, n°24, p.20

enfance, Nicky Larson ! » Il ajoute qu'il souhaite « rester le plus fidèle possible au manga » pour ne pas décevoir les fans de Nicky Larson. Il a d'ailleurs, comme beaucoup de gens, découvert cette œuvre grâce au club Dorothee, c'est pour cette raison que Dorothee, animatrice de l'émission, a fait un caméo dans le film.

### 3.1.2. L'ancrage de la culture manga en France : les exemples de campagnes de communication à grandes échelles

La culture manga est devenue un élément incontournable du paysage culturel français, et cela se reflète notamment dans les campagnes de communication à grande échelle qui ont été lancées pour promouvoir ce genre culturel. Ces campagnes ont contribué à populariser le manga auprès du grand public français, et ont permis de faire découvrir cette culture aux personnes qui ne la connaissaient pas encore. Sur les 40 personnes ayant répondu au questionnaire quantitatif, 36 d'entre elles indiquent avoir déjà été confrontées à des actions de communication liées aux mangas, tels que affiches, des vidéos sponsorisées, des pubs sur les réseaux sociaux... Sur ces 36 personnes, 31 pensent être plus exposées à ces actions de communication qu'il y a 10 ans. Ces chiffres vont de paire avec ceux qui évoquent la croissance des chiffres liés aux ventes de mangas que nous avons pu voir précédemment.

Pour continuer de rendre les nouveaux titres plus visibles, les éditeurs redoublent d'efforts. Ces dernières années, de nombreuses campagnes de communication liées au manga voient le jour, et certaines sont de grandes ampleurs. Récemment, Kazé (maintenant racheté par Crunchyroll) a mis en place un habillage de quarante six mètres aux couleurs du manga Kaiju n°8 sur les fenêtres de la bibliothèque François-Mitterrand. C'est la première fois que la Bibliothèque nationale de France (BnF) accueille un manga pour son affichage géant.



*Figure 8 : Affichage pour la promotion du manga Kaiju N°8 à la Bibliothèque nationale de France, réalisé par Kaze en collaboration avec l'agence Hype Notice*

Pour faire face à un marché de plus en plus concurrentiel, les maisons d'éditions telles que Kaze n'hésitent plus à déployer des moyens de grandes envergures, à l'image de cet affichage. Pour *l'Internaute.com*, Valentin Paquot, journaliste spécialiste du manga, s'est intéressé aux stratégies de communications des maisons d'édition<sup>25</sup>. Pour lui, « *les équipes Kazé conçoivent leurs plans de com' sans se poser la moindre contrainte, aussi bien en termes de budget qu'en termes de faisabilité. C'est une fois que le concept est trouvé que se posent les questions de la réalisation* ». Dans son article, Valentin Paquot interroge plusieurs professionnels du secteur, tel que Pierre Valls, directeur éditorial de Kazé Manga. À propos de l'affichage de Kaiju N°8, il déclare : « *Il faut lutter contre toute forme d'autocensure. Il y a cinq ans, on n'aurait même pas osé émettre l'idée d'habiller la BnF* ». On comprend dès lors l'évolution de la consommation de manga, en l'espace de cinq ans, au travers de cet exemple de stratégie de communication. Valentin Paquot

---

<sup>25</sup> Valentin Paquot, *La communication, le nouveau nerf de la guerre des mangas !*, 2021 : <https://www.linternaute.com/livre/mangas/2575650-la-communication-le-nouveau-nerf-de-la-guerre-des-mangas/> (consulté le 15 mars 2023)

ajoute : « *La popularité des mangas est telle aujourd'hui que non seulement les éditeurs osent proposer des partenariats à des institutions comme la BnF, mais ces dernières les reçoivent avec attention et bienveillance. Les années où l'ostracisation du manga était la norme semblent tout à coup très loin* ». Jérôme Manceau, directeur marketing chez Kaze, déclare que les timings de diffusion des actions de communication sont essentiels : « *On a aussi un timing différent entre les primo-recommandants comme les journalistes ou les créateurs de contenu qui oeuvrent pour la notoriété et les libraires, clé de voûte de notre succès, qui reçoivent des PLV, posters et goodies au moment de la sortie. Communiquer trop tôt en point de vente peut générer de la frustration auprès du lecteur qui ne peut pas acheter son manga* ». Des corners dédiés au manga et des systèmes de photocall ont été mis en place dans plusieurs villes. Tous ces exemples de communication à grande échelle ont dans le cas de Kaiju N°8 porté leurs fruits, puisque que le titre est devenu le lancement le plus important de l'histoire de Kaze, et même le meilleur lancement pour un manga en une semaine en France, avec 22 041 exemplaires. Même si ce genre de campagnes de communication à grande échelle restent mineures, elle n'aurait pas été possible si l'engouement autour du manga n'avait pas été aussi haut.

D'ailleurs, on peut voir d'autres exemples d'actions mises en place en France que l'on aurait pas forcément pu observer il y a une dizaine d'années. Cela se traduit, par exemple, par la multiplication de soirées événements pour célébrer des lancements. Le 25 février 2023, le cinéma Gaumont Champs-Élysées a accueilli le producteur Yuma Takahashi et Katsuyuki Konishi, le comédien de doublage japonais à l'occasion d'une soirée dédiée au lancement de la saison 3 de l'animé Demon Slayer.

À l'inverse, de plus en plus de marques utilisent l'imagerie manga pour vendre leurs produits. C'est notamment le cas de Picard, entreprise de produits alimentaires surgelés, qui, en 2022, a lancé une large campagne de publicité en surfant sur la « *culture food des mangas* ». Ce terme utilisé par l'agence de communication SCORE DDB, fait référence à « *la fusion de l'art culinaire et de l'art visuel* ». En effet, comme nous le verrons plus tard, la gastronomie asiatique, et en particulier japonaise, est très appréciée par les consommateurs de mangas, en grande partie car elle est beaucoup représentée. Dans sa campagne de publicité, Picard l'a donc bien compris, et l'a retranscrit, allant jusqu'à utiliser des dessins dans le style manga même sur les affiches, que ce soit les personnages ou la nourriture qui y sont représentés.

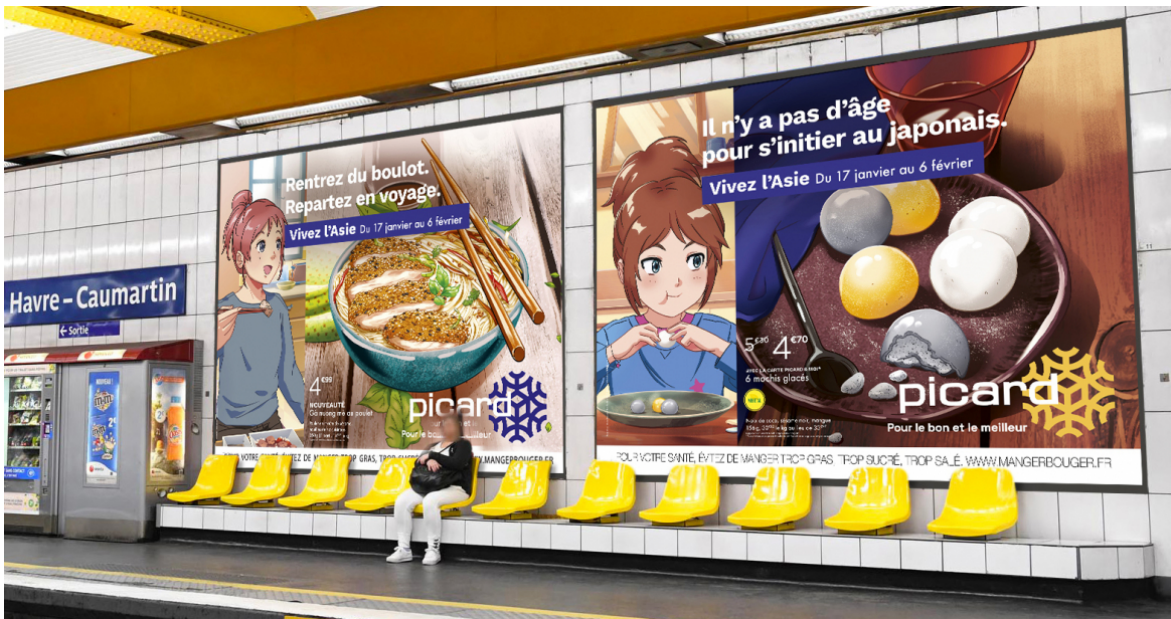


Figure 9 : Affichage de la campagne de publicité Picard, utilisant l'imagerie manga

## 3.2. Des pratiques de lecture de manga qui accompagnent d'autres pratiques de lecture en tout genre

### 3.2.1. Une consommation qui ne se limite pas aux mangas

Les mangas, tout comme les autres types d'œuvres, permettent de se plonger dans n'importe quel genre ou univers. Les lecteurs de manga ne se cantonnent rarement à un seul type de manga. Ils ne lisent pas uniquement des mangas de sport, ou uniquement des mangas de romance. D'ailleurs, les genres sont souvent mélangés, comme par exemple avec le récent Blue Box qui mélange romance et sport. Les fans de mangas sont donc souvent des lecteurs polyvalents, capables de s'intéresser à différents genres et différents types d'œuvres.

Les pratiques de lecture de mangas s'accompagnent souvent d'autres types d'œuvres. Sur les 40 répondants, seuls 4 indiquent qu'ils ne lisent que des mangas, et aucun autre type d'œuvre. Parmi les autres réponses, on retrouve 29 personnes qui déclarent lire aussi des romans, en plus de leurs consommations de mangas. C'est par exemple le cas de Marie : « *Je consomme beaucoup de bouquins, en général des romans* ». Elle indique ne pas lire que cela, mais cela représente une bonne partie de ses lectures : « *Je ne lis pas que des romans parce que j'essaie de m'ouvrir un peu à d'autres types. Mais on va dire, une grosse partie de ma bibliothèque, c'est des romans.* » Elle explique d'ailleurs que plus que le type de lecture, c'est plutôt le genre d'œuvres qui l'intéresse, et que à partir de là, elle est prête à lire sur n'importe quel format : « *J'aime beaucoup tout ce qui a à voir avec la fantaisie. C'est un peu ce type de lecture vers laquelle je me dirige.* »

De leur côté, Raphaël et Léo sont parfois amenés à lire de la bande dessinée européenne, même si c'est de manière bien moins récurrente que le manga. Pour Léo, c'est souvent pour des raisons graphiques, lui qui se considère comme un « *fan des dessins* ». Ça lui arrive d'ailleurs parfois d'aller en librairie et d'acheter des œuvres seulement pour leurs couvertures. Il se sert des œuvres qu'il lit pour les garder comme des références : « *Même si je trouve l'histoire on va dire pas dingue juste si c'est bien dessinés et qu'il y a quelque chose à garder au niveau des dessins, alors ça me va, dans le sens où pour moi c'est des références en fait* ». Parmi tous les répondants, 15 personnes indiquent lire des bandes dessinées franco-belges.

À part les mangas, quels autres livres lisez-vous ?

40 réponses

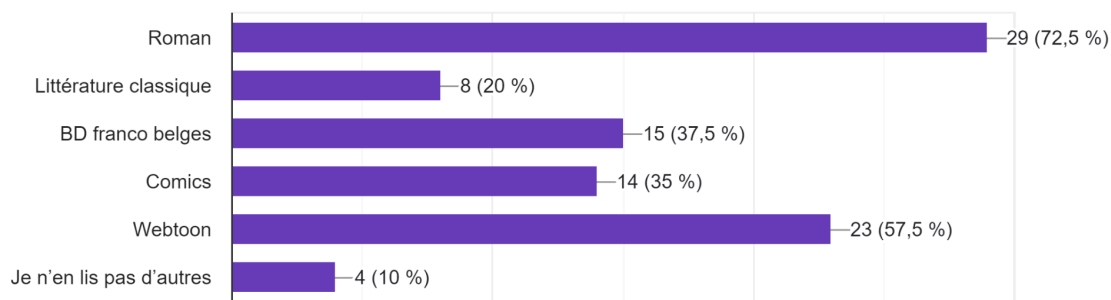


Figure 10 : Répartition des autres lectures des consommateurs de mangas

En suivant la répartition complète de toutes les autres lectures, on remarque qu'aucun genre n'est vraiment délaissé par les consommateurs de manga. Les consommateurs qui ne lisent rien d'autre sont même en forte minorité.

### 3.2.2. La lecture de webtoon et de manga : un lien fort

La répartition des autres lectures des consommateurs de mangas indique que beaucoup lisent aussi des webtoons en plus des mangas. Comme nous l'avons vu précédemment, malgré des différences, ces deux types d'œuvres tendent à se rapprocher dans l'imaginaire des gens, tant par leurs ressemblances graphiques que par leur mode de consommation très numérique. Pour les webtoons, la consommation papier est plus récente.

Raphaël indique qu'en plus des mangas, il lit beaucoup de scan de webtoon : « *Je lis mes petits scans de webtoon quand ils sortent le matin* ». Pour Nicolas, c'est la même chose, il lit « *peut-être 60 webtoons différents* ». Marie a aussi une consommation de webtoon, mais beaucoup moins grande que les deux précédentes : « *Ca peut m'arriver d'aller sur l'appli et de voir un peu ce qui se passe. Mais là, je n'en lis plus en ce moment* ».

Nous l'avons vu précédemment, Raphaël évoque le fait que l'univers graphique des webtoon coréen, se rapproche du manga. Cela se justifie puisque les deux pays sont proches géographiquement et ont des similarités dans leurs cultures respectives. Par

ailleurs, les deux formes de médias sont généralement associées à une esthétique visuelle forte, avec des illustrations de qualité. À l'instar des couvertures de mangas, les webtoons misent beaucoup sur la miniature pour attirer l'œil des lecteurs, et se démarquer. Sur ce point, Nicolas admet choisir ses lectures de webtoon uniquement grâce aux visuels : « *Quand je vais sur Webtoon ou sur un site qui en propose, en général l'intrigue, je m'en fiche, je regarde que les dessins* ». Cela s'est confirmé le jour où il a participé à une enquête lancée par l'application Webtoon : « *Je m'en étais pas rendu compte avant, mais en répondant à l'enquête de webtoon, je m'étais rendu compte que mes webtoons je les sélectionne vraiment juste à l'image la plupart du temps* ». Il s'est ensuite rendu sur l'application qu'il utilise pour lire ses webtoon coréen pour expliquer en temps réel la manière dont il choisit ses lectures : « *En fait, tu vois vite quel style va te parler. Genre par exemple moi ça, ça me parle vraiment pas du tout. Ça peut avoir 4,7/5 jamais de ma vie je ne le lirais. Ça te fait un tri très vite* ». Souvent, lorsqu'il ne sait pas trop quoi lire sur son application, Nicolas tri les œuvres par note (sur 5) et « *regarde tout ce qu'il y a au-dessus de 3,8* ». Ensuite, il fait son choix en se basant en fonction des dessins.

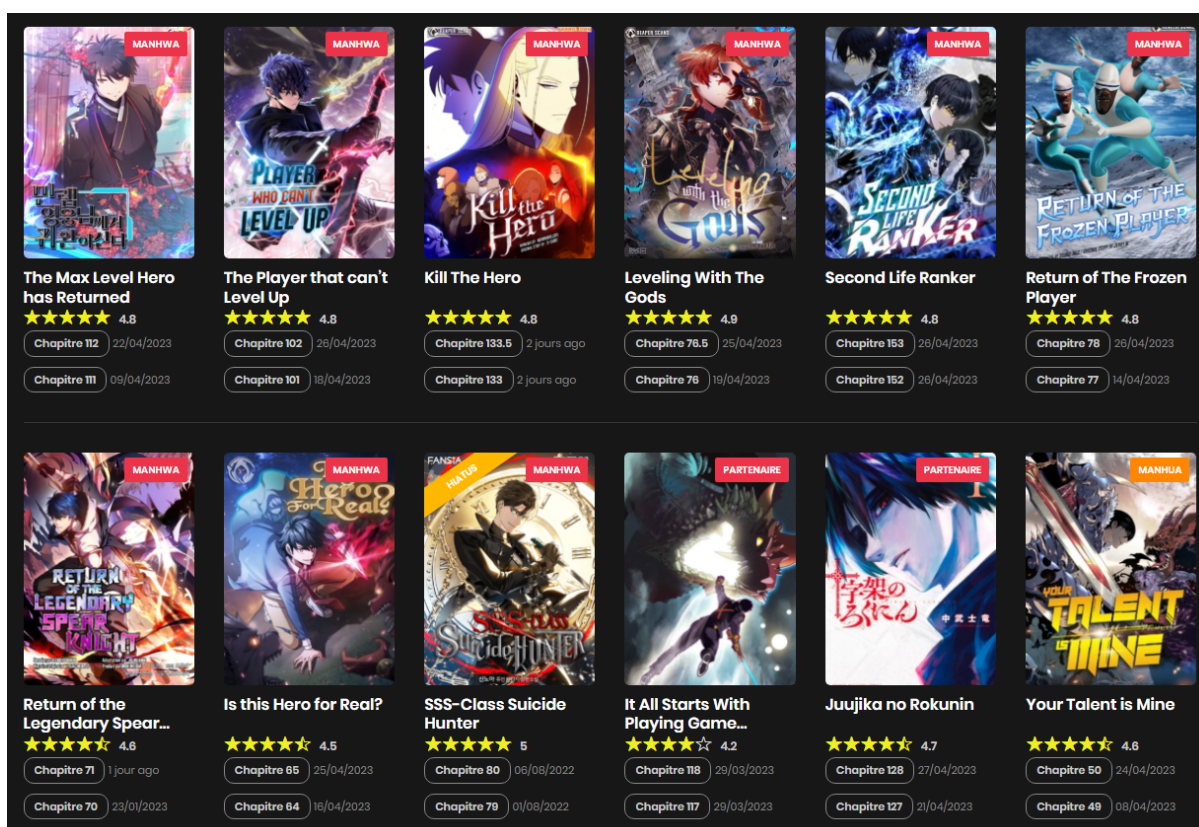


Figure 11 : Page du site reaperscans.fr affichant les œuvres les plus plébiscitées



### 3.3. Une superposition des pratiques de consommation de mangas à d'autres pratiques culturelles

#### 3.3.1. La culture japonaise dans sa globalité : la gastronomie japonaise à l'honneur

Lorsque l'on s'intéresse au questionnaire quantitatif, la réponse qui ressort le plus concernant les aspects de la culture japonaise qui intéresse les consommateurs de mangas concerne la gastronomie japonaise, avec 26 réponses sur les 40 répondants. En effet, la nourriture est un élément omniprésent dans les mangas et les animés japonais. De nombreux titres incluent des scènes détaillées de repas et de cuisine, souvent présentées de manière visuellement attrayante et appétissante. Certains mangas à succès ont d'ailleurs pour thème la nourriture, comme *Food Wars* ou *Toriko*. Cette forte représentation de la nourriture dans les mangas a plusieurs explications.



Figure 12 : Planche du tome 3 du manga *Food Wars* (Yūto Tsukuda, Shun Saeki)

La culture japonaise accorde une grande importance à la nourriture et à la façon dont elle est préparée. Le processus de préparation de la nourriture est considéré comme un art, à l'image de la cérémonie du thé japonaise. Les repas sont souvent associés à des moments de convivialité et de partage. Cette importance de la nourriture dans la culture japonaise se reflète dans les mangas, où les repas sont souvent utilisés pour symboliser des moments d'intimité et de connexion émotionnelle entre les personnages.

En outre, certains titres peuvent avoir une portée éducative et informative. Ils peuvent inclure des informations détaillées sur la nourriture, les ingrédients et les techniques de cuisine utilisés. L'exemple le plus notable est, encore une fois, le manga Food Wars qui propose des bonus dans lesquels on retrouve les recettes utilisées dans l'œuvre. C'est d'ailleurs un véritable chef qui a contribué à superviser les recettes pour garder une vraisemblance. On peut retrouver de nombreux livres de recettes qui compilent toutes celles que l'on retrouve dans les mangas et animés.

La représentation de la nourriture dans les mangas peut également être considérée comme un élément de l'esthétique visuelle de la bande dessinée. Les scènes de cuisine et de repas peuvent être utilisées pour ajouter de la texture et de la profondeur à l'histoire et pour créer une ambiance chaleureuse et conviviale. Cela se ressent beaucoup dans les films des studios Ghibli ou ceux de Makoto Shinkai.

Dans les shonen, mangas qui ciblent particulièrement les jeunes hommes et qui sont les mangas les plus populaires, les personnages principaux ont un trait de caractère récurrent. Ils sont souvent de gros mangeurs, ce qui induit le fait que la nourriture est souvent représentée dans ce type d'œuvres. Beaucoup de personnages principaux ont leurs plats favoris, ce qui fait qu'ils sont souvent représentés. Les lecteurs qui peuvent s'identifier aux personnages principaux seront alors susceptibles de vouloir manger les mêmes plats que leurs héros favoris. On peut par exemple prendre l'exemple de Naruto qui consomme des ramens très régulièrement dans l'histoire.

La question de la nourriture est un point qui est ressorti dans les entretiens qualitatifs. Nicolas trouve cet aspect « cool ». Marie note qu'elle voit de plus en plus de ces restaurants partout en France : « *la cuisine japonaise, ce n'est pas forcément quelque chose qu'on aurait autant vu il y a quelques années. C'est vrai que ça se popularise* ». Raphaël avoue être très influencé par ce qu'il voit dans les mangas et les animés : « *Tu te dis « punaise, ils mangent ces trucs là-bas », ça a l'air trop bon. Et maintenant, il y a plein de restos japonais où tu peux en manger. Et c'est vrai que ça doit m'influencer* ».

### Quels autres aspects de la culture japonaise vous intéressent ?

40 réponses

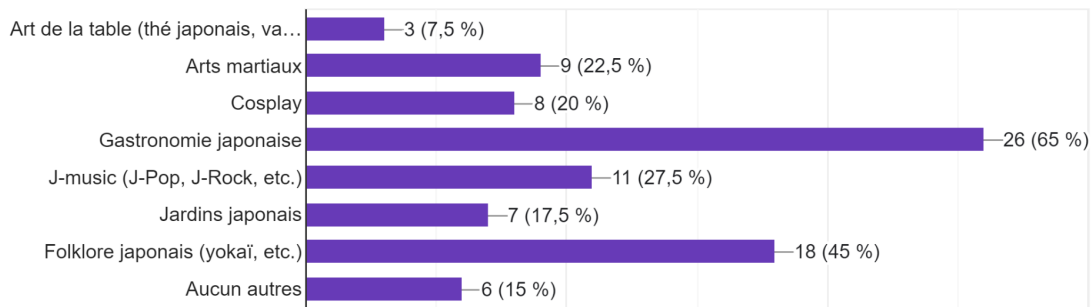


Figure 13 : Répartition des aspects de la culture japonaise qui intéressent les consommateurs de manga

Ensuite, la consommation d'animés et de mangas influence directement les activités des lecteurs de mangas, notamment au niveau du sport. Raphaël avoue avoir souvent pratiqué des sports après avoir découvert des œuvres japonaises : « *Quand tu lis Eyeshield 21, t'as envie de faire du football américain. Quand tu lis Haikyū, t'as envie de faire du volley. Donc oui, je faisais du football américain dans un parc avec un ballon parce que j'avais lu Eyeshield 21* ».

Pour conclure, on remarque qu'un certain nombre d'attraits pour la culture japonaise sont liés à la consommation de manga. Sur les 40 répondants, 21 évoquent qu'ils sont plutôt d'accord avec cette idée, et 5 sont totalement d'accord avec elle.

### Pensez-vous que votre attrait pour ces aspects de la culture japonaise est dû à vos lectures de mangas ?

40 réponses

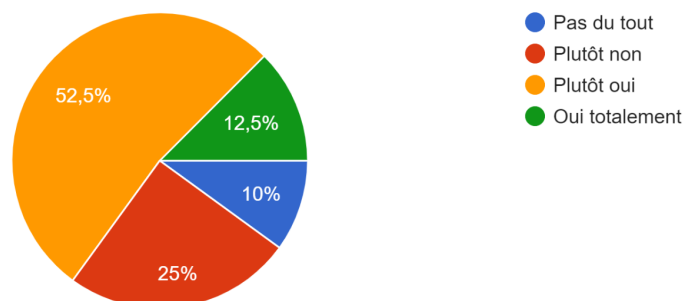


Figure 14 : Réponse concernant les autres pratiques culturelles des consommateurs de manga

### 3.3.2. Un accompagnement de la consommation de manga par une « pop-culture »

Lorsqu'on s'intéresse aux résultats quantitatifs concernant les autres pratiques culturelles des consommateurs de mangas, on remarque qu'elles sont très liées à la pop-culture (hormis le sport). Pour la revue Questions de communication, Matthieu Rémy<sup>26</sup>, maître de conférences en langue et littérature françaises, explique que pour Richard Méméteau, professeur de philosophie, la pop culture est une « *culture de masse* » dont « *le souci de plaire et de divertir le plus large public possible domine* ». Nous l'avons vu par les exemples précédents, la culture manga est maintenant une partie à part entière de la pop-culture.

D'ailleurs, les personnes qui ont répondu aux entretiens qualitatifs ont des pratiques qui sont cohérentes aux données quantitatives. Raphaël les résume : « *Je lis des mangas, j'écoute pas mal de musiques, je sors au cinéma, même si je ne regarde pas beaucoup de films* ». Nicolas, lui, les résume comme ça : « *Un peu de musique, je ne suis pas très film* ». Enfin Marie parle de ses pratiques culturelles de manière un peu plus précise : « *Au niveau culturel, moi, je consomme beaucoup de bouquins, en général des romans, soit en français, soit en anglais. Après, je vais consommer des séries, de temps en temps des films. [...] En ce moment, par rapport à mes études, je suis beaucoup plus remise dans tout ce qui va être les documentaires, les reportages. [...] J'écoute pas mal aussi la radio, pareil pour les infos, les podcasts [...] Après, ça m'arrive aussi, par contre, j'aime bien aller au cinéma. [...] Et de temps en temps aussi, quand je découvre une ville, j'aime aller au musée, voir s'il y a des petites expositions récentes* ».

---

<sup>26</sup> Rémy Matthieu, « Richard Méméteau, Pop culture. Réflexions sur les industries du rêve et l'invention des identités ». Paris, Éd. La Découverte, Zones, 2015, 250 pages, Questions de communication, 2015/1 (n° 27)

Parmi ces pratiques culturelles, lesquelles pratiquez-vous régulièrement (plusieurs fois par semaine en moyenne) ?

40 réponses

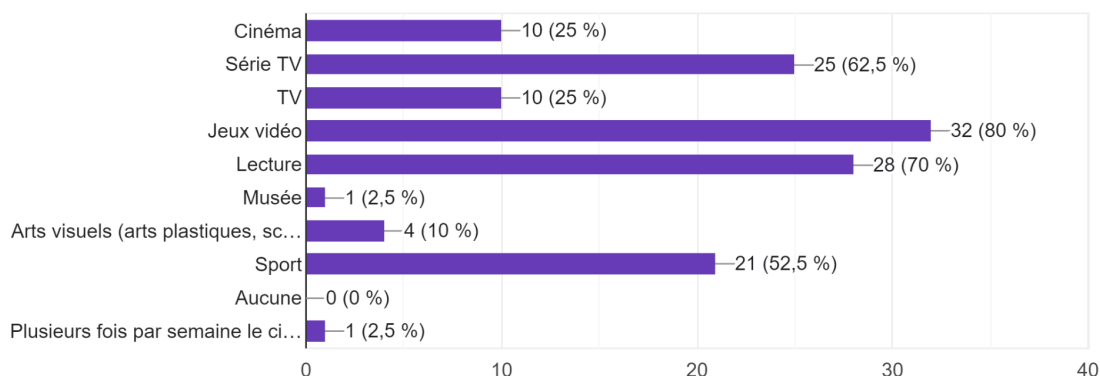


Figure 15 : Répartition des autres pratiques culturelles des consommateurs de manga

Pour ce qui est du cinéma, les pratiques de Nicolas sont très liées aux mangas. Les seuls films qu'il est allé voir au cours de la dernière année sont ceux qui sont liés aux mangas : « *Je suis parti voir trois films l'année dernière. Je suis parti voir One Piece Red, le film Demon Slayer et le film Jujutsu Kaisen 0* ». Raphaël explique qu'il se rend parfois au cinéma pour voir des films liés à des mangas, et que les séances peuvent lui donner envie de lire le manga après : « *J'étais allé voir le film Demon Slayer, et puis, du coup, après avoir vu le film, j'ai sauté sur les scans et j'ai tout lu* ». En effet, une des tendances de ces dernières années au niveau des animés est le fait de sortir en film la suite au cinéma. Ainsi, les consommateurs d'animés sont obligés de se rendre en salle pour suivre la suite de leurs animés préférés. Les films, dont la qualité est souvent bien plus grande que les épisodes, sont très appréciés par les fans car cela à un petit côté événement privilégié. Une fois que le film n'est plus diffusé en salle, les spectateurs n'ont plus l'opportunité de voir le film en vivant une expérience optimale et dont l'ambiance est particulière puisque la salle est remplie de fans de la série.

En outre, Léo et Raphaël sont aussi de grands consommateurs de musique. Léo explique : « *Je consomme beaucoup de musique. Quand j'ai des occasions d'aller à des festoches avec des copains, ça ne me dérange pas de me déplacer pour écouter du bon son* ». Raphaël complète : « *J'écoute pas mal de musique aussi. Que ce soit justement des musiques plus populaires ou même des openings d'animés* ». Les openings d'animés

sont les génériques d'introductions d'animés. Nous parlerons des animés plus précisément dans la partie suivante.

On remarque donc que les pratiques de lecture de mangas s'accompagnent pour une majorité d'autres pratiques culturelles, souvent liées à la pop-culture. De plus, certaines d'entre elles sont directement liées à l'attrait des consommateurs de manga, et influencent leurs autres pratiques.

### 3.3.3. Les pratiques de visionnage d'animés japonais : des ordres de consommation précis

Nous l'avons déjà expliqué précédemment, mais les mangas qui ont le plus de succès obtiennent souvent une adaptation animée. Ces adaptations permettent de faire connaître le manga à un public plus large et souvent les ventes des volumes reliés sont impactés positivement. Pour la plupart des consommateurs de manga, la pratique de visionnage d'animé va de paire avec la lecture.

En effet, sur les 40 répondants, 35 indiquent qu'ils visionnent des animés en plus de lire des mangas. Sur ces 35 personnes, 16 d'entre elles considèrent que leurs pratiques de visionnage d'animes sont plutôt liées à leurs lectures de manga, et 6 d'entre elles sont totalement d'accord avec cette idée.

Considérez-vous que vos pratiques de visionnage d'animes sont liées à votre lecture de manga ?  
35 réponses

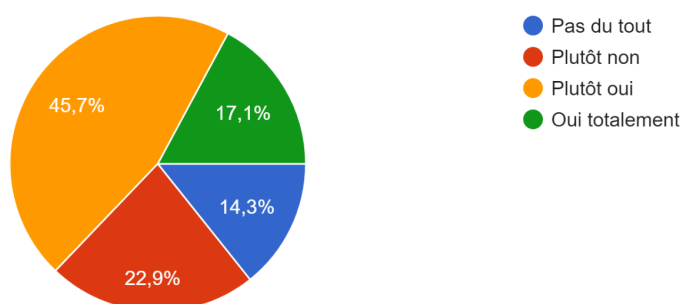


Figure 16 : Répartition des réponses à la question « Considérez-vous que vos pratiques de visionnage d'animes sont liées à votre lecture de manga ? »

Pour Marie, le visionnage d'anime a une saveur particulière : *« c'est des visionnages un peu doudous, j'aime bien, ça me permet de me détendre et de penser à autre chose »*. Elle indique d'ailleurs, qu'elle consomme d'abord des animés avant de les lire, et que c'est le fait d'arriver à la fin d'une saison qui lui donne envie de lire en ligne la suite : *« Généralement l'animé s'arrêtait au milieu d'un truc, la saison ne sortait que dans deux ans, et donc je me disais que je pouvais pas attendre, et donc j'allais tout de suite sur les scans »*. On remarque que pour elle, sa consommation actuelle est répartie en *« 60% pour la lecture et 40% les animés »*. Nicolas partage ce fonctionnement entre animé et manga : *« À chaque fois, je commence un animé qui est en cours de parution, ça m'embête d'attendre l'animé alors je lis le manga. J'ai fait ça pour Chainsaw Man, pour Jujutsu Kaisen, pour Tokyo Revengers ; pour vraiment toutes les séries récentes que je suis en animé, je l'ai lu en manga. [...] Ce schéma là se répète indéfiniment »*. Il précise qu'il découvre ses séries sur conseils de ses amis et qu'il va ensuite regarder les premiers épisodes pour voir s'il aime bien. Si c'est le cas, il consomme toute la série en version animée, puis se tourne vers les scans pour continuer à être à jour avec la parution japonaise. Il résume : *« S'il y a un animé, je regarde les épisodes, s'il n'y a plus d'épisodes, je lis le manga »*. Il indique cependant, qu'il choisit mieux les séries qu'il regarde, car il a moins de temps qu'avant pour regarder : *« J'ai freiné de fou ma consommation d'animés. Avant, je regardais pleins de trucs. Maintenant, c'est juste quelques séries, le reste je lis »*.

Pour Raphaël, la lecture de scan, la lecture en manga et le visionnage d'animé sont aussi très liés, mais pas de la même manière que les deux témoignages précédents. Il a un enchaînement de pratique qu'il répète dans le même ordre sur quasiment toutes les séries manga qu'il suit : *« Je vais le lire en scan, je vais le lire en tomes, et je vais le regarder en animé »*. Comme il a conscience que bon nombre de personnes découvrent les mangas grâce aux adaptations animées, il sait qu'il est facile de se faire spoil lorsque des épisodes sortent. Pour éviter cela, il préfère lire toute la série en avance pour pouvoir profiter de l'adaptation animé sans se faire spoil : *« Je me dis que j'ai pas envie de me faire spoil, donc je vais aller tout lire, comme ça c'est fait, et ensuite je pourrai profiter de l'animé quand il sortira au fur et à mesure, parce que de toute façon, je sais déjà ce qui se passe »*.

Pour conclure, la consommation d'animé est très liée aux pratiques de lecture de mangas. Dans un premier temps parce qu'il s'agit d'adaptation de manga, donc les consommateurs de mangas ont souvent hâte de découvrir leurs héros préférés se mouvoir et parler. La dimension sonore, et les génériques de début et de fin (openings et

endings) sont souvent très appréciés parmi les fans d'animés, à l'image de Raphaël qui aime les réécouter dans son coin. Ensuite, on remarque que souvent des schémas d'ordre de consommation précis se profilent suivant les personnes. Certains découvrent des mangas grâce à leurs adaptations animées et lisent ensuite le mangas, tandis que d'autres ont déjà lu les mangas et visionnent les animés en sachant déjà tout ce qu'il va se passer, mais le font pour s'émerveiller devant l'animation de leurs héros favoris.



## Conclusion

En conclusion, cette étude a mis en lumière la diversité de pratiques de lecture de mangas en France. Nous avons vu que ces pratiques de lecture sont très rarement les seules pratiques culturelles chez un consommateur.

Grâce aux entretiens qualitatifs et au formulaire quantitatif, nous avons pu mettre en avant un certain nombre de tendances liées aux pratiques de lecture de mangas en ligne et hors ligne. Parmi les résultats que nous avons obtenus, nous avons vu que les lecteurs ont tendance à consommer les mangas en ligne et au format papier de manière complémentaire. Ils lisent d'ailleurs avec des rythmes et à des moments différents selon le support qu'ils utilisent pour lire. Malgré tout, le papier reste le support privilégié pour la lecture, pour des raisons liées au confort visuel par exemple.

Ensuite, nous avons abordé la notion de scantrad, essentielle à la compréhension des pratiques de lecture du manga. Cette pratique est extrêmement répandue et pousse les éditeurs à travailler sur des alternatives légales qui puissent concurrencer les sites qui proposent du scantrad. Malgré cela, nous avons vu que les lecteurs de mangas utilisent encore peu ces alternatives légales, notamment car elles sont trop méconnues et parce qu'elles ne permettent pas la sortie de chapitres aussi rapide que sur les sites illégaux.

Enfin, nous avons vu que, de nos jours, le manga s'affirme comme une culture populaire dominante. Cela se caractérise notamment grâce aux campagnes de communication dont les moyens mis en œuvre sont de plus en plus conséquents. Nous avons vu que les pratiques de mangas accompagnent de nombreuses autres pratiques culturelles. Ces dernières sont d'ailleurs souvent liées au monde du manga. En effet, les consommations d'animés et celles de mangas se superposent et de nombreux schémas de consommations peuvent être dessinés entre ces deux industries.

Durant cette étude, nous avons aussi pu répondre à nos hypothèses, la première étant : « Les pratiques de lecture de mangas en ligne sont complémentaires à celles hors ligne ». En effet, nous sommes en mesure de confirmer cette hypothèse. Les différents témoignages font souvent état d'une notion de relecture au format papier d'une œuvre qu'ils ont aimé et découvert en ligne. La lecture en ligne sert, dans de nombreux cas, à ce que les lecteurs soient à jour sur leurs séries préférées. Ils veulent suivre semaine après

semaine leurs aventures favorites et surtout éviter les spoils. La lecture au format papier se fait alors souvent dans un deuxième temps, comme une manière de redécouvrir l'œuvre.

Ensuite, notre deuxième hypothèse était : « Les pratiques illégales de lecture de manga s'additionnent à d'autres pratiques illégales (streaming de films/séries, téléchargement illégal de films/musiques/séries etc.) ». Cette fois-ci, nous ne pouvons pas la confirmer. Les lecteurs de mangas ont certes quelques autres pratiques illégales en ligne, mais elles sont très mineures. En effet, beaucoup d'entre eux disposent d'abonnement à des plateformes de contenus audiovisuels ou musicaux. Les plus cités sont Spotify pour la musique, Netflix et Disney+ pour les services de vidéo à la demande, et Crunchyroll pour la consommation d'animés. Toutes ces plateformes sont légales et sont beaucoup utilisées, bien plus que toutes autres pratiques illégales. De plus, de nombreux lecteurs ne sont pas convaincus par les alternatives légales, ce qui explique leurs utilisations des sites illégaux. Ils ne sont d'ailleurs souvent pas fermés à l'idée de lire en toute légalité, ce qui prouve que les pratiques tendent à évoluer au cours des prochaines années, à condition que les éditeurs continuent d'améliorer leurs offres aux besoins des lecteurs.

Enfin, notre troisième et dernière hypothèse était la suivante : « Les pratiques de lecture de mangas en ligne s'étendent à d'autres pratiques liées aux mangas, et en particulier le visionnage d'animés japonais ». Pour ce qui est des pratiques de visionnage d'animés, il est certain qu'elles sont liées à celles de lecture de manga. Les deux médias sont utilisés en parallèle et sont liés. De nombreuses personnes lisent en ligne après avoir découvert un manga grâce à son adaptation animée. À l'inverse, beaucoup d'autres lecteurs découvrent un manga un ligne et ont hâte de voir leurs héros préférés s'animer sur petit écran.

C'est pour toutes les raisons exposées que nous pouvons répondre à notre problématique en affirmant que les pratiques de lectures sont diverses de part le côté légal ou illégal qu'elles peuvent avoir, mais aussi car leurs consommations peuvent être faites en ligne ou hors ligne. Comme nous l'avons vu tout au long de notre étude, les pratiques de lecture de manga se superposent à d'autres pratiques culturelles, telles que la consommation d'animés.

# Bibliographie

## Ouvrages scientifiques :

ALLARD Laurence, BLONDEAU Olivier, *2.0 ? : culture numérique, cultures expressives*, Médiamorphoses, 2009, n°24, p.20

BACCINO Thierry et DRAI-ZERBIB Véronique, *La lecture numérique*. Fontaine : Presses universitaires de Grenoble, 2015, 274 p. (Sciences cognitives).

BARATS Christine, *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*. Paris : Armand Colin, 2013, 272 p. (Collection U).

BAUDRY Julien, « Chapitre 3. Bande dessinée », dans BARONI Raphaël et GUNTI Claus, Dir. *Introduction à l'étude des cultures numériques*. Paris : Armand Colin, 2020, p. 67-85.

BAUDRY Julien, *Cases.Pixels: une histoire de la BD numérique en France*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2019, 367 p. (Iconotextes).

BÉLISLE Claire, « Chapitre 4 : Lire à l'écran : les enjeux de la lecture numérique », dans BÉLISLE Claire, Coord. *La lecture numérique: réalités, enjeux et perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2004, p. 137-173.

BULLICH Vincent et GUIGNARD Thomas, « Les plates-formes de contenus numériques : une nouvelle intermédiation ? », dans JEANPIERRE Laurent, ROUEFF Olivier, Dir., *La culture et ses intermédiaires. Dans les arts, le numérique et les industries créatives*, Paris : Archives contemporaines, 2014, 267 p.

CERTEAU Michel de, *L'Invention du quotidien t.1, Arts de faire*. Paris : Gallimard, 1990 (1re éd. 1980), 416 p.

FILSER Marc et ROEDERER Claire, « Chapitre 2. Plateformisation : quels impacts pour l'expérience ? », dans *L'expérience : objet académique et réalités managériales*. Caen : EMS Editions, 2022, p. 34-74 (Societing).

FRESNAULT-DERUELLE Pierre, « 4. L'Extrême-Orient. » dans *La bande dessinée*. Paris : Armand Colin, 2009, p. 29-31.

JAURÉGUIBERRY Francis et PROULX Serge, *Usages et enjeux des technologies de communication*. Toulouse : Érès, 2011, 144 p. (Société - Poche).

LEGENDRE Bertrand, *Ce que le numérique fait aux livres*. Fontaine : Presses universitaires de Grenoble, 2019, 138 p. (Communication médias, société).

MAUGER, POLIAK & PUDAL, *Lectures ordinaires*, Éditions du Croquant, 2010, 537 p. (Champ social)

MIÈGE Bernard, « Les mutations des pratiques informationnelles, culturelles et communicationnelles », dans *La numérisation en cours de la société - Points de repères et enjeux*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2020, p. 141-143.

MIÈGE Bernard, *L'information–communication, objet de connaissance*. De Boeck Supérieur, 2004, 260 p. (Médias-Recherches)

PAQUIENSÉGUY Françoise, « Lire au format numérique. Vers de nouvelles pratiques de lecture ? », dans DENDANI Mohamed et SOLDINI Fabienne, Dir. *Lectures et écritures numériques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 89-107.

VAN CUYCK Alain et BÉLISLE Claire, « Chapitre 2 : Pratiques de lecture et livres électroniques », dans BÉLISLE Claire, Coord. *La lecture numérique: réalités, enjeux et perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2004, p. 75-101.

### **Articles scientifiques :**

BARBAGELATA Pierre, INAUDI Aude et PELISSIER Maud, « Le numérique vecteur d'un renouveau des pratiques de lecture : leurre ou opportunité ? », *Études de communication*, Vol. 43, n° 2, 2014, p. 17-38.

BENHAMOU Françoise et GUILLON Olivia, « Modèles économiques d'un marché naissant : le livre numérique », *Culture prospective*, Vol. 2, n° 2, 2010, p. 1-16.

BONACCORSI Julia, « La bande dessinée aux prises avec la « machinerie éditoriale » du smartphone. », *Communication & langages*, Vol. 167, n° 1, 2011, p. 87-105.

BOUMHAOUAD Hatim, « Pratiques info-communicationnelles des usagers des dispositifs numériques. Théorie de l'acteur-réseau. », *Les Cahiers du numérique*, Vol. 13, n° 3-4, 2017, p. 137-166.

BROUARD Pauline, « Ce que les plateformes font aux industries culturelles : le cas du webtoon sud-coréen. », *Effeillage*, Vol. 10, n° 1, 2021, p. 35-39.

FLICHY Patrice, « Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique », *Communication & Organisation*, Vol. 39, n° 1, 2011, p. 257-259.

JOUËT Josiane, « Retour critique sur la sociologie des usages. », *Réseaux*, Vol. 100, n° 2, 2000, p. 487-521.

LEE Hye-Kyung, « Between fan culture and copyright infringement: manga scanlation. », *Media, Culture & Society*, Vol. 31, n° 6, 2009, p. 1011-1022.

MITROPOULOU Eléni et PIGNIER Nicole, « Introduction : Interroger les supports ? Matières, formes et corps. », *Communication & langages*, Vol. 182, n° 4, 2014, p. 13-28.

PIGNIER Nicole, « Sémiotique du webdesign : quand la pratique appelle une sémiotique ouverte. », *Communication & langages*, Vol. 159, n° 1, 2009, p. 91-110.

RÉMY Matthieu, « Richard Méméteau, Pop culture. Réflexions sur les industries du rêve et l'invention des identités », *Questions de communication*, n° 27, 2015, 250 p.

SULIVAY Bounthavy, « Traduire les best-sellers du manga : entre « domestication » et « exotisation » », *Revue Critique de Fiction Française Contemporaine*, n° 19, 2019, p.189-201

### **Thèses et mémoires :**

WALLE Ameline, *La place du scantrad dans le paysage éditorial du manga en France, mémoire en sciences de l'information et de la Communication*, sous la direction de RABOT Cécile, Université Paris Nanterre, Nanterre, 2018, 124 p.

### **Sitographie :**

Auteur non renseigné, *La France, deuxième pays du manga*, 2023 :  
<https://furansujapon.com/manga-anime/france-deuxieme-pays-manga/> (Consulté le 7 avril 2023)

Auteur inconnu, *Lire abîme-t-il les yeux ?*, 2021 :  
<https://www.opticiensparconviction.fr/lire-abime-t-il-les-yeux> (consulté le 04 mars 2023)

BAYON Arthur, *BD numérique: les plateformes tentent de convertir les Français*, 2020 :  
<https://www.lefigaro.fr/bd/bd-numerique-les-plateformes-tentent-de-converter-les-francais-20200516> (Consulté le 27 décembre 2022)

BAYON Arthur, *Mangas.io, le «Netflix» français de la BD asiatique, séduit un nombre croissant d'éditeurs*, 2021 :  
<https://www.lefigaro.fr/medias/mangas-io-le-netflix-francais-du-manga-seduit-un-nombre-croissant-d-editeurs-20211218> (Consulté le 27 décembre 2022)

CAILLEAUD Nicolas, *Pourquoi la lecture de mangas en ligne va exploser en France*, 2022 :  
<https://www.cnews.fr/vie-numerique/2022-02-01/pourquoi-la-lecture-de-mangas-en-ligne-va-exploser-en-france-1177368> (Consulté le 23 février 2023)

GOUMIRI Mérouan, *Scans de mangas : les sites de piratage fermés aux États-Unis ont déjà leurs successeurs en Russie*, 2022 :  
<https://www.clubic.com/antivirus-securite-informatique/virus-hacker-piratage/hackers/actualite-444117-scans-de-mangas-les-sites-de-piratage-fermes-aux-us-ont-deja-leurs-succes-seurs-en-russie.html> (consulté le 5 mars 2023)

Harroony, *[ZOOM SUR] Qu'est-ce qu'un webtoon ?*, 2022 :

<https://koreasowls.fr/zoom-sur-presentation-webtoon/> (consulté le 22 février 2023)

Izneo, Labo BnF, *Étude sur les usages de la lecture de la bande dessinée numérique*, 2014 :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64709-etude-sur-les-usages-de-la-lecture-de-la-bande-dessinee-numerique.pdf> (Consulté le 27 décembre 2022)

KNAPPEK Charles, *Mangas.io : ce que rapporte la lecture par abonnement aux éditeurs de mangas*, 2022 :

<https://www.livreshebdo.fr/article/mangasio-ce-que-rapporte-la-lecture-par-abonnement-aux-editeurs-de-mangas> (Consulté le 27 décembre 2022)

LAFLEURIEL Erwan, *Manga Rock va fermer*, 2019 :

<https://fr.ign.com/comics-mangas/47503/news/manga-rock-va-fermer> (consulté le 5 mars 2023)

NGUYEN Delphine, *Le manga et le numérique*, 2020 :

<https://mondedulivre.hypotheses.org/8049> (Consulté le 27 décembre 2022)

PACQUOT Valentin, *La communication, le nouveau nerf de la guerre des mangas !*, 2021 :

<https://www.linternaute.com/livre/mangas/2575650-la-communication-le-nouveau-nerf-de-la-guerre-des-mangas/> (consulté le 15 mars 2023)

PAQUOT Valentin, *Romain Régnier : « Mangas.io a vocation à devenir le Netflix ou le Spotify du manga »*, 2022 :

<https://www.linternaute.com/livre/mangas/2652813-romain-regnier-mangas-io-a-vocation-a-devenir-le-netflix-ou-le-spotify-du-manga/> (Consulté le 27 décembre 2022)

SULIVAY Bounthavy, *Comprendre l'édition du manga au Japon*, 2021 :

<https://bounthavy.com/specificites-editoriales-du-manga-au-japon/> (Consulté le 23 février 2023)

VULSER Nicole, *Edition : la croissance hors norme des mangas en France*, 2021 :

[https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/10/22/edition-la-croissance-hors-norme-de-s-mangas-en-france\\_6099496\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/10/22/edition-la-croissance-hors-norme-de-s-mangas-en-france_6099496_3234.html) (Consulté le 24 février 2023)

## **Rapports publics :**

HADOPI, *Etude - La diffusion de la bande dessinée numérique | Hadopi*, 2017:

<https://www.hadopi.fr/ressources/etudes/etude-la-diffusion-de-la-bande-dessinee-numerique> (Consulté le 27 décembre 2022)

GfK – FIBD, *85 millions de BD & Mangas vendus en 2022*, 2023:

<https://www.gfk.com/fr/press/85-millions-bd-manga-vendus-en-france-2022> (Consulté le 23 février 2023)

SNE, *Deuxième édition de l'étude sur les acheteurs-lecteurs de bandes dessinées*, 2019

:

<https://www.sne.fr/actu/deuxieme-edition-de-letude-sur-les-acheteurs-lecteurs-de-bandes-dessinees/> (consulté le 5 mars 2023)

EUIPO, *Online copyright infringement in EU*, 2021 :

[https://euipo.europa.eu/ohimportal/fr/web/observatory/online-copyright-infringement-in-eu\\_2021](https://euipo.europa.eu/ohimportal/fr/web/observatory/online-copyright-infringement-in-eu_2021) (Consulté le 5 mars 2023)

## Table des illustrations

Figure 1 : Graphique illustrant les moments privilégiés pour la lecture en ligne et au format papier.....	19
Figure 2 : À gauche, double page coupée, trouvée sur le site japscan. À droite, double page complète du tome 1 page 213-214 de l'édition Perfect du manga Dragon Ball.....	23
Figure 3 : Supports de lecture privilégiés par les lecteurs de mangas.....	24
Figure 4 : Graphique illustrant la répartition des collectionneurs de mangas.....	26
Figure 5 : Dessin en défilement ou cascade sur plusieurs planches dont la délimitation entre les planches successives n'est plus visible. Extrait de Siren's Lament de instantmiso (Prologue en libre accès sur Naver Webtoon). Exemple repris du site koreasowls.fr.....	27
Figure 6 : Liste des mangas cités par les répondants du questionnaire quantitatifs lorsqu'on leur demande les mangas qu'ils ont acheté au format papier après les avoir découvert en scan.....	47
Figure 7 : Comparaison d'une citation de la première édition de Dragon Ball (1993), et de son édition Deluxe (2003), réalisée par Bounthavy Suvilay.....	51
Figure 8 : Affichage pour la promotion du manga Kaiju N°8 à la Bibliothèque nationale de France, réalisé par Kaze en collaboration avec l'agence Hype Notice.....	56
Figure 9 : Affichage de la campagne de publicité Picard, utilisant l'imagerie manga.....	58
Figure 10 : Répartition des autres lectures des consommateurs de mangas.....	60
Figure 11 : Page du site reaperscans.fr affichant les oeuvres les plus plébiscitées.....	61
Figure 12 : Planche du tome 3 du manga Food Wars (Yūto Tsukuda, Shun Saeki).....	62
Figure 13 : Répartition des aspects de la culture japonaise qui intéressent les consommateurs de manga.....	64
Figure 14 : Réponse concernant les autres pratiques culturelles des consommateurs de manga.....	65
Figure 15 : Répartition des autres pratiques culturelles des consommateurs de manga..	66
Figure 16 : Répartition des réponses à la question « Considérez-vous que vos pratiques de visionnage d'animes sont liées à votre lecture de manga ? ».....	67



## Table des annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien.....	74
Annexe 2 : Questionnaire quantitatif.....	77
Annexe 3 : Réponses au questionnaire qualitatif.....	94
Annexe 4 : Retranscription de l'entretien avec Raphaël.....	113
Annexe 5 : Retranscription de l'entretien avec Marie.....	137
Annexe 6 : Retranscription de l'entretien avec Nicolas.....	153
Annexe 7 : Retranscription de l'entretien avec Léo.....	165

## Annexe 1

### Guide d'entretien

Questions	Items recherchés
<b>1. Trajectoire socio-pro et cadre de vie</b>	
Pouvez-vous revenir sur votre parcours de formation ? Quelles études avez-vous suivies ?	Études – parcours de formation
Quelle profession exercez-vous ? Dans quel type de structures ?	Profession(s)
<b>2. Pratiques de lecture de mangas en ligne et hors ligne</b>	
Quand et comment est né votre goût pour le manga ? (certaines personnes ont-elles joué un rôle de médiateur ?)	Acculturation / “initiation” au manga
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Que représente pour vous le manga ? Est-ce une passion ? Parlez-moi de votre intérêt pour le manga. Qu'est-ce qui vous plaît dans le manga ?</li> </ul>	Passion du manga
<ul style="list-style-type: none"> <li>• À quelle fréquence lisez-vous des mangas ? En ligne ou hors-ligne ? Sur quels supports ? (<i>ex. tel, tablette, pc</i>) Sur des applications, des sites ? Lesquels ?</li> <li>• Contextes de lecture : chez vous, dans les transports, sur votre lieu d'étude/de travail ? En faisant ou non autre chose ? Des moments privilégiés ?</li> </ul>	fréquence et contexte de lecture
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels formats privilégiez-vous pour la lecture de mangas ? Numérique ? Papier ? Les deux ? Pour quelles raisons ?</li> <li>• Y a-t-il des avantages à la lecture de mangas en ligne ou hors ligne ?</li> <li>• Y a-t-il des inconvénients à la lecture de mangas en ligne ou hors ligne ?</li> <li>• Pour vous, la lecture de mangas en ligne et hors ligne est-elle complémentaires ? Dans quelles mesures ?</li> </ul>	Habitude de lecture

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achetez-vous des mangas en version papier ?</li> <li>• Si oui, où cela ? Êtes-vous un collectionneur ?</li> <li>• Éprouvez-vous un attachement pour le format papier ?</li> <li>• Si vous le pouviez, achèteriez-vous plus de mangas ?</li> </ul>	Objet livre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partagez-vous cet intérêt / passion pour le manga autour de vous ? De quelles manières ?</li> <li>• Parlez-vous du manga à votre entourage ? Si oui ou non, pourquoi ? Qu'en dites-vous ? Auprès de qui ?</li> </ul>	Transmission-perpétuation de l'intérêt pour le manga
<b>3. Pratiques en ligne</b>	
<b>3.1 Pratiques de lecture de mangas en ligne</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvez-vous nous parler de votre expérience en matière de lecture de mangas en ligne ?</li> <li>• Consommez-vous des mangas en scantrad ?</li> <li>• Comment avez-vous découvert ces sites de lecture de mangas illégaux ?</li> <li>• Pourquoi le choix de lire des mangas illégalement plutôt que de les acheter ou de les emprunter légalement ?</li> <li>• Avez-vous déjà lu des mangas sur des plateformes légales ?</li> <li>• Si non, pourquoi ? Que faudrait-il changer/ajouter pour que vous les utilisiez ?</li> <li>• Connais-tu les alternatives qui permettent de lire les chapitres légalement et gratuitement 1 semaine après leurs sortie (glenat manga max)</li> </ul>	Pratique de lecture de mangas en ligne
<b>3.2 Autres pratiques illégales</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommez-vous d'autres contenus culturels de manières illégales ? Musique ? Film ? Séries ? Etc.</li> <li>• Pour quelles raisons ?</li> <li>• Depuis combien de temps ? Est-ce une habitude ? Pourquoi ne pas utiliser les plateformes légales ?</li> </ul>	Pratiques illégale en ligne

<b>4. Pratiques et préférences culturelles</b>	
<b>Question de transition : « On a beaucoup parlé de vos pratiques liées aux mangas, est-ce qu'on pourrait parler un peu de vos autres pratiques culturelles, si vous en avez ? »</b>	
<b>4.1 Pratiques culturelles en général</b>	
<p>Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur vos pratiques / sorties culturelles en général ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regardez-vous la télévision ? Quels types de programmes ont votre préférence ?</li> <li>• Écoutez-vous de la musique ? Quels genres ?</li> <li>• Regardez-vous des films ? Quels genres ?</li> <li>• Quelles sont vos principales sorties culturelles ? Quelle fréquence ?</li> <li>• Ces pratiques sont-elles influencées ou liées d'une certaine façon à vos lectures de mangas ?</li> </ul>	<p>Typologies des pratiques effectives et formes d'attachements selon le type de pratique</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lisez-vous d'autres livres que des mangas ? BD ? Webtoon ? Comics ? Roman ? Etc.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La culture japonaise vous intéresse-t-elle ?</li> <li>• Si oui, quels aspects ? Art de la table ? Art martiaux ? Cosplay ? Musique japonaise ?</li> <li>• Pensez-vous que la lecture de mangas a influencé votre intérêt pour d'autres pratiques culturelles liée au Japon ?</li> </ul>	
<b>4.2 Consommation d'anime japonais</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En parallèle de votre consommation de manga, visionnez-vous des anime japonais ?</li> <li>• Si vous avez le choix de lire un manga ou de regarder son adaptation animée, quels formats privilégiez-vous ?</li> <li>• Si vous avez lu un manga, regardez-vous son adaptation animée ? Et à l'inverse, si vous avez vu une adaptation animée, lisez-vous le manga ? Que la suite de la série ?</li> </ul>	

## Annexe 2

### Questionnaire quantitatif

Rubrique 1 sur 18

## Les pratiques de lectures de mangas en France

Ce questionnaire vise à en apprendre plus sur les pratiques de lecture de mangas en France dans le cadre d'un mémoire en Master 2 Information et Communication. Cela te prendra environ 5 minutes :) !

Après la section 1 [Passer à la section suivante](#)

Rubrique 2 sur 18

### Section 1 - Pratiques de lecture de mangas en général

Pour commencer, nous nous intéressons à tes pratiques de lecture de manga de manière générale.

Lisez-vous des mangas au format papier ? \*

Oui

Non

Après la section 2 [Accéder à la page 3](#)



Rubrique 3 sur 18

Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)



Pouvez-vous me citer quelques mangas que vous lisez au format papier ?

Réponse longue

En moyenne, combien de temps passez-vous à lire des mangas en format papier par semaine ? \*

- Moins de 1 heure
- Entre 1 et 3 heures
- Entre 3 et 5 heures
- Plus de 5 heures

Quels sont les moments que vous privilégiez pour lire des mangas au format papier ? \*

- Le matin avant de commencer la journée
- Pendant les trajets en transport en commun
- Pendant les pauses déjeuner
- En rentrant de l'école ou du travail
- Avant de dormir
- En fin de soirée ou tard dans la nuit
- Le week-end
- Pendant les vacances ou les jours de congé
- Lorsque j'ai du temps libre entre deux activités
- Autre...

Où vous procurez-vous principalement vos mangas papier ? \*

- En les achetant en librairie spécialisée
- En les achetant en grande surface
- En les achetant d'occasion
- En bibliothèque
- Par prêt de la part d'amis ou de la famille
- Autre...



Après la section 3 Passer à la section suivante ▼

Rubrique 4 sur 18

Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)

Lisez-vous des mangas en ligne ? \*

- Oui
- Non

Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)



Pouvez-vous me citer quelques mangas que vous lisez en ligne ?

Réponse longue

Quels sont les supports que vous utilisez pour lire des mangas en ligne ? \*

- Ordinateur
- Tablette
- Smartphone
- Liseuse
- Autre...

Par quel(s) moyen(s) lisez-vous des mangas en ligne ? \*

- Sur une application
- Sur des sites
- Autre...





En moyenne, combien de temps passez-vous à lire des mangas en ligne par semaine ? \*

- Moins de 1 heure
- Entre 1 et 3 heures
- Entre 3 et 5 heures
- Plus de 5 heures



Quels sont les moments que vous privilégiez pour lire des mangas en ligne ? \*

- Le matin avant de commencer la journée
- Pendant les trajets en transport en commun
- Pendant les pauses déjeuner
- En rentrant de l'école ou du travail
- Avant de dormir
- En fin de soirée ou tard dans la nuit
- Le week-end
- Pendant les vacances ou les jours de congé
- Lorsque j'ai du temps libre entre deux activités
- Autre...

Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)

Êtes-vous un(e) collectionneur(euse) de mangas ? \*

- Oui, absolument
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout

Merci pour vos réponses à cette section. Maintenant, nous allons nous intéresser spécifiquement à vos pratiques en ligne de lecture de manga.

Description (facultative)

Après la section 6 [Passer à la section suivante](#)



Section 2 : Les pratiques légales et illégales de lecture de manga en ligne



Définition du scantrad : Le scantrad (ou fantrad), est une pratique consistant à scanner, traduire et diffuser des mangas de manière souvent illégale sur internet.



Connaissiez-vous la notion de scantrad ? \*

- Oui
- Non

Avez-vous déjà lu des mangas sur des sites qui proposent du scantrad ? \*

- Oui
- Non

Après la section 7 Passer à la section suivante



Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)

Si vous vous en souvenez, pouvez-vous donner quelques exemples de sites que vous avez utilisé (ou que vous utilisez toujours) ?

Réponse longue

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à le faire ? \*

- Pour accéder à des titres qui ne sont pas (encore) disponibles en France
- Pour avoir accès à une plus grande variété de titres
- Car on les trouve facilement sur internet
- Car vous ne souhaitez pas payer pour la lecture de mangas en ligne
- Car vous n'avez pas les moyens de payer pour la lecture de mangas en ligne
- Car les sites qui proposent du scantrad sont plus adaptés à la lecture que les alternatives légales
- Autre...





Avez-vous le sentiment de lire plus de mangas en scantrad qu'il y a 10 ans ? \*

- Oui
- Non

Avez-vous déjà acheté un manga papier après l'avoir découvert sur des sites qui proposent du scantrad ? \*

- Oui
- Non

Après la section 8 [Passer à la section suivante](#) ▼

Rubrique 9 sur 18

Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)

Pouvez-vous donner des exemples de mangas que vous avez achetés après les avoir découverts en ligne ?

Réponse longue

Après la section 9 Passer à la section suivante

Rubrique 10 sur 18

Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)

Avez-vous déjà lu des mangas en ligne grâce à des alternatives légales ? \*

Oui

Non



Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)

À quelles conditions seriez-vous prêts à utiliser des alternatives légales ? \*

- Payer moins cher
- Avoir plus de titres
- Avoir des titres qui sortent très peu de temps après la parution japonaise
- Avoir une meilleure interface de lecture
- Aucune
- Autre...

Merci pour vos réponses à cette deuxième section. Maintenant nous allons nous intéresser à vos autres pratiques culturelles !

Description (facultative)

Après la section 11 [Accéder à la page 13 \(Section 3 : Vos au...iques culturelles\)](#) ▼



Rubrique 12 sur 18

Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)



Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à le faire ? \*

- Pour une meilleure qualité de traduction
- Pour la contribution au soutien de l'industrie du manga
- Pour l'accessibilité à certains titres
- Pour ne pas avoir de publicité intrusive
- Pour ne pas être dans l'illégalité
- Par curiosité, pour tester
- Autre...

Merci pour vos réponses à cette deuxième section. Maintenant nous allons nous intéresser à vos autres pratiques culturelles !

Description (facultative)

Rubrique 13 sur 18

Section 3 : Vos autres pratiques culturelles



Description (facultative)



Avez-vous déjà vu des actions de communication liées aux mangas (affiches, vidéos sponsorisées, pubs sur les réseaux sociaux, TV, etc.) ? \*

- Oui
- Non

Après la section 13 Passer à la section suivante





Rubrique 14 sur 18

Titre de la section (facultatif) ✕ ⋮


Description (facultative)

Pensez-vous être plus exposé à ces actions de communication qu'il y a 10 ans ? \*

Oui

Non

Après la section 14 Passer à la section suivante ▼



Rubrique 15 sur 18

Titre de la section (facultatif) ✕ ⋮

Description (facultative)

À part les mangas, quels autres livres lisez-vous ? \*

Roman

Littérature classique

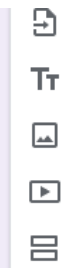
BD franco belges

Comics

Webtoon

Je n'en lis pas d'autres

Autre...



Visionnez-vous des animes japonais ? \*

- Oui
- Non



Après la section 15 Passer à la section suivante

Rubrique 16 sur 18

Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)

Pouvez-vous donner des exemples d'anime que vous regardez ?

Réponse longue

.....

Considérez-vous que vos pratiques de visionnage d'animes sont liées à votre lecture de manga ? \*

- Pas du tout
- Plutôt non
- Plutôt oui
- Oui totalement



Après la section 16 Passer à la section suivante

Rubrique 17 sur 18

Titre de la section (facultatif)



Description (facultative)



Parmi ces pratiques illégales culturelles, lesquelles pratiquez-vous ? \*

- Streaming illégal de films
- Streaming illégal de séries
- Téléchargement illégal de films
- Téléchargement illégal de musique
- Téléchargement illégal de séries
- Aucune
- Autre...

Parmi ces pratiques culturelles, lesquelles pratiquez-vous régulièrement (plusieurs fois par semaine en moyenne) ? \*

- Cinéma
- Série TV
- TV
- Jeux vidéo
- Lecture
- Musée
- Arts visuels (arts plastiques, sculpture, photographie, etc.)
- Sport
- Aucune
- Autre...

Quels autres aspects de la culture japonaise vous intéressent ? \*

- Art de la table (thé japonais, vaisselles japonaises, etc.)
- Arts martiaux
- Cosplay
- Gastronomie japonaise
- J-music (J-Pop, J-Rock, etc.)
- Jardins japonais
- Folklore japonais (yokai, etc.)
- Aucun autres
- Autre...



Pensez-vous que votre attrait pour ces aspects de la culture japonaise est dû à vos lectures de mangas ? \*

- Pas du tout
- Plutôt non
- Plutôt oui
- Oui totalement

Merci pour vos réponses à cette section, il ne vous reste qu'une dernière et courte section !

Description (facultative)

Tt



Rubrique 18 sur 18

Dernière section : vous !



Description (facultative)

Quel est votre âge ? \*

- Moins de 18 ans
- 18-24 ans
- 25-34 ans
- 35-44 ans
- Plus de 45 ans

Quel est votre genre ? \*

- Femme
- Homme
- Autre
- Je ne souhaite pas le préciser



Tt



## Annexe 3

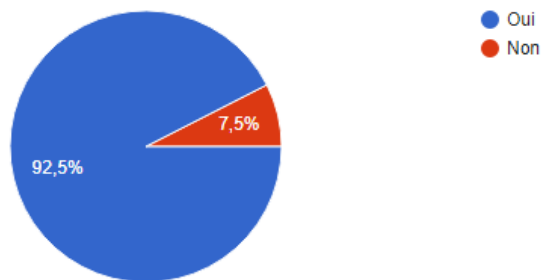
### Réponses au questionnaire qualitatif

#### Section 1 - Pratiques de lecture de mangas en général

Lisez-vous des mangas au format papier ?

 Copier

40 réponses



Pouvez-vous me citer quelques mangas que vous lisez au format papier ?

35 réponses

one piece, grand blue, blue lock ...

food wars, cantine de minuit, one pieeeeee, promised neverland...

Dandadan, One Piece, Spy x Family...

Hajime No Ippo, Dragon Ball, Hikaru No Go

Touhou: Lotus Eaters' Sobering, gunm, kingdom

Kingdom, SNK et beaucoup de Shojo quand j'étais au collège mais j'ai honte (fruits basket, Alice académie, orange, etc)

One Piece, Jujutsu Kaisen, Dandadan, Soul eater, Vinland Saga

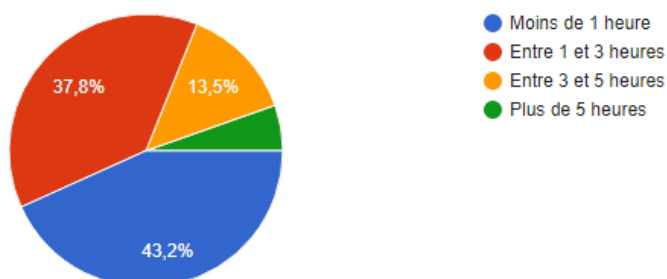
Naruto, DBZ, HxH, death note, fairy tale ...

One punch man. spvxfamilv. blue flag

En moyenne, combien de temps passez-vous à lire des mangas en format papier par semaine ?

 Copier

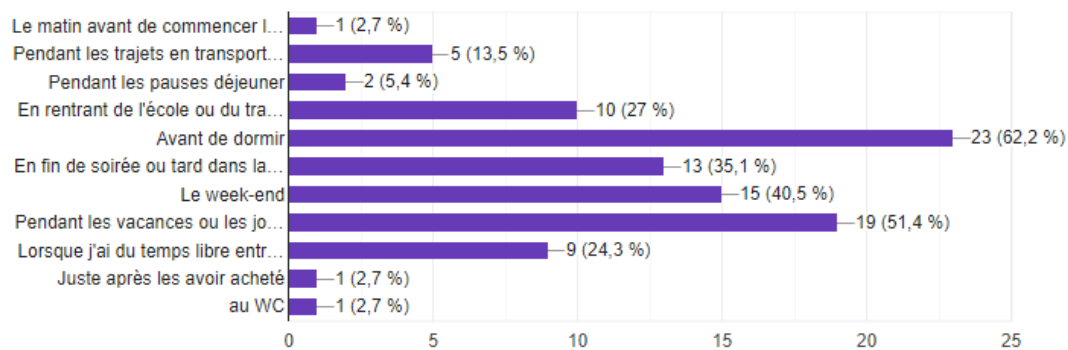
37 réponses



Quels sont les moments que vous privilégiez pour lire des mangas au format papier ?

 Copier

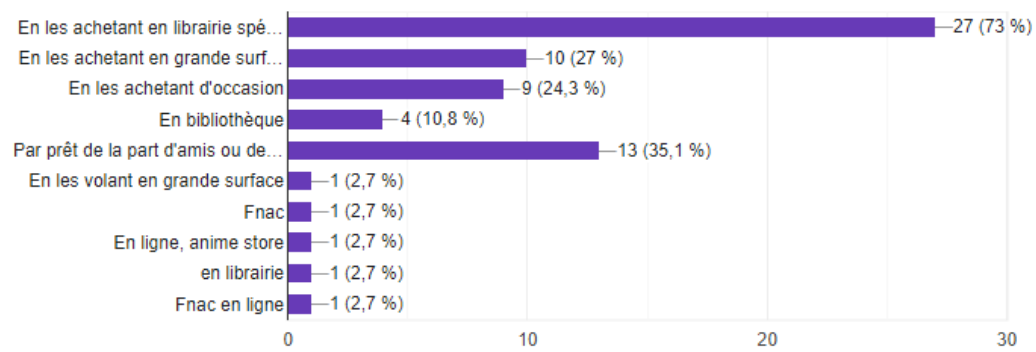
37 réponses



### Où vous procurez-vous principalement vos mangas papier ?

 Copier

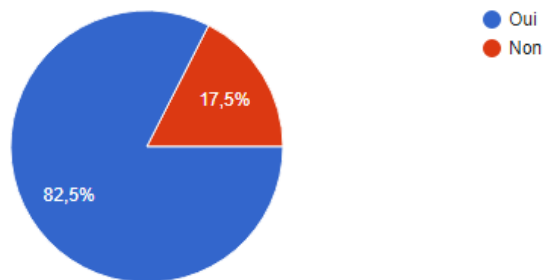
37 réponses



### Lisez-vous des mangas en ligne ?

 Copier

40 réponses





Pouvez-vous me citer quelques mangas que vous lisez en ligne ?

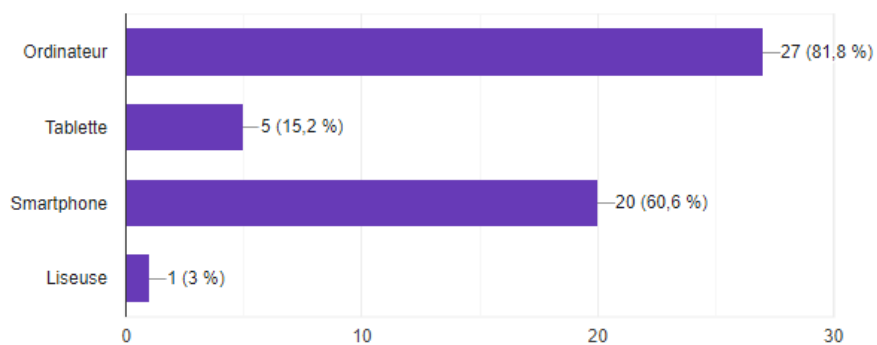
32 réponses

- One piece
- blue box, dandadan
- One Piece, My Hero Academia, Mashle, Komi-San, Dandadan, ...
- one piece, one punch man
- SNK et les même Shojo et d'autres one shot
- One Piece, My hero academia, jujutsu Kaisen, blue lock, Kingdom
- One Punch Man  
Sakamoto days  
+ Tous les manga citer précédemment
- Chainsaw Man, Black Clover

Quels sont les supports que vous utilisez pour lire des mangas en ligne ?

 Copier

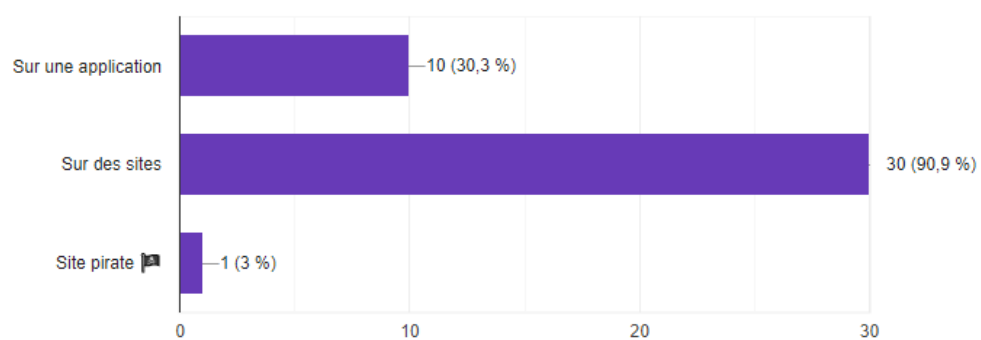
33 réponses



### Par quel(s) moyen(s) lisez-vous des mangas en ligne ?

[Copier](#)

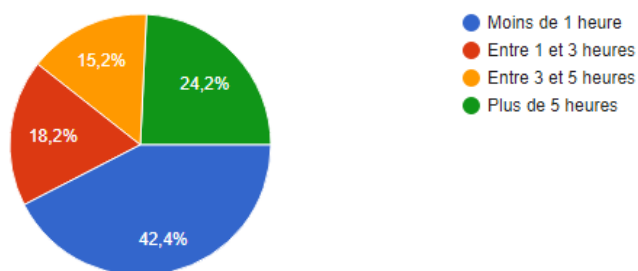
33 réponses



### En moyenne, combien de temps passez-vous à lire des mangas en ligne par semaine ?

[Copier](#)

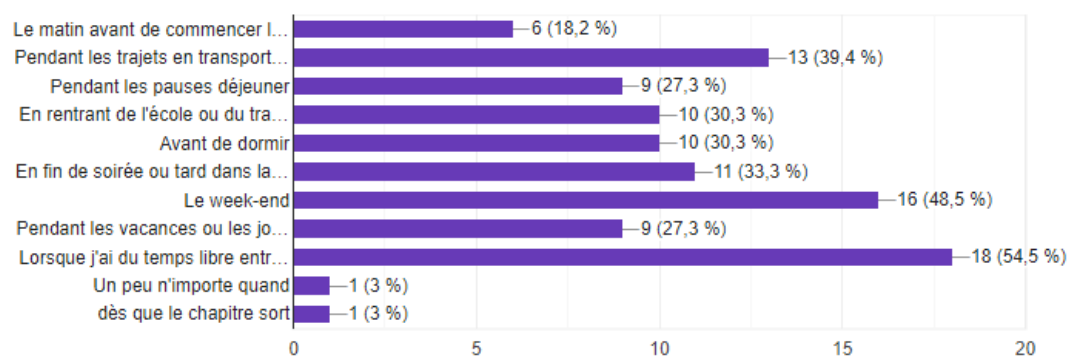
33 réponses



### Quels sont les moments que vous privilégiez pour lire des mangas en ligne ?

[Copier](#)

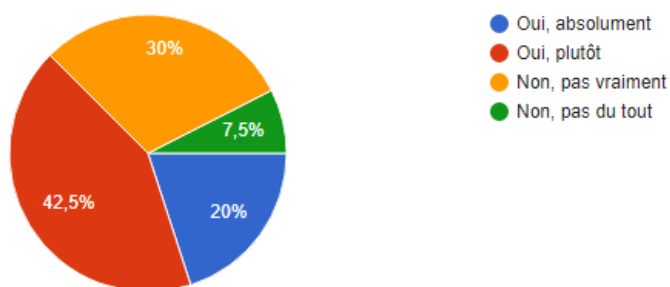
33 réponses



### Êtes-vous un(e) collectionneur(euse) de mangas ?

[Copier](#)

40 réponses



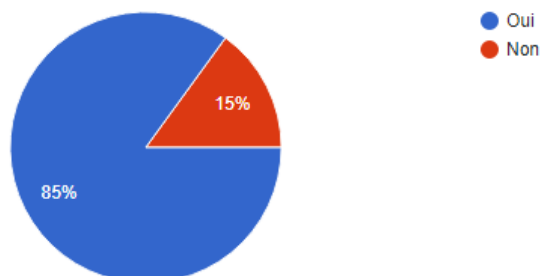
Merci pour vos réponses à cette section. Maintenant, nous allons nous intéresser spécifiquement à vos pratiques en ligne de lecture de manga.

## Section 2 : Les pratiques légales et illégales de lecture de manga en ligne

Connaissez-vous la notion de scantrad ?

 Copier

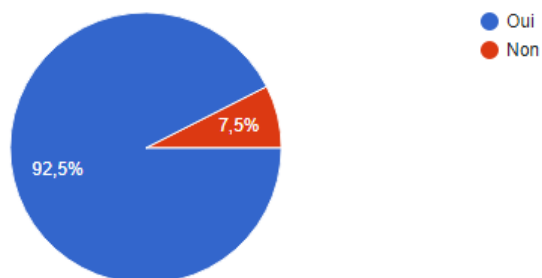
40 réponses



Avez-vous déjà lu des mangas sur des sites qui proposent du scantrad ?

 Copier

40 réponses



Si vous vous en souvenez, pouvez-vous donner quelques exemples de sites que vous avez utilisé (ou que vous utilisez toujours) ?

25 réponses

japscan, scantrad

Scantrad, Mangadraft, magakalot...

japscan

J'utilisais manga fox à l'époque

Scantrad, Japscan, Webtoon, mangaplus

Scan manga

Scantrad.net (remplacer maintenant par fmteam.fr)  
Mangadex

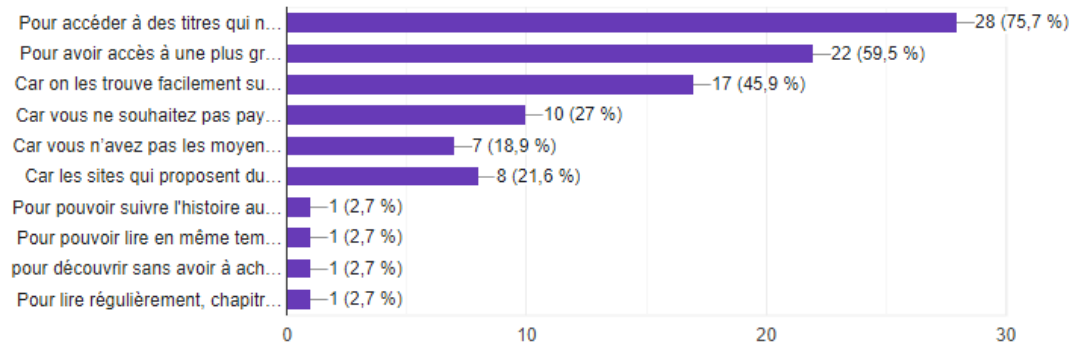
mangadex.org

lelscan

### Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à le faire ?

[Copier](#)

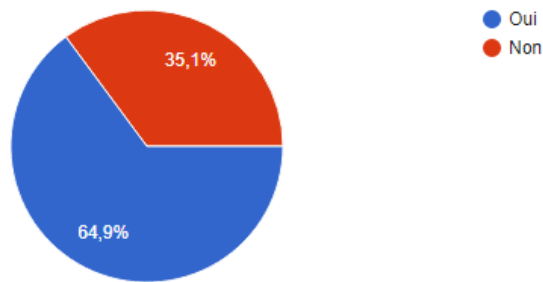
37 réponses



### Avez-vous le sentiment de lire plus de mangas en scantrad qu'il y a 10 ans ?

[Copier](#)

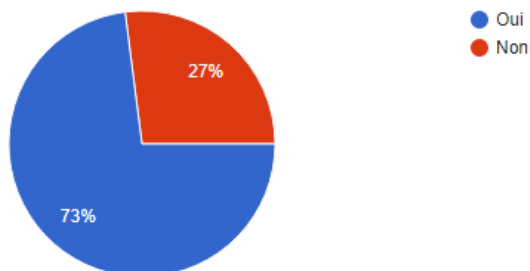
37 réponses



### Avez-vous déjà acheté un manga papier après l'avoir découvert sur des sites qui proposent du scantrad ?

[Copier](#)

37 réponses



Pouvez-vous donner des exemples de mangas que vous avez achetés après les avoir découverts en ligne ?

26 réponses

Kingdom

dandadan, blue box

Komi-San, Spy x Family, Dandadan, Deadpool Samouraï, Tokyo Ghoul...

kingdom, les mangas de Junji Ito, gunm

SNK

Dandadan, My Hero Academia, Kingdom

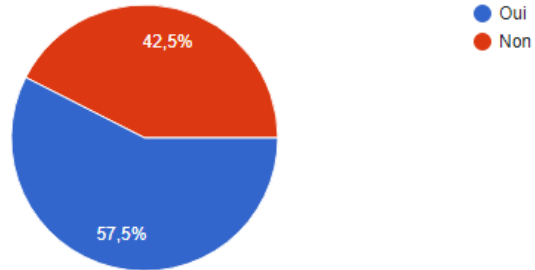
Blue Lock  
Shangri-La Frontier  
Kingdom

bloom into you

Avez-vous déjà lu des mangas en ligne grâce à des alternatives légales ?

 Copier

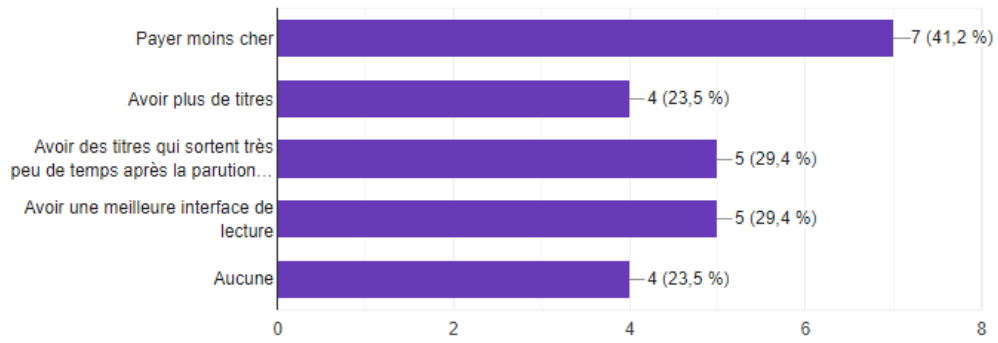
40 réponses



À quelles conditions seriez-vous prêts à utiliser des alternatives légales ?

 Copier

17 réponses



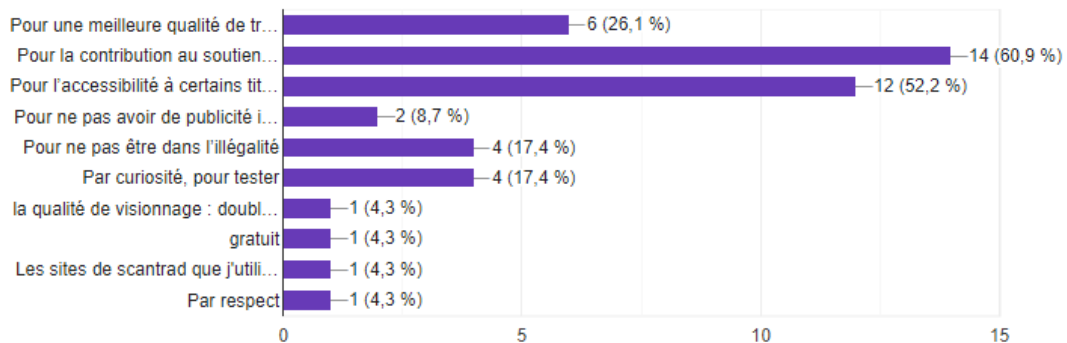


Merci pour vos réponses à cette deuxième section. Maintenant nous allons nous intéresser à vos autres pratiques culturelles !

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à le faire ?

 Copier

23 réponses



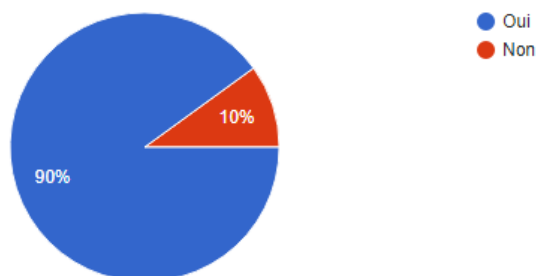
Merci pour vos réponses à cette deuxième section. Maintenant nous allons nous intéresser à vos autres pratiques culturelles !

### Section 3 : Vos autres pratiques culturelles

Avez-vous déjà vu des actions de communication liées aux mangas (affiches, vidéos sponsorisées, pubs sur les réseaux sociaux, TV, etc.) ?

 Copier

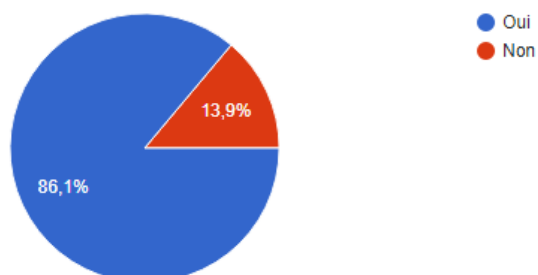
40 réponses



Pensez-vous être plus exposé à ces actions de communication qu'il y a 10 ans ?

 Copier

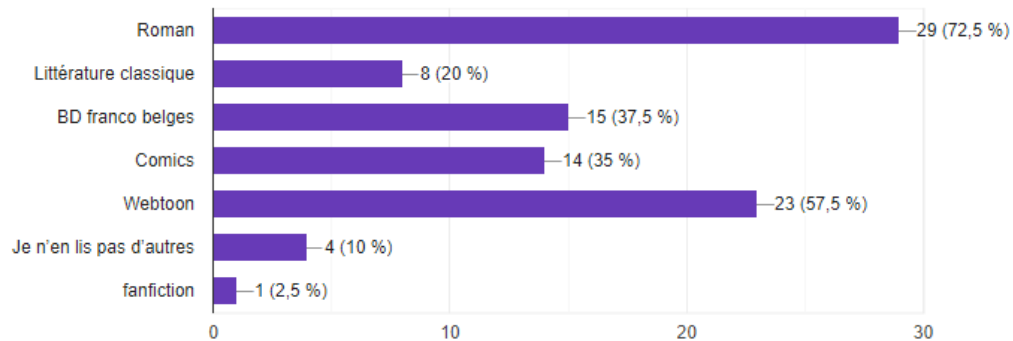
36 réponses



### À part les mangas, quels autres livres lisez-vous ?

 Copier

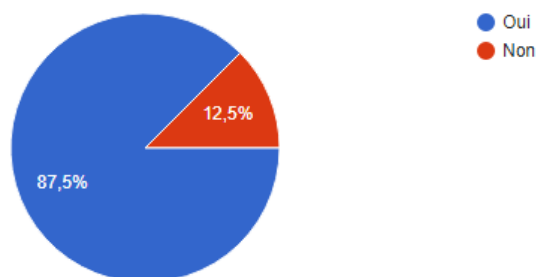
40 réponses



### Visionnez-vous des anime japonais ?

 Copier

40 réponses



Pouvez-vous donner des exemples d'anime que vous regardez ?

32 réponses

blue lock, demon slayer

detective conan, blue lock, fma brotherood, haikyu...

Kill la Kill, Beelzebub, Bleach, MHA, Shingeki no Kyojin...

Shingeki No Kyojin, My Hero Academia, Valkyrie Apocalypse, Dragon Ball, Naruto, Kinetsu no Yaiba

yuru camp, jujutsu kaisen

Hunter x hunter, SNK, death note, assassination classroom, Tokyo ghoul etc

Demon Slayer, SnK, Naruto

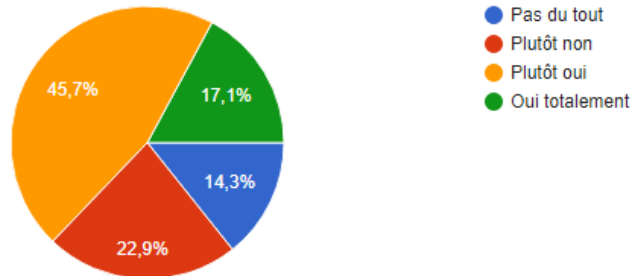
SNK, demon slayer, chainsaw...

Haikyu, horimiya, kuruko no basket, hunterxhunter

Considérez-vous que vos pratiques de visionnage d'animes sont liées à votre lecture de manga ?

[Copier](#)

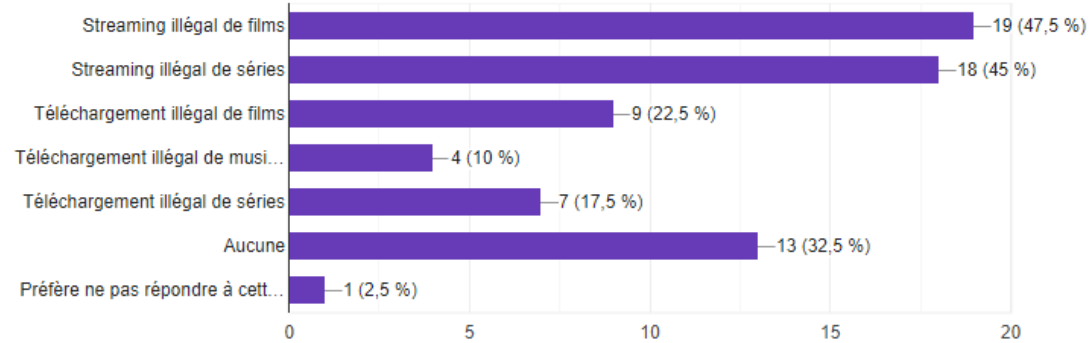
35 réponses



Parmi ces pratiques illégales culturelles, lesquelles pratiquez-vous ?

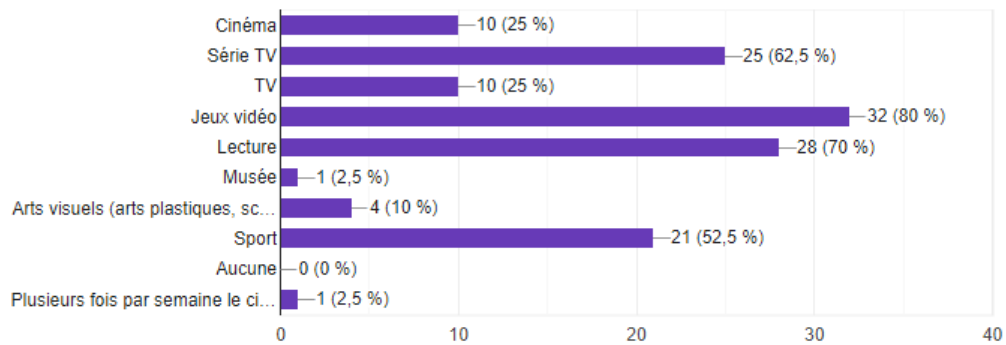
[Copier](#)

40 réponses



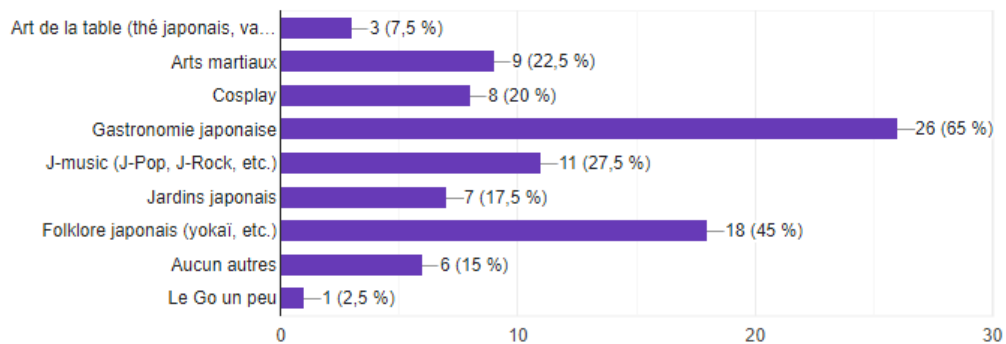
Parmi ces pratiques culturelles, lesquelles pratiquez-vous régulièrement (plusieurs fois par semaine en moyenne) ?

40 réponses



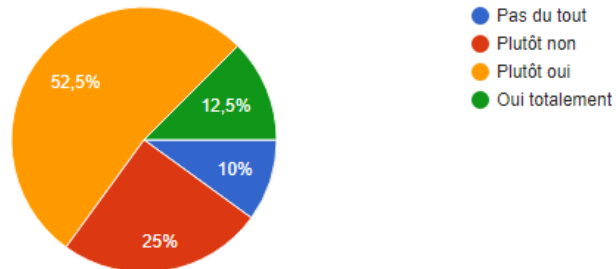
Quels autres aspects de la culture japonaise vous intéressent ?

40 réponses



Pensez-vous que votre attrait pour ces aspects de la culture japonaise est dû à vos lectures de mangas ?

40 réponses



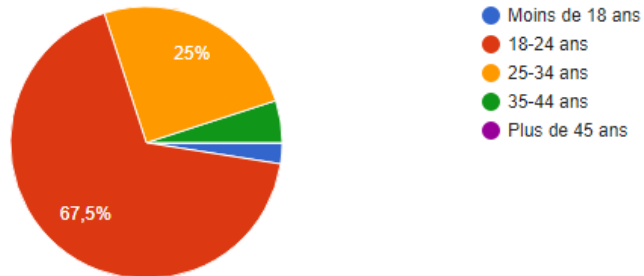
Merci pour vos réponses à cette section, il ne vous reste qu'une dernière et courte section !

Dernière section : vous !

Quel est votre âge ?

 Copier

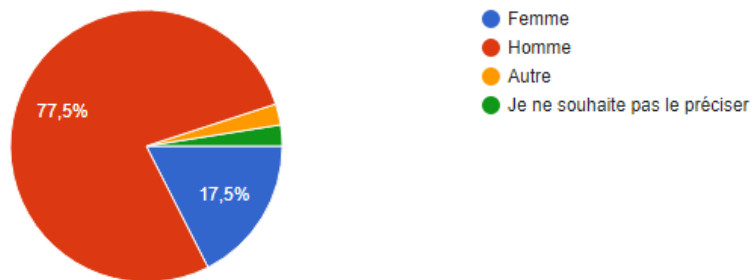
40 réponses



Quel est votre genre ?

 Copier

40 réponses



Merci pour vos réponses :) !



## Annexe 4

### Retranscription de l'entretien avec Raphaël

Louis (l'intervieweur) : Du coup en gros je vais te présenter dans un premier temps mon mémoire pour que tu aies une petite idée des points qu'on va aborder.

Raphaël (le répondant) : Ok!

L : Mon mémoire porte sur les pratiques de lecture de manga en ligne en France. Donc que ce soit les pratiques de lecture, on va analyser tes pratiques en ligne et hors ligne, qu'est-ce que tu consommes comme manga en version papier, qu'est-ce que tu consommes sur des sites ou des applis. On va aussi voir tes pratiques, le côté légal et illégal, parce que je pense que t'es pas sans savoir que le scantrad, c'est pas légal en France.

R : Oui, oui, oui!

L : Donc en gros on va aborder ça. Et enfin, je vais te parler en gros de tes autres pratiques culturelles, voir est-ce que tu écoutes de la musique, est-ce que tu vas au cinéma, les trucs comme ça. Tout ça en fait dans le but de relier un peu et de voir si tes pratiques de manga sont liées à d'autres pratiques culturelles et est-ce qu'elles s'influencent les unes les autres sur les mêmes choses.

R : Ok, ça marche.

L : En gros c'est ça l'idée. De toute façon le but c'est que vraiment tu sois honnête et qu'on ait une discussion normale, sans pression, c'est pas des questions où il y a une bonne réponse. C'est vraiment de savoir, d'analyser comment est-ce que tu te comportes vis-à-vis des mangas et de voir tout ça quoi.

R : Ok, ça marche.

L : Du coup là dans un premier temps ce que je vais te demander c'est de te présenter et de revenir sur ton parcours, tes études, ce que t'as fait dans ta vie etc.

R : Ok. Du coup moi c'est Raphaël, donc j'ai 23 ans. Alors j'ai fait un bac S et ensuite je suis allé en DUT informatique à Valence. Suite au DUT du coup j'ai fait un an de pause dans mes

études parce que j'étais pas passé en L3 du coup j'ai taffé. Ensuite j'ai repris les études en L2, L3 et là voilà je suis rentré en L3. Voilà. Et je vise un master en informatique.

L : Ok, ça marche. Bah merci alors là on va passer du coup dans ce qui nous intéresse réellement c'est-à-dire les mangas. Je voulais savoir en fait comment et quand est venu le goût pour le manga? Genre ça fait depuis combien de temps que tu en consommes? Parle-moi de ta passion pour le manga quoi.

R : Ok. Alors moi le truc c'est que du coup j'ai une famille nombreuse. Donc on est 8 enfants de la famille, 4 frères, 3 sœurs. Et il se trouve que du coup **mes grands frères lisaient déjà des mangas quand j'étais petit**. Je me souviens encore qu'ils avaient des collections de GTO, de Dragon Ball, tout ça. Et puis même ma grande sœur aussi qui lisait des mangas. Enfin bref du coup vraiment dans la famille ça s'est fait assez naturellement quoi. Donc j'avais 5 ans à peine déjà je regardais à la télé je pense. Je regardais Dragon Ball à la télé. Bon Pokémon aussi même si certains diront que c'est pas un manga. Pokémon, pareil je sais plus quand j'avais 8-9 ans en vrai je savais même pas que c'était un manga mais je regardais Shaman King à la télé aussi. Donc voilà.

L : Donc c'est plutôt par la télé que t'es rentré?

R : Alors au début ouais. En tout cas je regardais des mangas à la télé surtout Dragon Ball quand même. Télé et jeux vidéo aussi. Parce que du coup mes grands frères vu qu'ils étaient vraiment fans de Dragon Ball forcément ils achetaient aussi des jeux sur PS2 quoi. Donc ouais c'était beaucoup beaucoup Dragon Ball. Et vu qu'on avait Canalsat avec Game One quand Naruto a commencé c'était la révélation quoi. Donc les épisodes tous les jours. Mais ouais donc ça a commencé pas mal par la télé. Et puis vu que mes frères ils avaient des mangas mais en soi genre le livre, le manga papier je m'y étais pas intéressé. Genre pour moi c'était vraiment des trucs que j'avais pas le droit de toucher parce que bon en même temps quand tu vois GTO et on te dit c'est pas de ton âge tu dis ok je te crois. Voilà et puis quand ils regardent des Fullmetal Alchemist ils me disent ouais pareil c'est pas de ton âge. Tu vois une scène avec Scar tu dis "ok je te crois". Mais à un moment donné, donc je regardais One Piece à la télé. Sauf que bah en fait **les nouveaux épisodes ils arrivaient jamais**. Concrètement je sais plus je devais avoir 9-10 ans dans ces eaux là. Et bah **j'avais envie de voir la suite quoi**. Et puis un jour je suis rentré dans la chambre de mes frères et j'ai vu qu'ils avaient les premiers tomes de One Piece. Et genre jusqu'au tome 15 un truc du genre. Et je me suis dit bah allez go se lancer. Tu vois c'était la **première fois que vraiment je me disais je vais ouvrir un manga de moi même**. Tu vois, je me dis : "Je vais ouvrir un

manga et je vais le lire comme ça”. Et du coup **j'ai commencé par One Piece en manga papier**. Et du coup j'ai vraiment vraiment adoré. Du coup j'ai convaincu mes frères d'acheter la suite. Du coup ils ont commencé à compléter la collection, aller jusqu'au tome 40. Et puis ils achetaient les tomes au fur et à mesure. Et puis **j'ai pris la relève quoi**. Quand ils ont arrêté d'acheter les tomes et que moi j'ai commencé à être un peu plus grand. Bah j'ai commencé à acheter les tomes et maintenant on a toute la collection des One Piece. Et du coup bah on avait aussi les Dragon Ball mais qu'on avait vendu à une brocante. Qu'on regrette fortement. Et puis voilà et depuis j'ai acheté plein d'autres mangas.

L: Et du coup ça fait que cette passion pour le manga maintenant est-ce que tu la partages encore avec des gens, avec ta famille, avec des amis?

R: Ouais carrément. Bah la plupart de mes potes de toute façon ils aiment beaucoup les mangas aussi. Clairement dans mon entourage il y a beaucoup de personnes qui aiment les mangas. Et puis bah du coup dans ma famille c'est pareil. Vu que moi j'étais grave fan de manga, moi et mon frère, mes grands frères et tout. Bah forcément les deux après moi, les deux plus petits, ils sont devenus fans de manga aussi. Au début, ils voulaient pas trop regarder les mangas. Genre je sais que ma petite soeur elle était là, quand elle était petite elle voulait regarder My Little Pony. Et moi j'étais en mode “bah non moi je veux regarder Fairy Tail” et je prenais la télé. Elle m'en parle encore des fois, elle me dit en vrai t'étais un bâtard de pas nous laisser regarder My Little Pony. **Mais du coup après elle est devenue trop fan de Fairy Tail. À cause de moi quoi**. Et depuis bah elle est trop fan de manga aussi.

L: Ok donc t'as quand même converti des gens à la passion manga.

R: J'ai converti des gens à la passion manga ouais carrément. Et puis même mes potes je sais que y'en a certains ils étaient un peu, genre ils aimaient bien les mangas mais tu vois ils se lançaient pas trop dedans non plus. Et puis à force d'en parler ils se sont dit “ah ouais, en fait c'est cool.” Donc voilà.

L: Ok ! Cette question là est un petit peu compliquée peut-être, mais en gros est-ce que tu saurais dire ce qui te plaît dans les mangas? Genre qu'est-ce qui te plaît là-dedans?

R: Ah ouais j'avoue que c'est un peu compliqué comme question. Qu'est-ce qui me plaît? Bah puisque que j'ai commencé étant enfant, en vrai ce qui était bien c'est le **côté un peu fantastique. Genre les pouvoirs, les bastons dans les mangas, les personnages un**

**peu stylés aussi qui sortent de l'ordinaire genre avec des coupes de joues atypiques.**

Genre je pense que ça fait partie de l'univers manga et c'est un peu ce qui a attiré tu vois. Au départ en tout cas. Maintenant bon, je lis un peu moins de shonen et pas mal de seinen donc. Mais ouais, ce qui m'attire dans les mangas, maintenant je sais que c'est **beaucoup les dessins**. Genre je sais que j'aime trop lire des mangas où les dessins sont vraiment trop bien dessinés. Genre j'aime beaucoup ça. L'ambiance univers, genre s'arrêter sur une planche tu vois et te dire ah ouais, punaise, cette planche elle est quand même bien bien stylée. J'adore les dessins. Le côté shonen des personnages qui ont vraiment des chara-design assez shonen, assez ado, et avec des détails dans les décors, dans les planches. Le contraste un peu est cool, j'aime beaucoup.

L: Ok, t'as bien réussi à définir ta passion, c'est cool. Est-ce que tu saurais aussi, définir à quelle fréquence tu lis tes mangas? T'en lis combien de fois par semaine? Quand?

R: Ouais, ok. Alors du coup, en ce moment **je lis moins du papier**. Parce que j'ai pas forcément la tête à ça, juste pas en ce moment, mais ça n'empêche que je continue d'en acheter et que j'en lis toujours. Mais disons que **je lis beaucoup de scans en ligne**, que ce soit du manga ou même du webtoon. Parce que bon, les webtoons, enfin, les webtoons c'est surtout coréen, ça s'apprend quand même beaucoup au manga. Donc ouais, je lis mes petits scans de webtoon quand ils sortent le matin. Et puis pareil, je lis les scans qui sortent chaque semaine. Donc disons que même des semaines où je vais pas lire beaucoup de mangas papiers, où je vais pas forcément regarder d'animé, dans tous les cas, tous les jours je vais avoir un ou deux scans à lire.

L: Donc en fait tu lis tous les jours.

R: Ouais, en vrai je lis quasiment tous les jours.

L: D'accord, c'est une grosse consommation quand même, ça représente quand même une bonne partie de ton temps.

R: Ouais, carrément.

L: Ok, du coup tu me disais, tu me confirmes si c'est ça, c'est plutôt en ce moment en ligne et moins en format papier en fait. Est-ce que ça varie en fait selon les périodes?

R : En fait, ouais, ça varie un peu en fonction des périodes, dans le sens où **en ligne je vais toujours lire à peu près toujours le même montant de manga**. Mais par contre, il y a des périodes où, je sais pas, par exemple pendant des vacances, ou pendant deux jours, je vais me prendre une collection de manga que j'ai, je sais pas, en 25 tomes, genre Soul Eater, et je vais les lire. Et je vais faire quasiment que ça pendant deux jours.

L : Ok, je vois le genre.

R : Et après sinon, pareil ces derniers temps on m'a prêté pas mal de manga, donc j'ai essayé de lire, je sais qu'il y a un mois de ça, par exemple je lisais à peu près un tome par soir. Voilà, j'ai essayé de faire ça, lire un peu à chaque soir. Mais en ce moment pas trop le temps, du coup je lis pas beaucoup.

L : Et quand tu lis en ligne, t'es plutôt sur ton téléphone ou sur ton PC? Ou autre chose peut-être même?

R : Je dirais **plus téléphone**, parce qu'en fait quand je lis en ligne c'est **souvent dans les transports en commun**, donc ouais, pas mal téléphone. Après ça m'arrive de lire un scan sur téléphone, tu vois, et puis c'est chiant avec toutes les pubs et tout, et tu vas le relire sur ton PC en rentrant. Voilà, **ça m'arrive de relire un scan que j'avais déjà lu**.

L : Et genre, est-ce que tu as un site préféré, genre tu lis tout le temps sur le même site?

R : Ouais, alors en général, je lis sur le même site. Souvent je lisais sur Japscan, mais j'aime pas trop Japscan, dans le sens où déjà **il y a plein de pubs, c'est horrible**. Et de deux, ce que j'aime pas trop chez Japscan, c'est qu'en fait ils récupèrent leur scan d'un peu partout, tu vois. Et ils essaient de s'approprier le truc, alors qu'en vrai je crois pas qu'ils aient d'équipe de traduction officielle. Ils font vraiment que récupérer d'à droite à gauche et dire que c'est à eux. Donc du coup, disons que quand je sais d'où viennent les scans, par exemple je sais qu'ils prenaient pas mal à Scantrad, ben j'allais lire sur Scantrad, c'est vraiment super. Voilà, ils ont une vraie team officielle, ils se cassent le cul à traduire les scans chaque semaine. C'est pas Japscan qui fait ça, alors allez lire sur Scantrad !

L : Ils ont fermé, non ?

R : Ouais, ils ont fermé, mais ils ont rouvert un nouveau site, FM Team.

L: D'accord, ok, je savais pas. Donc quand tu sais d'où ça vient, tu vas plutôt lire chez la team directement.

R: Ouais, carrément. Parce que souvent on cède à la facilité... Quand on te dit qu'il y a une dinguerie dans le dernier scan de One Piece, t'as juste envie de trouver le premier site qui le propose. Mais en vrai, quand tu peux, mieux vaut aller directement sur un site respectueux...

L: Japscan, justement, c'est la facilité ?

R: Ouais, Japscan, c'est un peu la facilité. C'est genre, tu sais que ce site, il sera toujours là. Il a toujours ce que tu cherches.

L: D'accord, ça marche. Et est-ce que tu fais d'autres choses, genre est-ce que c'est une tâche secondaire quand tu lis des mangas ou alors c'est genre vraiment genre quand tu lis, tu fais que ça, tu regardes ça?

R: Ouais non, moi je fais que ça quand je lis un manga. Mais parce que pour le coup, après ça c'est moi aussi, j'ai du mal à faire plusieurs choses en même temps. Mais c'est pas juste le manga, c'est de manière générale. Donc ouais, quand je lis un manga, je suis à fond dedans, je fais pas autre chose en même temps. Ou alors j'écoute de la musique en même temps. Ou alors quand je suis en vocal par exemple avec des potes, je vais lire mon scan.

L: Ok, ça marche. Est-ce que tu as des préférences entre le numérique et le papier?

R: Ouais, carrément. **Le papier, il n'y a rien de mieux.** Avoir ton manga en main, te poser, lire ton manga tranquillement, c'est tellement mieux que le numérique. Parce que même sur des sites qui sont clean, où il n'y a pas de pub, c'est quand même chiant. Sauf le format Webtoon qui est pas mal, parce que du coup tu ne fais que scroll. Mais quand même de manière générale, je préfère lire sur papier, ça fatigue moins les yeux. Non, c'est mieux.

L: Est-ce que tu pourrais me dire les avantages et les inconvénients de la lecture en ligne et hors ligne que toi tu ressens réellement?

R: Ouais, les avantages et inconvénients... Déjà, moi c'est le fait d'être devant un écran, ça fatigue plus les yeux. Donc je préfère lire sur papier quand c'est possible. Je suis plus concentré quand je lis sur papier aussi. Contrairement en ligne où tu auras toujours des distractions, que ce soit sur tel, tu as des notifications, sur ordinateur, c'est pareil, tu fais

autre chose en même temps. Tu as plusieurs trucs d'ouvert et tout. Tu es un peu plus distrait. Alors que sur papier, vraiment, au moins, tu es vraiment concentré dedans, tu ne penses à rien d'autre. C'est pas le même mood. Ce qui peut être chiant aussi, c'est les traductions en ligne. Il y en a qui sont approximatives. En fait, ça c'est avantages et inconvénients, c'est les deux. Parce que des fois, dans le papier, ils traduisent des trucs, tu te dis que tu aurais mieux fait de laisser le truc original.

L : Tu fais références à One Piece là?

R : Ouais par exemple. Au niveau des traductions, c'est plutôt 50-50. C'est plutôt désagréable si la traduction est vraiment dégueulasse. Ce qui est l'avantage du papier aussi, qui me saoule un peu en ligne, c'est que **sur certains sites, les double pages sont coupées**. Alors que ça, c'est trop chiant. Alors que quand tu as une double page sur papier, tu fais vraiment une pause sur la double page, tu peux bien l'admirer. Alors qu'en ligne, des fois, elle est coupée et tu es en mode, super. Tu passes devant plus vite.

L : Ok, ok, ça marche. Est-ce qu'il y a des trucs qui te saoulent en format papier ou pas? Ou qui te dérangent?

R : Le truc qui me dérange dans le format papier... Non, je ne pense pas. Ah, ouais, non, pas tant. Par contre, ce qui peut être chiant, c'est des fois, quand tu cherches un chapitre en particulier, c'est vrai qu'en ligne, ça va être plus simple de retrouver. Mais c'est des petits trucs mineurs.

L : Ok ! Est-ce que, toi, enfin, pour toi, vraiment, personnellement, est-ce que tu pourrais dire que la lecture de manga en ligne et hors ligne, sont complémentaires?

R : Euh... Bah, alors, pour moi, c'est complémentaire, je dirais. Genre... Bah, j'ai tendance à lire des scans, par exemple, de manga en cours comme One Piece. Et derrière, je vais relire en tomes pour pouvoir relire, déjà, redécouvrir ce que j'avais lu en scans. Et, ouais, avoir une relecture, mais en tomes. Donc, pas du semaine par semaine, mais bien genre 10 chapitres d'affilée d'un coup, quoi. Donc, pour moi, c'est complémentaire. Genre, je lis en ligne et je vais lire aussi en papier derrière et ça sera pas la même expérience, ouais.

L : Tu parles vraiment d'expérience de lecture, en fait.

R : Ouais, ouais, carrément, ouais, d'expérience de lecture, ouais.

L: Donc, tu ressens les choses différemment ?

R: Ouais.

L: Et est-ce que, genre, le format du scan, qui est donc de une semaine, un chapitre, change justement l'expérience, comme tu me disais, par rapport à une lecture, où justement, des fois, t'es plus dans le... tu manges tout d'un coup...

R: Totalement, totalement. Ouais, ça change l'expérience, ouais, carrément. Parce que, surtout, si je lis en ligne, que ce soit sur PC ou téléphone, mais en général, **quand je lis beaucoup de chapitres d'un coup, par exemple, je vais plutôt mettre sur mon PC.** Mais, ouais, un exemple, je ne sais pas, je vais lire Tokyo Ghoul en scan. Ouais. Et, en fait, si tu lis plein de chapitres d'un coup d'une série qui est déjà finie, par exemple, ouais, tu vas lire en ligne, déjà, ça fatigue plus les yeux, donc c'est un peu plus chiant. Après, si tu fais une pause, il faut savoir où t'en étais pour t'y retrouver. Et, ouais, l'expérience ne va pas être la même, parce que, déjà, il y a les inconvénients des doubles pages, il y a les changements de traduction, enfin, bref, même des fois, il y a des scans qui ne vont pas être sur certains sites. Mais, ouais, je trouve ça un peu moins immersif. **Genre, quand tu cliques sur une page, alors que sur papier, tu tournes une page, je trouve que ce n'est pas la même chose.** Ça ne fait pas la même chose. Et puis, la deuxième chose, donc, par exemple, si tu lis, ouais, semaine par semaine, il y a quelque chose, pour reprendre Tokyo Ghoul, vu que c'est un peu compliqué, des fois, entre les semaines, tu ne sais plus quel personnage est qui, il y a des choses que tu as oubliées, il y a des choses que tu ne comprends pas. Des fois, le rythme, tu as l'impression que c'est lent, alors qu'en vrai, ça n'est pas tant. Mais, du coup, des fois, tu peux te dire, ok, il s'est passé quelque chose de bizarre. Et en fait, quand tu vas relire en tomes, tu vas te dire, ah, mais en fait, ce n'est pas du tout pareil, ce n'est pas du tout comme dans mes souvenirs. C'est parce que tu vas lire tout d'un coup, en fait, et du coup, quand tu es dans le fil du truc, il y a beaucoup plus d'éléments qui te parlent, quoi. Et tu vas moins être perdu dans l'histoire. Il y a des choses que tu vas mieux comprendre, tout simplement, quand tu lis sur papier, tu lis un tome d'un seul coup plutôt que lire en scan.

L: D'accord. Ouais, ça marche. Et du coup, on en a parlé tout à l'heure, mais tu achètes des mangas en version papier. Tu m'as dit, uniquement que ce que tu vas relire, c'est ça ? Et du coup, est-ce que tu te considères comme un collectionneur de mangas ou est-ce que tu pourrais quantifier le nombre de mangas que tu achètes par mois, le nombre que tu en as, ce genre de choses ?



R: Ouais, en vrai, je pense que je suis un peu un collectionneur parce qu'il y a des mangas, des fois, je vais me dire, ouais, ça, j'ai bien kiffé, je vais les acheter. Je ne vais pas forcément les relire direct, mais je sais que plus tard, je les relirai. Alors qu'en général, quand tu fais un achat d'un livre, c'est pour le lire. Normalement, c'est ça, mais c'est vrai que moi, ça m'arrive. Du coup, j'achète un manga et je me dis juste, voilà, c'est pour la collection. Et puis, un jour, je le lirai. Par exemple, les Dr. Stone qui attendent depuis un petit moment que je les lise. Je vais continuer d'avancer dans la collection. Et puis, je sais que, par exemple, cet été, je vais sûrement tout lire d'un coup. Mais ouais, j'ai beaucoup de mangas. J'ai pas mal de collections différentes à mon actif. Au moins une dizaine de collections. Et on se partage ça avec mon frère. Moi, je vais acheter telle ou telle collection. Et lui, il va dire, ok, moi, j'achète celle-là. Et ce qui fait que, du coup, déjà, ça nous revient moins cher. Et puis, comme ça, on a vraiment tous les mangas qu'on aime.

L: Est-ce que tu achèterais plus de mangas si tu pouvais ? Ou là, tu achètes à ton rythme et t'es bien content ?

R: Euh... Non, si je pouvais, j'achèterais... Alors, peut-être pas plus de mangas différents. Mais je finirais, ouais, les collections que j'ai en cours. Ça, c'est sûr. Ça, c'est certain. Ouais, il y a quelques collections comme Vinland Saga. Je sais que ça fait un moment que je me dis, il faut que je les achète tous. Mais je ne les ai toujours pas achetées. Pareil, Kingdom, il faut que je rattrape en manga. Donc, si je pouvais, en tout cas, je compléterais un peu plus mes collections. Mais je ne sais pas si j'achèterais tant de collections en plus différentes. Parce que, comme j'ai dit, **j'achète vraiment ce que j'aime beaucoup**. Je ne vais pas être en mode, bon, ça, c'est moyen, mais vas-y, je vais l'acheter pour l'avoir.

L: Et les dessins peuvent te pousser à acheter ?

R: Ca m'est déjà arrivé d'acheter des mangas où je ne connaissais pas le manga tu vois et me dire vas-y je vais l'acheter pour la couverture. Tu vois les dessins qui vont m'interpeller et qui vont me dire vas-y ça je vais acheter à l'aveugle et puis on va voir ce que ça vaut. Tu vois par exemple j'avais commencé à lire Jagaan et My Home Hero juste parce que je me suis dit putain attends les dessins tu vois je sens que ça va être cool. Tu vois Ajin c'était un peu pareil aussi j'ai fait la même avec Kaiju N°8, c'est les dessins qui m'ont conquis aussi dès le départ. J'ai aimé le dessin j'ai fait "ça à l'air vla stylé".

L: Ok. Ok, bah, ça marche. Donc là, je t'ai posé mes questions pour la partie les pratiques lecture en ligne et hors ligne. Maintenant on va parler de tes pratiques en fait plutôt... Genre pratiques légales, illégales. Du coup, tu m'en as parlé tout à l'heure, tu m'as dit que tu avais commencé à lire les scans aux alentours de... De quel âge?

R: Alors les scans, c'est un peu plus tard. J'ai commencé à lire le manga papier, donc One Piece, aux alentours de 9-10 ans, je pense. Et les scans, j'ai commencé à lire, je pense que les premiers scans que j'ai commencé à lire, ça devait être Naruto. Et ça devait être aux alentours de 12-13 ans, ouais.

L: Et du coup justement, comment t'as découvert les scans? Comment t'en es arrivé à en lire? Comment t'as découvert tout ça?

R: Et bah pareil, c'était mon grand frère qui lisait les scans de Naruto chaque semaine, sur Captain Naruto, un vieux site. Et du coup, vu que j'étais dans la même chambre que lui, des fois je regardais quand il lisait des scans, enfin bref. Et il lisait pas mal de scans de trucs et il me racontait ce qui se passait, du coup moi j'étais content parce que sur Game One, l'animé, il avançait pas beaucoup. Donc vu qu'il me racontait un peu ce qui se passait dans les scans, du coup j'étais content, j'avais un peu la suite. Et puis **j'ai commencé à lire le jour où mon grand frère m'a spoil**. Du coup je sais pas, ça m'a trop donné envie d'aller voir les scans. Et du coup c'est là que j'ai commencé à lire les scans de Naruto. Et puis après j'ai commencé à lire les scans de One Piece aussi du coup. Et j'ai pas lu de scans de beaucoup d'autres mangas en dehors de One Piece et Naruto, si y'a eu Fairy Tail aussi. Et par contre après aussi j'ai commencé à lire The God of High School, un Webtoon du coup. Ça ça fait vraiment depuis la seconde que je lis The God of High School en scan. Et ouais je pense que c'est ça qui m'a fait lire beaucoup d'autres mangas par la suite en scan. Dans le sens où Naruto et One Piece c'était vraiment les scans tu vois chaque semaine, genre un scan par semaine qui sort et tout juste histoire d'avoir la suite de l'histoire. Alors que The God of High School, du coup j'ai tout lu en scan, ça doit être le premier truc que je lisais tout en scan. Et du coup ça m'a un peu débloqué, je suis allé lire plein d'autres mangas en scan comme ça.

L: Ok ça marche. Et t'es tombé comment en fait sur ces sites? Est-ce que du coup t'as tout simplement repris les sites de ton frère?

R: Ouais un peu des deux. Je demandais à mon frère sur quel site il allait, j'avais aussi des potes qui lisaient les scans alors je leur demandais sur quel site ils allaient. Et puis au fur et à mesure on trouvait des scans un peu mieux que d'autres.

L: D'accord. Et du coup là maintenant pourquoi est-ce que tu préfères lire de manière illégale en sachant que c'est illégal plutôt que d'essayer de les trouver de manière légale? Peut-être quand t'étais petit tu savais pas trop que c'était illégal.

R: Alors si, en soi je le savais déjà que quand tu lisais en ligne c'était illégal mais en même temps c'était le seul moyen de lire aussi à ce moment là. En fait c'est que tu pouvais acheter les tomes papier mais ils avaient tellement de retard par rapport à la sortie Japon ou autre que du coup **si tu voulais être à jour sur ton truc sans te faire spoil t'étais obligé d'aller lire les scans**. Et il n'y avait pas vraiment de site officiel, ça n'existait pas. Il n'y avait pas de site officiel pour lire les scans avant, il n'y avait pas de plateforme pour les anime non plus, ça n'existait pas. Je sais pas comment tu faisais sinon. En vrai je sais pas. Donc c'est vrai que le côté en gros t'es obligé de lire en fait, en fait **t'as pas d'autre choix que ça si tu veux être à jour et si tu veux pouvoir en parler avec tes potes sans te faire spoiler**. Maintenant il y a beaucoup plus de trucs légaux c'est normal, c'est bien développé et tant mieux. Mais ouais non pour le coup c'est vrai que avant t'étais obligé. Je veux dire tu voulais regarder un animé qui était trop cool, on te dit ouais cet animé il est trop cool mais du coup il est sorti qu'au Japon, il sortira jamais en France et il n'y a même pas de VF. T'es obligé de regarder en VOST, des sous-titres de fans mais sinon ton épisode tu le verras jamais. Je pense par exemple à Steins Gate qui sortait quand j'étais au collège tu vois, si y'avait pas eu les sites illégaux pour regarder en vrai personne n'aurait connu cet animé tout simplement. Parce qu'il aurait été diffusé nulle part, les seuls trucs qui étaient diffusés c'était vraiment les trucs du shonen jump hyper populaire, Naruto, One Piece, Fairy Tail, ce genre de choses quoi, Bleach à la télé, et encore il fallait avoir les chaînes pour quoi. Mais ouais la télé c'était le seul moyen légal en soi.

L: Les bibliothèques, est-ce que t'as déjà un peu essayé les bibliothèques de ton quartier, à trouver des collections, des trucs comme ça? Est-ce que ça existe dans ton parcours de lecteur?

R: Les bibliothèques, alors j'allais très peu à la bibliothèque, mais c'est vrai qu'en fait pour moi vu que les bibliothèques c'était vraiment des livres et que j'associais les mangas à quelque chose de différent, ça me paraissait improbable qu'il y ait des mangas à la bibliothèque en fait. Je sais pas pourquoi. C'est possible. Alors qu'en vrai il y en avait plus que ce qui m'y paraissait, et souvent même des trucs que tu ne connaissais pas, toi tu t'attendais à avoir du Naruto One Piece à la bibliothèque, non non il y avait des trucs vraiment faits par clamp que personne ne connaissait. Je sais qu'au CDI de mon lycée il y

avait quelques mangas, et c'est au CDI de mon lycée que j'ai découvert Monster, j'ai lu tout Monster au CDI de mon lycée, c'est un des premiers Seinen que je lisais je pense d'ailleurs. Donc voilà, mais sinon c'est vrai que non je pense pas forcément aller en bibliothèque pour lire des mangas.

L: Et tout à l'heure tu m'as parlé justement que maintenant il y a pas mal d'alternatives légales et tout, est-ce que tu les connais en fait ces alternatives légales? Tu sais ce qui existe?

R: Ouais ouais ouais, alors il y a quelques alternatives légales, je sais que déjà depuis peu les mangas de la Shueisha sont sur Manga Plus, site officiel du coup maintenant de traduction pour les mangas du Shonen Jump. Donc eux vraiment, si tu vas sur ce site c'est vraiment le site officiel donc pour le coup c'est pas illégal. C'est Manga Plus, c'est en français, je sais qu'il y a pas mal de teams de traduction qui ont justement arrêté de faire les scans de One Piece et tout ça parce que justement maintenant officiel c'est chez Manga Plus.

L: Et tu l'utilises?

R: Ouais, ouais ouais, le souci qu'il y a un peu sur Manga Plus au début c'était les traductions parce que vu que c'était un truc officiel, je sais pas les traductions elles étaient un peu éclatées hein, on va pas se mentir. Maintenant j'ai l'impression que ça s'est un peu amélioré mais c'est surtout ce que j'aime bien sur Manga Plus, c'est que c'est un site officiel et il y a une section commentaires et **j'aime bien aller check la section commentaires** quand tu as lu un scan parce que c'est ce qui est intéressant. Disons que lire ton scan c'est bien mais si tu peux en parler avec personne bah voilà. Donc du coup lire ton scan et voir dans les commentaires qu'il y a des gens qui ont pensé la même chose que toi ou ce genre de choses c'est cool, **c'est toujours sympa de pouvoir en discuter**. Ouais c'est ce que j'aimais bien sur Scantrad aussi, Scantrad c'est vraiment des passionnés et dans la section commentaires du coup il y a vraiment des gens qui vont parler du truc et faire des théories et réfléchir au scan en question.

L: Et du coup tu me disais que tu utilises vraiment Manga Plus, tu lis quoi par exemple?

R: Bah du coup One Piece parce que là pour le coup Manga Plus c'est vraiment juste les mangas du Shonen Jump donc vu que dans le Shonen Jump il y a quoi? Il y a One Piece, Jujutsu Kaisen, que je lis à peu près, je crois que c'est à peu près les seuls en ce moment.

L : Est-ce que tu serais prêt à payer justement pour être dans la légalité et consommer tes mangas en te disant oui je suis dans la légalité?

R : Non je ne pense pas. Pour moi le scan en ligne ça me permet de découvrir des mangas. C'est vrai que je n'ai pas forcément envie d'acheter des trucs à l'aveugle. Donc je ne suis pas fan d'acheter des trucs à l'aveugle. Si j'achète des trucs mais que c'est nul ça me fait un peu chier. C'est pour ça que je n'achète que les collections que j'aime bien. Par contre je lis beaucoup de scans. Par exemple Dandadan j'ai commencé à lire en scan et j'ai adoré. **Dès que les tomes sont sortis je les ai achetés parce que j'ai conscience que ça aide l'auteur.** Et oui parce que j'adore le truc. Quand j'aime vraiment quelque chose je vais l'acheter derrière en manga. C'est un peu ma contribution. Je ne vais pas forcément payer pour lire des scans mais si jamais je trouve que c'est bien derrière je vais quand même faire un effort pour essayer d'acheter parce que ça vaut le coup et ça aide l'auteur.

L : Est-ce que tu trouves que les alternatives légales, donc là tu as parlé de manga plus, sont pas assez connues?

R : Non je pense que c'est pas super connu. Je pense que les gens ne se posent même plus la question de si c'est légal ou pas. Ils vont chercher en ligne leur scan et je pense qu'ils savent que c'est illégal. Je sais même pas s'ils en ont conscience. Tu te poses pas la question. Tu veux lire ton scan de ton truc, tu vas aller chercher le truc gratuit. Et tu sais que tu n'as aucune retombée. Il n'y a jamais personne qui n'a rien eu. Après ça vient de me faire penser à quelque chose. Il y a autre chose qui fait que je n'ai pas envie de payer pour lire mes trucs en ligne. Sauf que du coup je préfère acheter les tomes papier. C'est bien tu as payé, tu peux télécharger ton manga. Alors que moi je préfère avoir mon manga sur mon étagère. C'est le format dématérialisé.

L : Ok ok, ça marche. En tout cas, on a vu que t'as lu certains trucs de manière illégale au niveau des mangas. Je me demandais justement, est-ce que t'as d'autres pratiques illégales sur le web? Enfin, en termes plutôt de contenu culturel. Genre, est-ce que tu consommes des contenus culturels de manière illégale, genre musique, films, séries, tout ce genre de trucs?

R : Alors, oui et non. Je dirais plus non, mais en même temps... Alors, pour ce qui est des musiques, du coup j'ai un abonnement Spotify. Voilà. Mais en même temps, il n'y a pas tout sur Spotify, donc certaines musiques, t'es obligé d'aller les chercher ailleurs. Donc, des fois

sur YouTube et puis, bah, des fois, vu que c'est que sur YouTube, t'as envie quand même de l'avoir, ta playlist quand même. Donc tu vas aller chercher un moyen de télécharger ta musique qui n'est pas forcément légale. T'as pas envie de payer Spotify, YouTube Premium, Tidal, Deezer. Donc, bon, tu te contentes d'en payer un et puis si t'as pas tout, tu te débrouilles pour le choper illégalement. Mais pour ce qui est films, séries, non, en vrai. Mais ça, c'est parce que maintenant, je suis un flemmard aussi, mais **j'en ai marre des pubs**, j'en ai marre des sites de streaming illégaux qui sont chiants. Donc, en vrai, non. Quand je regarde des films ou des séries ou quoi, généralement c'est Netflix, Amazon Prime et tout. Si ça n'y est pas sur les plateformes, bah tant pis, je le regarderai une autre fois, tu vois.

L: Ça marche, ouais, je vois. Et donc, c'est marrant parce que du coup, tu parles de ça, mais je sais pas si tu connais, il y a justement des alternatives, un peu des Netflix du manga qui existent. En fait, c'est pareil, tu payes un abonnement et pendant un mois, pareil, 6, 7 euros, tu as accès à plein de trucs, à plein de mangas. Je sais pas si tu connaissais.

R: Non, je connaissais, je connais pas, mais tu vois, ça c'est déjà plus intéressant, je trouve.

L: Après, donc par exemple, il y a manga.io, c'est une plateforme française qui eux-mêmes se revendiquent comme le Netflix d'une manga, tu vois. Et donc, pour je sais plus combien, tu peux avoir accès. Et du coup, ils ont fait récemment un partenariat avec Kana. Ouais, d'accord. Les éditeurs Kana, ils proposent en fait beaucoup de leurs mangas sur cette plateforme. Du coup, déjà, un truc intéressant, c'est que tu connaissais pas, si j'ai bien compris.

R: Ouais, non, non.

L: Donc, ça démontre peut-être que ils communiquent pas forcément très bien.

R: Ouais.

L: Et du coup, est-ce que toi, ça pourrait t'intéresser justement, vu que tu me dis que tu payes déjà tes abonnements Netflix, Spotify, ce genre de truc.

R: Ouais, bah en vrai, pour le coup, payer un abonnement pour un site où tu peux lire beaucoup de mangas, surtout si t'es un gros consommateur de mangas liés en scan, ouais, carrément. Je pense que tu vois, si je suis dans une période où je me dis, vas-y, j'ai envie de lire plein de mangas en ligne, découvrir plein de trucs, ouais. Plutôt qu'aller chercher sur

plein de sites illégaux, je pense qu'avoir tout ça sur une plateforme où tu peux lire officiellement sans pub plein de trucs différents, ouais. A mon avis, je pourrais payer pour.

L : Et genre, mais est-ce que ça dépendrait de choses, genre par exemple, il faudrait du coup, tu m'as dit qu'il n'y a pas de pub, il faudrait qu'il y ait un catalogue peut-être qui t'intéresse.

R : Ouais, c'est ça, c'est que pour le coup, il faudrait quand même qu'il y ait un catalogue qui m'intéresse. Si sur le truc, il n'y a que des isekai, vas-y, c'est mort.

L : Parce que, je t'invite à aller sur mangas.io, je t'invite à scroller et tout, à regarder, est-ce que potentiellement, justement, ce genre de catalogue, est-ce qu'il te satisferait ou alors tu trouves ça encore un peu trop léger?

R : Bah en vrai, je ne sais pas tout ce qu'il y a, mais déjà, il propose des choses quand même qui ont l'air pas mal. Assassination Classroom, qui est plutôt connu, des vieux mangas, ça peut être intéressant de pouvoir **lire des vieux mangas** que tu ne trouverais même pas forcément en bonne qualité sur d'autres sites d'ailleurs. Donc en vrai, ça peut valoir le coup. En fait, disons que si tu es un peu curieux et que tu veux lire des trucs un peu moins connus, ou des séries courtes, ça peut être grave intéressant. Le catalogue est sympa, Gintama, Kings Game, il y a quand même quelques trucs connus. Naruto, tu peux relire tes Naruto. Et en plus, il y a des choses même qui ont une version colorisée, ça serait le top, une version colorisée des mangas.

L : Donc si il y a un bon catalogue, toi tu serais prêt à le lire?

R : Bah ouais, c'est normal. Enfin je veux dire, tu vois Crunchyroll, si les gens payent l'abonnement, c'est parce qu'ils ont un bon catalogue à offrir. Et ils font beaucoup de communication aussi, évidemment. Mais justement, je pense que ça joue énormément. Mais tu vois, s'ils faisaient plus de comm', avec un bon catalogue, ça passerait carrément.

L : Tu penses que le catalogue, c'est la raison numéro 1 qui pourrait te pousser à y aller?

R : Après le truc, c'est que du coup, c'est un abonnement. Donc comme je dis, moi je lis, mais mon temps de lecture il varie beaucoup quand même. Donc si c'est dans une période où je lis pas beaucoup, je vais avoir un peu le seum de payer un abonnement. Après tu peux toujours le résilier, mais disons que les gens ne font pas ça. Les gens ils payent leur

abonnement, ils le gardent, et puis après ils sont en mode putain je l'utilise plus. Et du coup ils arrêtent l'abonnement, ou ils le reprennent plus tard. Mais voilà quoi, si il y a un mois de creux, tu vas pas arrêter ton abonnement pour autant. Donc je sais pas, ça peut jouer, c'est en fonction de la période si je lis beaucoup de manga ou pas. Mais par exemple je sais que si je suis dans une période où j'ai envie de lire plein de trucs, ça pourrait être intéressant pendant quelques mois de payer un abonnement. Parce que déjà payer un abonnement au mois si tu lis pas mal de trucs, c'est beaucoup mieux que de payer au scan. Je pense.

L : Du coup, on a parlé pas mal de tes pratiques qui sont liées aux mangas. Et du coup, on va un peu plus parler de tes autres pratiques culturelles. Genre voir ce que tu fais à côté. Par exemple, on va commencer. Est-ce que tu peux me parler un peu de tes autres pratiques culturelles dans le sens où... Pratiques culturelles, j'entends. Est-ce que tu regardes la télé, le cinéma, musique, film, séries, enfin voilà. Ce genre de choses qui sont pas spécifiquement liées aux mangas.

R : Ouais ouais, carrément. Alors, je regarde pas beaucoup de séries. Je regarde de temps en temps, mais je regarde pas beaucoup. Pareil, les films, j'en regarde pas tant. Ou alors, en général, je vais les voir au ciné, tout simplement. C'est vrai que tout seul, je vais rarement me dire, tiens, là j'ai envie de me mater un film, tu vois. Mais par contre, ça m'arrive d'aller au ciné régulièrement, ouais. Donc voilà. Après, en dehors de ça, ouais, séries, musique. J'écoute pas mal de musique aussi. Que ce soit justement des... Ouais, même des **openings d'animés** ou d'autres musiques. J'écoute pas mal de musiques, j'ai un abonnement Spotify. Qu'est-ce que je fais d'autre? Bah ouais, je lis des mangas, j'écoute pas mal de musiques, je sors au cinéma, même si je regarde pas beaucoup de films.

L : Tu fais du sport?

R : Je fais du sport, j'essaye. Je fais du skateboard sur mon temps libre. En ce moment, je suis inscrit à l'escalade aussi en sport universitaire, c'est trop cool. J'essaye de faire du sport, ouais. Parce que j'aime bien faire du sport, simplement.

L : Et est-ce que genre, là, tout ce que tu m'as cité, ça représente plus ou moins que le manga en gros?

R : Moi, je dirais que ça représente moins, en vrai. En vrai, je lis tellement de mangas, je suis tellement fan, je suis tellement à fond, que en vrai, je pense que ça représente moins. En tout cas, en temps, non, quand même pas, parce que je passe pas ma vie à lire des



mangas, non. En vrai, tout ce que je fais à côté, c'est... Mais disons que quand même, le manga prend une grande partie de ma vie, de mon temps. Je sais que par exemple, quand je vais rentrer chez mes parents, tu vois, ma petite sœur, elle a intérêt à être prête pour qu'on rattrape les épisodes qu'on a de retard, tu vois. Parce que bon, l'attente pour garder c'est bien, mais...

L : Parce que du coup, tu suis des trucs avec ta sœur?

R : Ouais, ouais, ouais. Il y a des animés, genre Vinland Saga, Made in Abyss, qu'on regarde ensemble et du coup, j'ai pas le droit de regarder sans elle. Donc bon, du coup, je peux regarder que quand je vais la voir, quoi. Donc ouais, carrément, et puis on en discute, on discute de pas mal de trucs.

L : Donc c'est une passion commune que tu as avec ta famille ?

R : Ouais, c'est ça, **avec toute ma famille**.

L : Parce que du coup, pour parler justement de ta consommation d'animés japonais, j'ai l'impression de ce que tu m'as dit depuis le début, elle est assez conséquente aussi. Genre, tu saurais le quantifier à peu près, ou...?

R : Bah, en fait, je saurais pas dire. Parce qu'en fait, maintenant je regarde beaucoup moins d'animés qu'avant, mais je regarde... **En fait, c'est lié au manga que je lis**. C'est comme les scans, je vais lire un manga, j'ai envie de voir... Bah, **je vais le lire en scan, je vais le lire en tomes, et je vais le regarder en animé**, voilà. Pour avoir la comparaison. Genre, Jujutsu kaisen, tu vois, je lis en scan, j'achète les tomes, et je regarde l'animé. Genre, j'étais allé voir le film Demon Slayer, et puis, du coup, après avoir vu le film, j'ai sauté sur les scans et j'ai tout lu. Pas forcément parce que je trouvais ça incroyable, mais juste parce que **j'avais pas envie de me faire spoil**. Je me suis dit, j'ai pas envie de me faire spoil, donc je vais aller tout lire, comme ça c'est fait, et **ensuite je pourrai profiter de l'animé** quand il sortira au fur et à mesure, de toute façon, je sais déjà ce qui se passe.

L : La notion de spoil, elle est assez prédominante. Genre la peur de se faire spoil sur les réseaux.

R : Ouais, ça c'est chiant. Ça va très très vite maintenant. En soi, c'est un des trucs qui était bien avant, c'est que, au moins, enfin, il y avait moins de monde qui parlait du truc, donc, du

coup, t'avais pas le risque de te faire spoiler si t'avais pas lu le scan de la semaine. À moins d'aller sur le site dédié et de lire les commentaires, normalement ça allait quoi. Ou alors c'est vraiment, s'il y avait eu une grosse dinguerie, mais bon, pour que tu sois au courant, il fallait qu'il y ait des gens dans ton entourage qui en parlent. Alors que maintenant, tu peux vraiment te faire spoiler n'importe où, n'importe quand.

L : Est-ce que, du coup, dès qu'il y a un film qui sort lié à un manga, tu essaies d'aller le voir? Ça t'attire?

R : Ouais, ça va m'attirer, ouais. Si il y a un film qui est lié à un manga, je sais que je vais souvent... En fait, je vais me poser la question, de manière générale. Quand il y a un anime ou un film qui sort, je vais me dire, est-ce que c'est adapté d'un manga? Et si c'est adapté d'un manga, c'est vrai que je vais me dire, ah bah tiens, c'est bizarre que je n'ai jamais entendu parler du manga. Et ça va attirer ma curiosité, ouais. D'accord. Quand c'est adapté de light novel ou de webtoon, ça m'attire un peu moins. Mais je sais que quand c'est adapté d'un manga, déjà je vais me dire, ah tiens, ok. Ça m'interpelle. Je sais que j'avais vu le film Alita, Battle Angel Alita, et du coup, vu que j'ai su que c'était adapté d'un manga, juste après le film, je sais que j'ai sauté sur les scans, parce que j'ai trouvé ça trop cool, et du coup, je suis allé lire Gunmn. Enfin, j'avais commencé Gunmn, d'ailleurs, j'ai lu ça récemment, trop trop bien.

L : Ça marche. Et genre, on n'a pas parlé de jeux vidéo aussi. Les jeux vidéo, ça fait partie de ta consommation d'œuvres culturelles?

R : Aussi. Enfin, ça l'a été en tout cas. Ça l'a été. Maintenant, plus trop parce que, en vrai, les jeux vidéo adaptés des mangas, bon, c'est sympa. Mais non, ça l'a été. J'avais beaucoup les Naruto Ultimate Ninja sur PS2. J'étais plus petit, on les a poncés. En vrai, les jeux de combat auxquels j'ai le plus joué, c'est Dragon Ball Budokai et Naruto Ultimate Ninja. Et puis Smash Bros. Mais bon. Mais voilà, disons que c'est quand même marrant parce que, des fois, je dis, en vrai, j'adore les jeux de combat, mais pour autant, je n'ai jamais vraiment joué à Tekken ou Street Fighter. Et pourtant, je suis un grand fan des jeux de combat et grâce aux jeux de manga.

L : Est-ce que, genre, je ne sais pas si tu as vu l'annonce du prochain, c'est Tenkaichi Budokai 4?

R : Ouais, ouais, ouais.

L : Est-ce que ça te hype un peu?

R : Ouais, bah, en soi, ça me hype, mais c'est un peu la nostalgie. Genre, je ne pense pas que je vais l'acheter, mais ça fait plaisir. Voilà. Disons que tous les jeux Dragon Ball qui sortent, il y en a tellement. Genre, je ne vais pas forcément me dire, tiens, je vais aller regarder le trailer, mais là, Budokai Tenkaichi , tu vas voir le truc.

L : Est-ce que ça t'a donné envie de relire Dragon Ball, de lire les scans de Dragon Ball Super ou ce genre de choses?

R : Pas tant, mais je pense que si je joue au jeu, ouais, ça peut me donner envie. Parce que du coup, je vais jouer à un jeu avec des personnages que je ne connais pas, donc forcément, ouais, évidemment, t'as envie de découvrir l'histoire autour des personnages au bout d'un moment. Ça, c'est normal, et c'est dans tous les jeux vidéo. Donc, je pense que c'est un exemple récent qui n'a rien à voir avec les mangas, mais du coup, c'est The Last of Us. Tu regardes la série The Last of Us, t'as envie de refaire le jeu, tu vois. Et voilà. Ok, je vois le genre.

L : Et du coup est-ce que, d'ailleurs, tu lis d'autres choses que des mangas?

R : Non, pas vraiment. Manga, Webtoon, c'est tout.

L : Webtoon, depuis le début, tu l'associes vachement au manga?

R : Ouais, alors que c'est bien différent. Avant, je ne l'associais pas, je faisais bien la distinction, tout simplement parce que c'était moins connu. Donc, avant, je faisais beaucoup moins la distinction, beaucoup plus, je veux dire, parce que, en fait, c'était beaucoup moins connu. Les gens ne connaissaient vraiment pas le format Webtoon, le manga coréen, ou même pas forcément coréen, mais en couleur, en tout cas, sur Internet, le webcomic, de manière générale. Voilà. Parce que c'est de la BD, mais en ligne. Maintenant, je l'associe beaucoup plus. Mais en même temps, parce que je lis beaucoup de... disons qu'avant, je lisais beaucoup de Webtoons variés. Maintenant, je lis... Enfin, les Webtoons que je suis, c'est surtout des Webtoons coréens, ce qui fait que ça se rapproche quand même beaucoup du manga. Donc, ouais, je les associe un peu plus. Et aussi parce que c'est plus connu. Maintenant, la BD, le manga et le webcomic, ça reste de la BD. Et les gens, ils l'ont compris

maintenant que le manga, c'est de la BD. Donc, même si c'est différent, mais c'est quand même de la BD.

L: En quoi ça se rapproche? Est-ce que c'est dans les thèmes abordés, dans le graphisme ?

R: Alors, je dirais dans les graphismes quand même. Les thèmes abordés, non. Pas tant. Parce qu'en même temps, ça vient pas des mêmes pays. Donc, les thèmes abordés sont pas les mêmes. Ou alors, ils sont abordés vraiment de manière très différente. Donc, plutôt dans les dessins. Si tu regardes Tower of God, c'est des dessins très manga. On te met un chapitre de Tower of God, tu vas te dire, ah ouais, c'est un manga.

L: Et du coup, je me posais aussi la question, je m'interrogeais, est-ce qu'il y a aussi le fait qu'ils sont dispos sur les mêmes sites ou presque que les mangas, qui fait que maintenant tu les associes?

R: Il y a aussi de ça, je pense, ouais. Je pense que ça fait partie. Parce que c'est vrai qu'avant, c'était vraiment dissocié. Maintenant, il y a beaucoup de webtoons qui sont par base sur des mêmes plateformes que des plateformes de manga. Notamment, il y a pas mal d'applications mobiles pour les scans qui regroupent un peu tout.

L: Et est-ce que, il y a aussi le fait que maintenant il y a des webtoons en format papier, je sais pas si t'en as un peu vu, et ils sont au même endroit que les librairies?

R: Oui, par exemple, à vos mangas, il y a des webtoons et puis dans les librairies, ils sont au même endroit que les mangas. Donc ça peut-être que ça contribue un peu à l'association qu'on fait de plus en plus entre les deux. C'est vrai que maintenant que tu le dis, avant les webtoons en papier ça existait pas. Et maintenant, ça sort aux côtés des mangas. Donc en effet, je pense que ça joue pas mal aussi.

L: Du coup, là on arrive sur la fin, j'aimerais juste savoir en gros, comment dire, tu m'as parlé de la musique, du ciné, que tu écoutais un peu de musique, que tu faisais du skate, d'escalade, etc. Est-ce que tu penses que toutes ces passions culturelles, ces pratiques culturelles, en fait, elles sont liées à ta passion pour le manga d'une certaine manière? Genre, est-ce que tu vas vers telle ou telle culture parce que tu as lu des mangas?

R : Alors, oui, ça c'est certain, oui. Un exemple tout con, mais quand tu lis Eyeshield 21, t'as envie de faire du football américain. Quand tu lis Haikyu, t'as envie de faire du volley. Donc oui, je faisais du football américain dans un parc avec un ballon parce que j'avais lu Eyeshield 21. Donc oui, clairement, ça joue, ça c'est sûr. Donc dans mes activités plus actuelles, je ne sais pas, mais c'est sûr que ça joue. C'est sûr.

L : Ok, genre, pareil, tu me disais que ça t'arrive d'écouter des opening.

R : Oui, bien sûr. Donc oui, clairement, les musiques que j'écoute sont influencées par les mangas et par mes autres centres d'intérêt, oui, bien sûr. C'est pareil pour les jeux vidéo. J'ai écouté des OST de jeux vidéo ou des OST de films ou d'animés que j'ai trouvés incroyables.

L : Et aussi, est-ce que la culture japonaise, tu peux dire qu'elle t'intéresse?

R : Oui et non. Oui et non, dans le sens où la culture japonaise m'intéresse un peu, mais en vrai c'est surtout parce qu'elle est illustrée à travers les mangas. Je ne vais pas être hyper curieux du Japon de manière générale, mais c'est toujours intéressant de savoir comment ils vivent là-bas, leur culture et tout. Mais je pense que c'est aussi parce que ça m'aide à comprendre pas mal de choses dans les mangas. En fait, c'est un peu des deux. **Les mangas peuvent me permettre de comprendre des choses sur le Japon et le Japon peut me permettre de comprendre des choses aussi dans les mangas que tu ne comprends pas forcément.**

L : Du coup, il y a des aspects qui sont typiquement japonais, tu vas me dire si ça t'intéresse ou pas. Mais je pense par exemple aux arts de la table, les arts du thé, tu sais, ils aiment bien une cérémonie du thé, les arts martiaux, le cosplay, tout ce genre de trucs. La musique japonaise, la J-rock, la J-pop. Par contre, tout ça, est-ce que cette culture a passé les frontières grâce aux mangas pour toi ou pas plus que ça au final?

R : Je pense que oui. Je pense que ça a beaucoup aidé, oui. C'est vrai qu'à mon avis, les mangas, ça a beaucoup aidé à développer cette culture japonaise dans le sens où on a importé les mangas, ça a permis de faire découvrir une nouvelle culture et du coup, les gens sont intéressés à plus autour, que ce ne soit pas que les mangas mais qu'est-ce que le Japon a d'autre à nous apporter. Et donc, oui, carrément.

L : Et toi aussi personnellement?

R: Oui, moi aussi personnellement, ça m'est arrivé d'aller en convention pour m'intéresser à tout ce qui était de la culture japonaise, cosplay, tout ça. Et puis, maintenant que tu le dis, pareil. Le thé, je ne suis pas grand fan, mais par exemple, c'est pareil avec la cuisine japonaise, la cuisine asiatique de manière générale. Mais je pense que du coup, tu es en mode, ah oui, punaise, ils mangent des trucs là-bas, ça a l'air trop bon. Et maintenant, il y a plein de restos japonais où tu peux les manger. Et c'est vrai que ça doit m'influencer. Disons que si je me dis, tiens, là, j'ai envie de manger des sushis, c'est... C'est aussi peut-être en partie le fait que tu en as beaucoup vu dans les mangas.

L: Ok, ça marche. Ok, ok. Ben écoute, je vais faire à peu près le tour des questions que j'avais à te poser. Je ne sais pas si toi, tu as envie de rajouter des choses un peu sur les points qu'on a abordés. Est-ce qu'il y a d'autres trucs qu'on n'a pas abordés, que toi, tu aimerais parler?

R: Ben, j'avais une remarque il y a 30 secondes, mais du coup, vu que j'ai parlé d'autres choses, j'ai complètement oublié. Non, non, mais c'est moi, j'aurais dû... Peut-être que ça va me revenir. Je ne sais plus ce que je voulais dire. C'était à propos de la culture du Japon. Mais j'ai complètement zappé. Donc, c'est pas grave. Ça reviendra peut-être. Mais en tout cas, ce qui est bien, c'est que maintenant, il y a beaucoup plus de fans de manga. Donc, ça, c'est bien parce qu'on peut en discuter avec un peu tout le monde. Ça, c'est bien.

L: On a quand même bien abordé ta consommation du manga dans son intégralité ou il y a des trucs qu'on a ratés peut-être?

R: Alors, au niveau de la consommation de manga, j'ai parlé des mangas, j'ai parlé des webtoons, de ce que je lisais en ligne. Non, je pense qu'on est pas mal. Je pense qu'on est pas mal. Ouais. Si, peut-être. Alors, du coup, tout à l'heure, tu m'avais montré le catalogue de Glénat Manga Max. C'est vrai que pour des mangas assez récents, tu peux lire sur plein de sites officiels, je pense, maintenant. Mais c'est vrai que pour des vieux mangas, je ne sais pas si c'est si simple à trouver légalement. C'est vrai que les vieux mangas, des fois, je pense que c'est pas si évident.

L: Du coup, moi, je me demandais, est-ce que tu penses qu'il y a des trucs qui pourraient être changés pour que les gens se dirigent plus vers le légal par rapport à ce qui se fait actuellement? Qu'est-ce qu'ils pourraient changer? Qu'est-ce que les gens qui veulent qu'on

lise du légal pourraient mettre en place pour que les gens aillent effectivement vers du légal?

R: Je vois ce que tu veux dire. C'est une bonne question. **Peut-être essayer de collaborer avec les équipes de traduction.** Déjà, c'est un bon pas, je pense. Parce que tu as des gens, ils font leur scan gratuitement en ligne depuis un temps. En vrai, je pense que si on les aidait et qu'ils faisaient des collaborations, peut-être que du coup, ça ferait pas mal de pubs, déjà pour les sites payants. Parce que les gens ont pris l'habitude d'aller lire sur tel ou tel site. Et je sais que les équipes de traduction connues, on les écoute et s'ils font des collabs, ça peut aider. Ça pourrait être un argument pour aller vers cette plateforme. Et puis, après, je ne sais pas si ça aide, mais j'imagine qu'ils doivent faire de la pub sur YouTube. Parce que les placements de produits sur YouTube, maintenant, on connaît. Les vidéos sponsorisées, notamment par exemple du chef Otaku. Je sais que mine de rien, Glenamax, par exemple, j'avais déjà entendu parler sur moi parce qu'il y a des vidéos, que ce soit du Watcher, du chef Otaku ou quoi, qui doivent être sponsorisées. En attendant, ça fait que j'en ai déjà entendu parler.

L: Donc tu penses qu'ils devraient peut-être en faire plus de pubs?

R: Peut-être, oui. Peut-être faire plus de pubs, je ne sais pas. Franchement, je ne sais pas, vraiment. J'ai des idées, mais je ne sais pas si ça marcherait vraiment. Par exemple, je pense à Édition Meïan, qui ont décidé de sortir les tomes de Kingdom, Dieu merci. Et mine de rien, pour les traductions, ils ont repris les traductions des scans des teams qui avaient traduit les scans. Et ils se sont dit que pour la version officielle papier, ça serait à vos traductions. Et c'est bien. Parce que du coup, ça a grave marché, les tomes de Kingdom.

L: Ok, ça marche. Écoute, moi j'ai fini tout ce que j'avais à te dire. Je ne sais pas si tu en as pensé, si tu as trouvé ça intéressant.

R: Ouais, c'était cool d'en parler, c'est grave intéressant comme sujet. Surtout que là, on abordait plus le manga papier, donc moi je trouve ça cool. Parce que souvent, quand les gens te parlent de manga, en fait ils te parlent d'anime.

L: Tu penses que la perception des gens a changé? Les gens disent maintenant manga, mais ils parlent plutôt d'anime?

R: Ouais, je pense. Par contre, j'imagine qu'il y a beaucoup de gens qui achètent des mangas aussi. En fait, j'en sais rien, parce que justement, à la Licorne, à Valence, j'avais demandé au patron que je connais bien, et j'avais dit, mais il y a beaucoup de gens qui achètent des mangas. Et il m'a dit, bah ouais, plus de 40% des gens qui viennent c'est pour acheter des mangas, alors qu'à la base c'est spécialisé BD. Mais voilà. Et donc je me dis qu'il y a quand même beaucoup de monde qui achète des mangas, mais du coup, ce que je me demande c'est, est-ce qu'ils les achètent pour faire des collections, ou est-ce qu'ils les lisent? Parce que je sais que Demon Slayer qui est super populaire, les gens ils se sont rués sur les tomes de Demon Slayer, mais en vrai, est-ce qu'ils les lisent ou est-ce qu'ils les achètent juste pour la collection? Tu vois ce que je veux dire? Et c'est bon, je suis vraiment pas sûr qu'ils les lisent, à mon avis ils regardent juste l'anime. Ou alors peut-être qu'ils achètent beaucoup de mangas différents, genre, moi j'aime pas ça, mais acheter plein de tomes 1, tomes 2, 3, tu vois, mais jamais compléter les collections. Moi je préfère avoir ma collection complète de moins de mangas plutôt qu'avoir plein de mangas différents mais juste le tome 1. Je préfère compléter les collections.

L: Mais c'est vrai que j'ai entendu récemment des gens qui disaient qu'ils achetaient que des tomes 1 justement pour une question de place, et pour se dire que quand même ils ont un peu ces mangas.

R: Oui, pareil, en mode c'est leur manga favori, du coup ils veulent l'avoir. Même si du coup ils n'iront jamais toute la série, vu qu'ils l'ont pas, mais c'est juste pour dire, bah ouais, je l'ai quoi. C'est des questions que je me posais. Qu'est-ce qui pousse les gens à acheter des mangas s'ils les lisent pas?

L: Oui c'est vrai, c'est intéressant, en tout cas moi j'ai tous ce qu'il me faut donc on peut en rester là !



## Annexe 5

### Retranscription de l'entretien avec Marie

Retranscription Entretien Marie

Louis (l'intervieweur) : Du coup si tu veux bien on va commencer.

Marie (la répondante) : Ouais y'a pas de soucis.

L : Du coup moi le mémoire que je fais comme je te l'ai déjà dit c'est sur la consommation, alors attend que je retrouve mes notes parce que je suis même pas préparé, super. En gros ouais moi je parle des pratiques de lecture de manga en ligne, plutôt en ligne donc en France. Et en fait dans cet entretien on va aborder plusieurs parties. Donc dans un premier temps on va s'intéresser à ta pratique de lecture toi de manga. Donc que ce soit en ligne ou hors ligne. Donc on verra si t'en as déjà et à quel point tu vois. On va essayer de les quantifier ensemble. Ensuite on va parler de la lecture en ligne plus précisément. Est-ce que tu lis de manière légale ou illégale, ce genre de choses. Donc on verra ça pareil. Et puis enfin on va parler de tes autres pratiques culturelles de manière générale. Tout ce que tu fais à côté. Et du coup en fait ça me permettra de récolter des réponses et de pouvoir les mettre en, disons les comparer un peu avec tes résultats, enfin pas tes résultats mais plutôt tes réponses pour voir en fait s'il y a un lien entre tes pratiques de manga et d'autres pratiques que tu pourrais avoir. Par exemple ta pratique de consommation d'animé. On verra aussi s'il y a des liens comme ça. Est-ce que ça te paraît un petit peu plus clair?

M : Oui oui totalement. Comme ça je vois à peu près comment ça va se passer. Mais oui ça me paraît très clair.

L : Est-ce que tu peux commencer par te présenter et parler un peu de ton parcours, ta formation, là où t'en es, ce genre de choses.

M : Ok, moi je m'appelle Marie, j'ai 23 ans et là je suis actuellement en Master 2 de journalisme et médias numériques à l'université de Lorraine, c'est sur le campus de Metz. Au niveau de mon parcours, si je dois plus parler du parcours scolaire, moi j'ai d'abord fait une prépa littéraire pendant deux ans à Brest en Bretagne, parce que je suis originaire de Bretagne. Et ensuite j'ai fait une troisième année de licence humanité avec un parcours en

sciences politiques à l'université de Rouen, donc en Normandie. Et voilà, donc après je me suis orientée vers le journalisme pendant mon Master.

L : Ok, ça marche. Du coup maintenant on va parler du sujet qui nous intéresse, le manga. Et en gros j'aimerais pour commencer que tu me parles un peu justement de cette pratique de consommation du manga, que ce soit le mot manga, qu'est-ce que ça t'évoque, comment c'est né chez toi ce goût pour le manga, que ce soit plutôt par l'animation ou alors plutôt par le format papier. Voilà, je te laisse un peu voir qu'est-ce que ça t'inspire.

M : Alors pour moi le manga ça remonte quand même assez loin entre guillemets, je suis encore jeune, mais je dirais je devais avoir 13 ans la première fois que j'ai touché un peu au manga. Donc il faut savoir que dans ma famille personne n'est vraiment consommateur en fait de tout ce qui est manga, animé, tout ce qui tourne autour de ce sujet, ça les a jamais intéressés. Je sais que par exemple ma cousine quand elle voit le sens des lectures d'un manga, elle est là, "mais moi ça ne m'intéresse pas", ce n'est pas le même sens de lecture que pour des romans, donc bon, elle laisse tomber. Mais par contre mon cousin, lui, il en a lu un petit peu, donc c'est une passion qu'on avait un petit peu en commun et dont on parlait. Et le manga papier en tout cas, je l'ai vraiment touché vers plutôt mes 13 ans, parce qu'en fait il me parlait à un moment donné qu'il lisait un manga qui s'appelait Fullmetal Alchemist. Et vraiment comme il en avait parlé, ça m'avait vraiment bien intéressée, et donc je lui avais demandé est-ce que tu peux me prêter du coup tes tomes, et c'est ce qui s'était passé. Et après j'en avais acheté deux ou trois par moi-même, et ensuite j'ai plutôt tourné vers l'animation. Mais sinon en général, le manga, en version papier en tout cas, c'est quelque chose que je vais consommer de manière vraiment très périodique, ça va plutôt être par exemple pendant les vacances, quand je vais aller à la bibliothèque, je vais en prendre. Généralement je me dirige toujours vers ce rayon, parce que pour moi en tout cas c'est un peu mes **lectures doudous**, par rapport aux animés, c'est aussi des visionnages un peu doudous, j'aime bien, **ça me permet de me détendre et de penser à autre chose**. Et donc c'est généralement plutôt l'été où je vais parfois aller en bibliothèque et en emprunter, ou sinon **je peux aussi adorer une série d'animations, et me dire je veux faire la collection de tel ou tel tome**, et donc je vais acheter certains tomes. Mais ça reste en tout cas la consommation papier, elle reste très périodique et assez restreinte. Ma consommation en ligne par contre, j'en ai plus beaucoup, j'en avais plutôt quand j'étais jeune, notamment par exemple j'aimais bien à l'époque Fairy Tail, maintenant que je n'aime plus, je ne trouve pas ça excellent quand je réfléchis, mais par exemple j'ai beaucoup lu les scans de Fairy Tail, d'autres scans aussi, et ça c'était plus dans un **contexte où généralement l'animé**

**s'arrêtait au milieu d'un truc, la saison ne sortait que dans deux ans, et donc j'étais là, non je ne peux pas, et donc j'allais tout de suite sur les scans généralement.**

L : C'est bien, tu as abordé déjà pas mal de points, c'est plutôt cool. Du coup en fait, si on devait résumer un peu ce que tu as dit en termes de fréquence, de lecture de manga au format papier, tu m'as dit que c'était très périodique, ça dépendait en été pendant les vacances, parce que tu vas pas mal à la bibliothèque, c'est ça?

M : Oui, généralement je vais quand même un petit peu à la bibliothèque de ma commune, et oui, de temps en temps, plutôt l'été quand je n'ai pas grand chose à faire, ça m'arrive d'y aller, et puis en plus, en tout cas, l'été, moi j'ai travaillé dans la bibliothèque de ma ville, donc ça me permet aussi d'aller voir un petit peu les habitudes que je connais, et généralement je vais emprunter aussi en même temps des bouquins, et ça arrive aussi des mangas du coup.

L : Ok, ouais d'accord, et du coup quand tu lisais, tu me disais tes scans, là que tu consommes un petit peu moins, est-ce que tu sais sur quel support, est-ce que tu te rappelles en fait, est-ce que c'était plutôt le téléphone ou ton ordi?

M : C'était totalement le **téléphone, j'ai jamais lu sur ordi**, après c'était plus par habitude, ou c'était **avant d'aller me coucher**, etc., donc j'avais le téléphone à la main, généralement mon ordi n'était pas allumé.

L : Et du coup pourquoi ta consommation en ligne elle a baissé? Est-ce que tu saurais?

M : Bah en fait, je ne saurais pas trop comment expliquer, en fait c'est parce que je pense que je me suis plus au final dirigée vers plutôt l'animation, et que maintenant **je suis un peu plus patiente**, et donc en fait je suis capable d'attendre quand des animés vont sortir, et c'est vrai que quand c'est en ligne, je trouve que des fois au **niveau du confort de lecture, ce n'est pas ce qui est toujours le mieux**, de temps en temps je sais que mon téléphone pouvait un peu laguer, ou je ne sais pas, des fois tu peux avoir des petites pubs qui arrivent, parce que je n'étais pas toujours sur des sites légaux, voilà, donc bon, je préférais, au final je trouvais au niveau confort de lecture, ce n'était pas toujours le mieux en fait de le lire en ligne, donc c'est pour ça que j'ai un peu arrêté.

L : Ok, il y a beaucoup de gens qui parlent de la même chose justement. Est-ce que toi tu avais mal aux yeux, est-ce que c'est un truc, parce que la personne avec qui j'étais hier, elle me disait que vraiment ça c'est quelque chose, ça lui arrache les yeux de lire sur ordinateur.

M : J'y avais jamais réfléchi, mais en vrai quand tu me dis ça, c'est vrai que dans mes souvenirs, je disais ça forcément, comme je te disais avant d'aller me coucher, donc il faisait nuit, et quand tu as la grosse page blanche là comme ça, c'est vrai que ça t'éclate un peu les yeux, ce n'est pas toujours le plus agréable, mais je suis d'accord avec le personne, c'est vrai.

L : Ok, et du coup là tu me disais que tu lisais ça avant d'aller dormir, du coup ça fait que... Est-ce que c'était une habitude chez toi, et est-ce que même quand tu relis aujourd'hui des mangas en version papier, est-ce qu'il y a vraiment des moments privilégiés dans ta lecture, ou alors franchement il y a un peu tout le temps, il n'y a pas vraiment de...

M : Non, je n'ai pas vraiment des moments privilégiés, moi je sais que c'est surtout avant d'aller dormir, en tout cas en général la lecture pour moi ça a toujours été avant d'aller dormir, parce que ça m'aide un petit peu de me dire, comme ça au niveau des écrans je lâche, après si vraiment je vais être à fond dans le manga, je peux le prendre de journée dans les transports en commun, c'est vrai que ça favorise quand même de nuit ma lecture, avant d'aller me coucher plutôt ma lecture.

L : Ok, ça marche. Et du coup, là, est-ce que par exemple tu lis des mangas ou pas du tout?

M : En ce moment non, j'en lis pas.

L : Ok, ça marche. Et est-ce que genre quand tu lisais des mangas en format, enfin en scan, est-ce que tu trouvais que ta lecture elle était complémentaire avec ta lecture en fait au format papier? Genre est-ce qu'il y avait un lien entre les deux ou alors vraiment pas quoi?

M : Alors, c'était pas complémentaire dans le sens où, en fait si je lisais du coup en scan, généralement c'est que j'avais pas en fait les tomes, je les avais pas achetés en physique, parce qu'après là, plus récemment quand je l'achète, c'est plus pour faire la collection. Donc du coup, je commence au tome 1, alors que des fois, si ça peut m'arriver de lire en scan, généralement je suis beaucoup plus avancée quoi. Donc c'est pas complémentaire.

L : Ok, parce que du coup là, quand tu dis que t'es plus avancée, ça veut dire que les tomes en France sont même pas encore sortis, c'est ça?

M. : Oui, c'est ça, ça peut être ça, oui. De temps en temps, ça a pu m'arriver, en lire ça devait être en anglais certains, mais ouais.

L. : Ah ouais, tu lis en anglais carrément?

M. : Oui, oui, j'ai pas de difficultés, enfin en fait je lis d'autres bouquins et je lis en anglais, ça me pose pas de problème.

L. : D'accord, c'est marrant ça, parce que du coup, est-ce que ça veut dire que tu vas lire le premier truc sur lequel tu tombes, genre n'importe quel site, quand tu lis en ligne, ou alors si tu vas directement chercher l'anglais en priorité?

M. : Non, je vais un peu aller, en fait si j'attends ce chapitre depuis longtemps, et qu'on me propose que de l'anglais, je vais aller vers l'anglais tout de suite, parce que c'est ce qui est disponible tout de suite. Après, moi, si c'est en français, comme je lis avant d'aller me coucher, je vais quand même privilégier le français. Mais dans le fond, ça ne me dérange pas de lire en anglais, parce que je comprends et voilà, c'est pas un problème.

L. : Ok, ça marche. Et t'avais des sites de prédilection? Genre que t'allais tout le temps sur les mêmes ou pas?

M. : Non, pas du tout. Généralement, j'allais sur le premier site qui me paraissait fiable. Donc j'ai pas de site de prédilection. Et puis en plus, ce que je faisais, c'est que généralement, quand j'avais trouvé un bon site, entre guillemets, pour lire le scan, bah en fait, je gardais toujours cette page ouverte sur mon téléphone. Et comme ça, j'avais jusqu'à, bah à refresh quoi, quand il y avait un nouveau chapitre qui était sorti.

L. : Ah ouais ok ! Et si tu dois comparer ça justement au format papier, on a un peu parlé, mais est-ce que genre t'éprouves un attachement particulier pour le format papier?

M. : Moi franchement, au niveau du format papier, j'ai un attachement. Bah surtout, comme je disais, certains, j'en fais la collection, c'est pas parce que je les aime bien, mais c'est tant par rapport à l'histoire, par rapport au dessin, et je trouve que le rapport est pas du tout pareil quand t'es sur téléphone que quand tu vas être sur papier. Quand tu vas être sur papier, tu prends beaucoup plus le temps de regarder le travail d'illustration, etc. Alors que, enfin, je trouve que sur téléphone, tu vas vite scroller la page et tout. **Sur papier, tu fais beaucoup plus attention à l'objet en lui-même, quoi.**

L : Ok, je vois. Là, juste pour savoir, tu collectionnes quoi à peu près?

M : Je vais peut-être en oublier, j'en ai pas beaucoup. J'ai tous les Pandora Hearts, à peu près. J'ai certains tomes de Fullmetal Alchemist. Voilà. J'ai le premier tome de L'Attaque des Titans. J'ai celui de Demon Slayer aussi. J'en ai un de Hunter x Hunter, mais c'est pas le premier. C'est un tome qui était sorti et j'étais arrivée à ce tome-là. Par contre, là, du coup, je ne faisais pas la collection. J'étais plus... J'avais fait par curiosité. Et après, je sais que j'aurai plus des vieux Chojo, mais je ne saurais plus te les dire lesquels. Exactement. J'en ai un aussi, si je ne me trompe pas, de My Hero Academia. En fait, ceux qui sont en soi assez connus. Et je crois que j'en ai un aussi de Métamorphose.

L : Parce que là, du coup, de ce que tu me dis, tu as quelques tomes 1, c'est ça?

M : Oui, c'est ça.

L : Et du coup, c'est vrai que c'est marrant parce que ça résonne avec une question que me posait la personne d'hier. Elle se demandait pourquoi certaines personnes n'achetaient que le tome 1 d'une série. Du coup, c'est marrant parce que je me dis est-ce que toi, tu saurais répondre à ça? Pourquoi tu n'achètes que le tome 1 et pas les suivants au final?

M : En fait, c'est parce que moi, c'est plus dans un aspect de collection. C'est plus, je me dis, **cette série me tient à cœur pour telle ou telle raison**. Et en fait, c'est une manière pour moi de garder ce qui m'est précieux près de moi dans ma bibliothèque parce que moi, dans ma bibliothèque, tout ce qui reste, c'est des livres, des œuvres qui m'ont touchée ou que j'ai aimé par pur divertissement. Et donc, c'est un peu pour me rappeler de ça. Peut-être que je ne vais pas me faire toute la collection en entier parce que c'est aussi un budget tout simplement. Mais avoir un tome, c'est plus pour me rappeler que c'est des œuvres qui m'ont touchée pour certaines raisons et comme ça, de revenir plus tard et me dire c'est vrai que cela, j'ai bien aimé. Tiens, je vais lire le tome 1 ou tiens, je vais me refaire la série. Un truc comme ça. Et justement, dans ce cas-là, si jamais tu te dis « Ah, vas-y, je me rappelle, j'aimais bien ça. »

L : Comment tu fais pour lire le reste? Est-ce que du coup, tu vas les acheter? Est-ce que tu vas les chercher en bibliothèque?

M : Dans ces cas-là, je pense que j'irai plus soit les... En fait, ça va dépendre si par exemple, quand je me rends compte que cette œuvre, je l'ai vraiment beaucoup aimée avant et que c'est toujours le cas quand je la lis, je serai capable d'acheter. Après, si j'ai un peu plus des doutes à me dire « J'aime bien, mais c'est plus parce que ça me procure un confort, etc. C'est des souvenirs. » Là, je vais plus aller soit lire en scan, mais idéalement plutôt aller emprunter à la bibliothèque.

L : Ok, ça marche. Ben je pense qu'on a pas mal cerné un peu tes pratiques de lecture que ce soit en ligne et hors ligne. Je sais pas si toi tu voulais rajouter des choses sur la manière justement dont tu consommes en ligne et hors ligne. Je sais pas, on a peut-être tout abordé.

M : Ouais, moi je pense que j'ai à peu près tout dit en tout cas. Comme ça y'a rien qui nous vient à l'esprit particulièrement.

L : Ok, ça marche. Ben du coup on va parler plus précisément justement de la lecture en ligne. Tu me dis que maintenant t'en consommes moins en ligne.

M : Oui.

L : Est-ce que toi tu suivais des séries que tu lisais semaine après semaine de manière hebdomadaire, donc juste après qu'ils sortaient ou alors pas du tout ?

M : Pas du tout parce que ça m'arrivait de faire une pause dans mes lectures et puis comme je te disais, comme je gardais la page du site sur mon téléphone de toute manière, je savais que je la perdais pas et que je pouvais revenir. En fait j'ai jamais été à me dire « il y a ces chapitres qui sortent la semaine prochaine, faut absolument que je le vois ». Après ça m'est arrivé dans des phases où tu as des arcs qui sont très denses, très intense. Mais sinon ça pouvait m'arriver de faire une pause et de revenir après dans ma lecture.

L : Ok, d'accord. Et donc ça fait que quand tu reprends, tu as souvent beaucoup de chapitres à lire successivement, et du coup ça fait que tu es plutôt du genre à lire beaucoup de chapitres d'un coup plutôt qu'à lire qu'un seul ?

M : Oui, c'est vrai que quand je me souviens, c'était ça, plutôt où je pouvais me faire des sessions de deux heures, deux heures et demie, ça ne me dérangeait pas. Si j'étais vraiment à fond dans le truc, ce n'était pas un souci. Mais après ça a dû m'arriver rarement.

Et en plus, par exemple, quand j'arrivais, quand j'avais fini un animé, je reprenais le scan, j'avais pas mal de choses à rattraper, je pouvais me les faire assez rapidement.

L : Je vois, ça marche. Et du coup, ça fait que tu connais la notion de scan trad ou pas?

M : Non, je n'ai jamais trop entendu. C'est des gens qui traduisent les scans, c'est ça?

L : Oui, en fait, tout simplement. Quand tu dis que tu lis des scans, le scan trad, c'est juste le nom de la pratique. En gros, c'est quelqu'un qui traduit un scan de sa langue d'origine vers la langue concernée, donc en anglais ou en français.

M : Oui, parce qu'au final, je suis en train de réfléchir, si je ne me trompe pas, des fois, ça pouvait arriver que c'était marqué « oui, le chapitre va bientôt être traduit par l'équipe » ou par les bénévoles. Et justement, dans ces cas-là, je savais qu'il fallait attendre.

L : Oui, c'est exactement ça. C'est-à-dire que souvent, ils s'organisent en team. Tu as le mec qui est traducteur, le mec qui va remplir les bulles avec le texte traduit, le mec qui va relire pour vérifier qu'il n'y a pas de fautes. Souvent, c'est justement des passionnés qui font ça.

M : Ok, c'est intéressant. D'accord.

L : Mais du coup, ça fait que ce n'est pas légal, bien sûr. Tu l'imagines bien. Ils « volent » du contenu et après, ils le proposent gratuitement sur Internet. Et donc justement, toi, est-ce que quand tu lisais ça, tu avais conscience que c'était illégal ou pas du tout?

M : Je pense que sur le coup, non. En vrai, sur le coup, non. Maintenant, quand je réfléchis plus tard, je me dis que oui, effectivement, c'est pas très légal toute cette histoire. C'est vrai que sur le coup, je ne me posais pas de questions. J'étais plus dans mon propre intérêt à me dire que je veux connaître la suite, donc on y va. Et c'est pas grave. C'est un peu genre tu as envie d'un truc, tu vas le chercher et puis on ne se pose pas trop de questions. Surtout qu'il n'y a aucune conséquence à cet acte.

L : Et comment tu as découvert la lecture de Scan justement? Parce que je ne sais pas si on en a trop parlé tout à l'heure, mais comment tu as été à connaître que ça existait sur Internet?



M : Comment je l'ai découvert? En vrai, je pense que ça doit être avec les réseaux sociaux ou peut-être sur les chaînes YouTube. Je sais que ça m'arrivait, même ça m'arrive toujours de regarder un peu les avis de certains YouTubers sur un manga. Et en fait, ils parlent de Scan. Ils disent « moi, j'ai lu le Scan 135, blablabla, ça me rappelle ça ». Et je pense que c'est à force, **quand tu es dans une communauté, tu commences à cerner le vocabulaire**. Et c'est là que je me suis dit « effectivement, moi aussi, je peux lire ces Scans sur Internet ». Et je pense qu'il y a eu des commentaires qui disaient « oui, moi aussi, sur Tel site, j'ai vu ça, blablabla ». Et donc, c'est en entrant dans la communauté manga-animée que j'ai découvert ça par les réseaux sociaux.

L : Et du coup, tu n'as probablement utilisé que des sites illégaux?

M : Oui, je pense.

L : Est-ce que tu as déjà entendu parler de sites légaux qui proposent des Scans?

M : Pas du tout. En vrai, je crois que non, ça ne me dit rien. Je ne savais même pas que ça existait.

L : Je comprends. Et du coup, ça prouve peut-être d'un manque de communication de leur part aussi. Parce que pendant très longtemps, comme tu disais, il n'y avait que les trucs illégaux. Et justement, là, il commence depuis quelques années à y avoir des options légales. Et c'est vrai qu'on n'entend pas forcément beaucoup parler. Alors que toi, même si tu as une consommation certes un petit peu moindre ces dernières années, mais quand même, tu fais partie de la communauté, et pourtant, tu n'en as pas forcément entendu parler.

M : Oui, mais c'est vraiment très récent?

L : Franchement, il y a des trucs assez gros qui sont sortis en 2020. Il y a un truc qui s'appelle Manga.io. C'est une plateforme qui se revendique comme le Netflix du manga, dans le sens où tu payes ton abonnement par mois, genre pareil, 6-7 euros. Je n'ai plus les chiffres en tête. Et en fait, pendant un mois, tant que tu payes au final, tu peux avoir tout un catalogue de manière gratuite et sans pub de manga. Et du coup, en gros, tu peux aller sur leur site si tu payes et tu peux lire tout en illimité. C'est le genre d'alternative qui existe. Ah, trop bien! Il y a d'autres trucs, par exemple, c'est Gléna. Je ne sais pas si tu vois qui c'est Gléna. C'est un éditeur. Si, je vois. Sur leur site, c'est eux qui ont One Piece. Et en fait, ils permettent de lire les scans de One Piece gratuitement et légalement, mais tu ne peux lire

que les trois derniers qui sont sortis. Du coup, voilà, ce sont quelques alternatives légales qui existent. Justement, je me demandais, est-ce que ça pourrait t'intéresser l'une d'entre elles, dans une certaine mesure? Ou alors, non?

M: En fait, comme ça, je trouve intéressant, mais comme moi, c'est vrai que j'ai plus une consommation d'animés, je ne pense pas que j'irais mettre un abonnement, parce que ma consommation est trop irrégulière pour ça. Je ne pense pas. C'est trop irrégulier pour un abonnement qui, au final, est fait pour être régulier. C'est dommage, parce que je me dis que si c'est juste pour avoir une toute petite consommation, ça ne sert à rien. Surtout que moi, pour l'instant, quand je vais les lire, ce sont vraiment des œuvres assez précises. Ce n'est pas pour avoir tout un catalogue. Donc, dans ces cas-là, **si par exemple l'abonnement, c'est 7 euros, je me dis qu'autant que je mette 7 euros pour acheter carrément un tome.**

L: Oui, ça marche. Parce que quand toi, tu vas lire un truc, tu le sais en avance. Ou alors, tu ne te laisses pas forcément porter par justement à te balader sur un site de scan ou un truc comme ça.

M: Oui, je sais en avance. Je sais ce que je cherche. Oui.

L: Et tu sais comment, en général? Comment vient cette décision via des personnes, via des vidéos, des trucs comme ça?

M: Je pense que c'est plutôt de moi-même ou sinon aussi, oui, par des vidéos. Par exemple, un animé que je ne pensais pas continuer en scan, comment ils en parlent, je me dis que si ça me donne envie, j'y vais. Mais après, souvent, c'est plutôt par ma propre initiative.

L: Ça marche. Du coup, là, on a parlé des scans qui sont illégaux. Et je me posais la question, est-ce que tu consommes et consommais d'autres trucs illégaux sur Internet? Je parle d'autres contenus culturels, type films, séries, etc. Est-ce que tu es quelqu'un qui fait ce genre de choses ou pas?

M: Alors, quand j'étais plus jeune, oui, au niveau des films et séries. Maintenant, c'est vrai que je ne le fais plus parce que j'ai trop peur de me faire chopper. Moi, je serais clairement capable de mettre un virus sur mon ordi. Donc, maintenant, j'ai des abonnements plutôt à des plateformes. Mais oui, quand j'étais plus jeune, effectivement, ça m'arrivait de

consommer des séries, etc. Ou sinon, c'était mon frère qui téléchargeait illégalement et qui me les passait après.

L : Tu as quoi comme abonnement à des plateformes?

M : J'ai Netflix et Disney+. Et là, j'ai juste fait un abonnement à Crunchyroll, mais que je vais supprimer quand Demon Slayer aura fini d'être sorti. Mais voilà, c'est un peu cet abonnement que j'ai.

L : C'est vrai que ça couvre pas mal de choses.

M : Effectivement.

L : Du coup, c'est parfait. Ça me fait une transition parfaite pour la dernière partie que je voulais aborder avec toi, à savoir tes autres pratiques culturelles. Parce que du coup, Crunchyroll, c'est full animé. Du coup, après Netflix et Disney+, tu les utilises aussi pour les animés? Parce que je sais qu'il y en a qui sortent. Ou alors, tu as d'autres pratiques, d'autres consommations?

M : Alors, oui. Sur Disney+, je n'ai pas vu s'il y avait des animés qui étaient sortis dessus. Mais en tout cas, sur Disney+, j'en consomme ou pas. Par contre, sur Netflix, oui, ça m'arrive de regarder des animés. J'en regarde un en plus en ce moment. Donc oui, sur Netflix, j'en consomme pas mal. Après, sinon, ce que je vais consommer, c'est plutôt sur les plateformes de séries, de films, etc. que tu veux savoir?

L : En gros, je me demandais, d'une manière plus générale, est-ce que tu as une consommation justement de séries, de films? Ce qui pourrait expliquer justement tes abonnements à Netflix et Disney+. J'imagine que tu regardes des trucs, tu ne les as pas pris pour rien ?

M : Oui, oui, oui. Par contre, oui, c'est ça. Je me dis que si je prends, si je vais regarder, on va dire que le soir aussi, avant justement de lire, généralement, je regarde toujours un truc, une petite série, soit de 20 minutes. Ou si j'ai le temps, j'aime bien des fois regarder des films ou des documentaires que tu peux avoir sur Netflix, des petites télé-réalités, des choses comme ça. Si, ça va, je consomme quand même pas mal.

L : Du coup, si tu devais me lister un peu toutes tes consommations culturelles que tu as ces derniers temps, ces dernières années, je dirais, sans remonter trop loin non plus, mais en gros, comment est-ce que tu dirais, je parle, est-ce que tu écoutes de la musique, est-ce que tu regardes la télé, est-ce que tu regardes des films, des séries? Est-ce que tu saurais un peu me parler de tout ça?

M : Alors, au niveau culturel, moi, je consomme beaucoup de bouquins, en général des romans, soit en français, soit en anglais. Après, je vais consommer des séries, surtout séries animées, de temps en temps des films, mais les films, j'ai un peu plus de mal à me mettre dedans, soit il y a quelqu'un avec moi où c'est vraiment que j'ai du temps. En ce moment, par rapport à mes études, je suis beaucoup plus remise dans tout ce qui va être les documentaires, les reportages. Et là, après, ça va être soit sur des plateformes payantes ou sinon sur les chaînes de télévision. Après, la télé, justement, je la consomme plus de manière informationnelle pour me renseigner. J'écoute pas mal aussi la radio, pareil pour les infos, les podcasts aussi. Là, les podcasts, c'est plus pour moi, me renseigner sur des choses, sur mes centres d'intérêt. Je vais faire de temps en temps écouter des émissions en podcast. Après, ça m'arrive aussi, par contre, j'aime bien aller au cinéma, au cinéma le lieu. De temps en temps, quand il y a vraiment un film qui me plaît, des fois des films d'animation. J'aime bien y aller avec des amis, etc. Et de temps en temps aussi, quand je découvre une ville, aller au musée, voir s'il y a des petites expositions récentes. Oui, y aller de temps en temps aussi, dans l'année, je le fais aussi.

L : Ok, c'est assez large au final, parce que du coup, cinéma, tu dirais une fois par mois ou franchement, ça dépend?

M : Ça dépend, je dirais une fois par mois en moyenne quand je vais quand même. Oui, on va faire une moyenne, une fois par mois je pense.

L : Et pareil, musée, c'est très situationnel si jamais tu découvres une nouvelle ville ?

M : Oui, c'est ça, c'est si je découvre une nouvelle ville et puis quand je suis installée, de temps en temps, je peux tomber sur une pub pour l'exposition en cours et donc je vais y aller.

L : Ok, donc tu aimes bien les expos aussi, ça marche. Et du coup, si tu devais classer ta passion pour le manga, enfin, je n'ai pas envie que tu fasses un classement, mais plutôt en termes de temps passé, par rapport à, j'ai l'impression, à la lecture, j'ai l'impression que tu lis

beaucoup de ce que tu me dis. Est-ce que tu penses que tu consommes plus d'animé et de manga que de ce que tu lis ou pas?

M : En vrai, je dirais que c'est un peu 50-50 parce que quand j'étais plus jeune, j'ai eu une période où je regardais beaucoup d'animé et je lisais moins. Et là, en ce moment, c'est un petit peu l'inverse, j'arrive un peu à conjuguer les deux. On va dire là, en ce moment, c'est plutôt 60% plus la lecture et 40% les animés.

L : Et du coup, tu lis quoi? En gros, tu lis que des romans?

M : Oui, alors je ne lis pas que des romans parce que j'essaye de m'ouvrir un peu à d'autres types. Mais on va dire, une grosse partie de ma bibliothèque, c'est des romans. En plus, j'aime beaucoup aussi tout ce qui a à voir avec la fantaisie. C'est un peu ce type de lecture vers laquelle je me dirige.

L : Ok, d'accord. Est-ce que tu connais les Webtoons?

M : Oui, je connais, oui.

L : Est-ce que tu en as un peu lu ou ça ne te parle pas trop?

M : Alors, j'en ai un peu lu. Après, j'ai un peu été déçue, en tout cas par rapport à l'application Webtoon. Je trouvais que des fois, c'était un peu la même chose qu'ils proposaient, etc. ou les pubs que je voyais. Donc, c'est vrai que j'ai moins cherché à continuer ma lecture. Après, tout en même temps, ça peut m'arriver d'aller sur l'appli et de voir un peu ce qui se passe. Mais là, je n'en lis plus en ce moment.

L : Ok, ça marche. Est-ce que tu l'associes au manga d'ailleurs, les Webtoons ou tu vois vraiment une distinction entre les deux?

M : Ce n'est pas pareil quand même parce que pour moi, le Webtoon, c'est qu'en ligne alors que le manga, tu peux quand même le consommer sur papier. Et non, pour moi, ce n'est pas pareil. Même le rapport n'est pas pareil entre les deux. Non, je ne dirais pas que c'est la même chose..

L : Et sinon, est-ce que la culture japonaise t'intéresse?

M : Ouais. Après, je m'intéresse pas mal à la culture japonaise. J'aimerais m'y intéresser plus, prendre plus de temps, mais en soi, c'est quelque chose qui m'attire pas mal. Mais je pense que c'est au travers aussi de la consommation plutôt, de divertissement en lien avec le Japon qui forcément, ça t'intéresse quand tu peux regarder certains animés ou lire certains mangas, on va te parler de certaines choses qui sont précises et au Japon, tu fais un truc au Japon, forcément, tu découvres un peu plus de la culture et t'as envie de t'y intéresser.

L : Ouais, carrément. Et genre, il y a quels aspects qui t'intéressent dans cette culture? Je pense par exemple, est-ce que les arts de la table, la cérémonie du thé, les arts martiaux, le cosplay, tout ça, qu'est-ce qui t'intéresse dans cette culture japonaise?

M : En vrai, un peu tout, je trouve déjà le rapport qu'ils ont entre eux, c'est pas pareil forcément, il y a des dialectes, tu le sais aussi, pour se parler quand t'es amie avec quelqu'un, quand t'es éloignée de quelqu'un, déjà juste ça, la manière des fois qu'ils ont de se parler entre eux, alors que nous, on va avoir de se parler entre nous, c'est pas du tout la même chose. Je crois que c'était intéressant aussi à un moment donné, c'était, je ne sais plus, si tout ce qui est en rapport avec le shintoïsme, si je ne me trompe pas, ça, ça m'avait intéressé à un moment donné aussi, j'ai trouvé ça vraiment intéressant. Et aussi, j'aimerais beaucoup plus m'adresser là plutôt du côté de l'histoire du Japon, parce que je trouve que comme ça, moi ça me paraît très vaste, hyper dense, un peu complexe, et des fois, quand on va un peu voir les certains animés qui vont s'adapter de périodes historiques, je sais que ça m'intéresse de fou. Et voilà, après oui, effectivement, tout ce qui va être un peu la pop culture et tout, ça va être super intéressant aussi, quand on va se renseigner, quand on voit qu'il y a pas mal de choses quand même en France qui viennent aussi du Japon, au niveau de la pop culture. Et puis même des trucs un peu plus, j'allais dire, qu'on ne voit pas forcément, mais la cuisine, ce n'est pas forcément quelque chose qu'on aurait vu il y a quelques années. C'est vrai que ça se popularise beaucoup, mais en même temps, moi je pense que c'est beaucoup aussi, parce qu'avant on en parlait moins, etc., des animés, des mangas, mais en fait c'est de plus en plus populaire en France, si je ne me trompe pas, le manga, c'est pas en France où on est les premiers lecteurs, les deuxièmes, je pense.

L : Ouais, c'est ça, les deuxièmes derrière les japonais au final.

M : Ouais, donc vraiment ça doit prendre de l'ampleur et je pense que tout le monde commence un peu à s'intéresser à un truc qui était avant mineur et qui devient un peu plus une culture qui commence progressivement à devenir majeure, je pense.

L: Mais ouais. Et du coup, pour finir, on va parler de ta consommation d'animé. On en a déjà pas mal parlé, mais en fait, juste un peu revenir dessus. En fait, je vais te poser une question un peu bête, mais pourquoi est-ce que tu regardes des animés? Est-ce que tu saurais m'expliquer?

M: Alors, pourquoi je regarde des animés? En fait, au final, ça me paraît évident pour moi, mais j'ai un peu du mal à le formaliser, à l'expliquer. Mais en fait, c'est tout que j'aime dans l'animé. Moi, c'est le côté déjà que ce soit en animation. Je ne sais pas, je trouve que c'est beaucoup plus sympa. Tu peux voir vraiment différents styles. Moi, ça me détend en fait déjà plus de regarder du dessin. Et tu as tout le côté dans les animés où tu as des musiques. Le rapport avec la musique est quand même très important dans les animés. Généralement, tu retiens un opening très facilement. Et quand elle vient, tu peux même l'écouter encore après. Et puis même, en soi, le japonais en tant que langue, je trouve que c'est une super belle langue. C'est hyper beau à entendre et tout. Et je trouve aussi qu'au niveau des animés, tu en as tellement, qu'en vrai, tu ne peux pas te lasser. Et oui, j'ai pas mal accroché là-dessus. Et puis je sais aussi qu'au départ, vu que j'aimais bien tout ce qui est le côté fantastique, j'étais un peu tombée sur ce type d'animé au départ, où tu as des gens qui étaient super foirés, des choses comme ça. Et donc moi, j'étais trop à fond. C'est un peu dans ce domaine-là. Et puis c'est vrai que quand on va prendre des séries qui vont plus se situer avec des vrais personnages, des fois, tu peux aller un peu moins loin de temps en temps dans la fantasy. Alors que là, comme c'est avec un coup de crayon, tu peux aller plus loin.

L: Ouais, clairement, c'est vrai. Est-ce que tu penses que justement, cette consommation d'animés, ta lecture de manga, ce genre de choses, ça a influencé tes centres d'intérêt culturels? Genre, autres?

M: Forcément, par rapport au Japon. Si par exemple, je vais tomber au musée sur une exposition au Japon, oui, et pareil au cinéma. Si je prends l'exemple du cinéma, là, récemment, je suis allée voir un film d'animation japonais. Donc du coup, forcément, ça va influencer. Après, il y a d'autres choses où les bouquins, paradoxalement, je ne suis pas la plus grosse consommatrice de manga, alors que les romans, je peux très facilement en acheter. Donc dans certains domaines, non. Mais un petit peu, quand même.

L: Un petit peu, mais de manière modérée.

M: Ouais, c'est ça, de manière modérée.

L: Tu étais allée voir Suzume, c'est ça?

M: Ouais, c'est ça, exactement. Oui, il était sympa.

L: Ouais. Je pense qu'on a fait déjà un beau tour de ta passion, de notre passion, au final. Du coup, je ne sais pas si genre... Enfin, moi, en tout cas, j'ai fini avec mes questions. Je ne sais pas si tu as d'autres remarques, d'autres choses à ajouter, peut-être qu'on n'a pas abordé, c'est possible, des trucs que tu aurais envie de rajouter. Ou alors, est-ce que tu penses qu'on a fait... Bah, de tout?

M: J'ai réfléchi, mais en vrai, je pense qu'on a à peu près tout dit.

L: Ok et bah merci d'avoir pris de ton temps !

M: Merci à toi.



## Annexe 6

### Retranscription de l'entretien avec Nicolas

Retranscription Entretien Nicolas

Louis (l'intervieweur) : Du coup je fais un mémoire sur les pratiques de lecture de manga en ligne en France Et du coup en fait là l'idée serait d'avoir un peu vos... bah plus d'infos sur vous, vos pratiques, donc de manière assez individuelle. Et puis du coup là l'entretien qu'on va avoir il va se séparer en gros en trois parties. Déjà je vais m'intéresser à savoir ce que vous lisez que ce soit de manière en ligne ou hors ligne. Donc les mangas version papier ou alors les scans, ce genre de choses. Ensuite on va s'intéresser plus aux pratiques de lecture en ligne, c'est à dire justement où est-ce que vous lisez en ligne, est-ce que c'est des sites légaux, pas légaux, ce genre de choses. Et enfin on va s'intéresser à vos pratiques un peu plus culturelles de manière générale, voir si il y a des trucs qui se recourent ou pas à votre intérêt pour le manga et vos autres pratiques culturelles. En gros ça se découpe comme ça. Du coup voilà, je sais pas si ça vous parle ou si c'est clair. Donc déjà dans un premier temps je te vous demander de te présenter individuellement pour savoir qu'est-ce que tu fais dans la vie, où est-ce que tu en est et tout. C'est juste pour faire plus ample connaissance disons.

Nicolas (le répondant) : Bien sûr, moi c'est Nicolas, j'ai 22 ans, je suis en train de finir mon master 2 en finance et globalement quand je finis mon master bientôt j'ai mon stage, la vie d'étudiant. Ah je suis en école de commerce.

L : T'es dans quelle ville, c'est juste par curiosité.

N : L'école elle est à Paris, comme ça qui se vende mon école, et moi dans le 93, je suis à Bondy pour être plus précis

L : Ok, ça marche, du coup est-ce que tu peux me dire, en gros le manga, comment t'es rentré dedans, comment est-ce qu'est né ton goût pour le manga?

N : Je lis ça depuis que je suis petit moi, j'ai commencé à lire à mes 3 piges.

L : T'es rentré par le manga ou par l'anime?

N: L'anime Ouais, l'anime je devais avoir littéralement 3 piges, Dragon Ball Z, sinon Détective Conan, Shaman King.

L: Et genre tu regardais ça à la télé tranquille, est-ce que c'était tout seul ou c'était des...

N: J'avais moi et ma soeur, mais à la télé je regardais en solo, et sinon Détective Conan, Shaman King j'avais un DVD de chaque, et du coup avec ma soeur on se mettait ça en boucle. Et ouais, globalement, à l'âge que t'as pour avoir tes premiers souvenirs je regardais déjà des mangas

L: Ok ça marche, et genre est-ce que c'est ta famille qui t'a fait rentrer dedans ?

N: **C'est par ma mère, elle regardait genre Jeanne et Serge**, des trucs comme ça quand elle était petite, Ranma ½.. Et bah globalement du coup elle nous avait acheté des CD, même si elle regardait pas, c'est pas elle regarde toujours les maxi dans les mangas, mais juste quand la télé était petite elle avait des mangas de sa génération et derrière elle nous avait acheté des CD. Après moi j'ai commencé à regarder sur la télé quand ça passait, genre Dragon Ball, Naruto et One Piece un peu plus tard.

L: Ok ça marche, c'est un peu une transmission quand même familiale ?

N: Ouais ouais c'est ça, les CD c'est elle qui nous les a acheté

L: Genre ta soeur elle a combien d'âge avec toi?

N: Elle a un an et demi d'écart, on est de la même génération

L: Est-ce que là toi tu saurais me dire à quelle fréquence aujourd'hui tu lis des mangas, que ce soit en ligne ou en ligne?

N: Oh putain, ça rentre dedans les manhwa ?

L: Ouais pourquoi pas

N: Bah si tu comptes en plus les manhwa, **j'en lis peut-être 40 en même temps**. Y'a plein de trucs de merde mais sinon en manga je lis One Piece, MHA, Jujutsu, et un côté de ça

peut-être que j'en lis 3, 4, 5 Je dirais 5, 6 en même temps, chaque semaine. **Au rythme de parution hebdomadaire, quand l'un sort je le lis quoi.**

L: Ok je vois, donc tu lis tous les jours?

N: Ouais quasiment, c'est ça, tous les jours, quand y'a un scan, celui hebdomadaire.

L: Et genre tu lis sur quoi?

N: Des sites

L: Ouais et sur téléphone, PC, les deux?

N: Sur téléphone plus ouais.

L: Et est-ce que tu lis des mangas en papier?

N: Non j'ai pas les thunes pour m'en acheter, si j'en avais je lirais en papier, quand j'ai l'occasion j'en lis en papier, par exemple j'en lis quelques fois quand y'en a.

L: Ouais ça marche, genre comment est-ce que tu réussis à t'en procurer?

N: Bah là, ma soeur, pour son anniversaire je lui ai acheté ou Chainsawman et quelques autres tomes à côté donc je peux les lire. Et sinon quand des potes en ont, alors là chez Léo j'étais parti j'avais lu vite fait quelques mangas, donc lui il en a.

L: Ok ça marche, donc c'est vraiment une **question d'argent** si t'en lis pas en version papier quoi ?

N: Ouais, oui c'est ça

L: Est-ce que t'as une préférence entre le format numérique et le format papier ?

N: Franchement alors très grande préférence pour le format papier personnellement

L: Et pourquoi?

N: Bah déjà le fait que quand t'es sur téléphone ou écran t'as une fenêtre, une certaine dimension **sur téléphone tu dois zoomer**. Alors que IRL, zoomer c'est juste mettre sa tête plus proche, ça va, c'est moins chiant directement pour zoomer. **C'est plus simple**, déjà simplicité genre t'as pas à faire des zooms ou quoi, c'est chiant et ça fait moins mal aux yeux, c'est beaucoup plus plaisant. **Et tenir un manga, un bouquin dans les mains c'est cool aussi.**

L: Et genre tu penses que la lecture est complémentaire entre la version papier et la version numérique?

N: Nous vu qu'on est pas japonais, on a pas les scans, on les a pas en version papier alors que bon ils ont le Shonen Jump chaque semaine. Mais du coup pour nous c'est un peu nécessaire, tu vas pas attendre la sortie d'un tome en France pour lire.

L: En tout cas toi tu peux pas quoi?

N: Non non non

L: Ouais tu te vois pas attendre et puis en plus dans tous les cas comme tu me disais t'as pas la thune pour.

N: **Même si j'avais la thune je peux te le dire je lirais quand même en scan. Parce que je n'ai pas la foi d'attendre, genre pour One Piece par exemple, j'ai pas du tout la foi d'attendre. Je veux la suite de mon histoire vite.**

L: Ouais et est-ce que genre tu partages cette passion avec tes potes, avec ta famille ?

N: Ah ma soeur carrément c'est une putain de meuf sous crack niveau manga et animé. Parce qu'elle regardait pas ça avant mais je l'ai fait un peu baigner dedans, elle m'a surpassé au niveau weeb. Ce qui fait que ouais on le lit on regarde les mêmes séries et voire c'est elle qui en regarde plus que moi là concrètement. Et mon petit frère il commence, il a 10 piges genre, il commence doucement là il regarde One Piece, ça fait que oui on partage ça entre frère et soeur. Mon cousin aussi, en fait on a tous baigné dedans un peu depuis notre jeunesse.

L: Ok et genre est-ce qu'il y a des animés par exemple ou des mangas que vous partagez carrément en mode par exemple je sais pas vous regardez ensemble un truc ou alors vous lisez un truc en même temps et vous en parlez.

N: Ouais on a fait ça avec ma soeur pour Tokyo Revengers, bah One Piece, enfin le reste genre One Piece MHA vu que je suis en avance par rapport à ma soeur, non. Mais sinon quand on est sur le même rythme de parution genre typique Tokyo Revengers là **on se parlait à chaque fois des scans quand ils sortaient.**

M: Et donc là on a parlé juste de ta famille mais avec tes potes du coup je pense que c'est la même chose j'imagine. J'imagine que là vous tous peut-être dans le channel vous parlez tous ensemble des scans, quand ils sortent ?

N: Oui bah tout le monde parle de ça, il y a le channel spoiler, à chaque chapitre MHA Jujutsu One Piece ça parle que de ça.

L: Et du coup ouais bah ok ça marche, trop bien, du coup comme je te demandais est-ce que genre si tu pouvais t'achèterais plus de manga en format papier ou pas?

N: Oh oui, ah non mais dès que je commence à avoir un salaire toute la collection One Piece déjà elle est dans mes veines, il n'y a pas un doute sur ce fait.

L: Ok mais du coup c'est pour quoi? Ce serait pour les avoir physiquement et du coup pouvoir les relire ou c'est vraiment pour le fait de juste dire je les possède?

N: C'est plus parce que pour One Piece par exemple c'est vraiment pour le **respect que j'ai pour l'auteur, c'est la série de ma vie** quoi. Et le reste bah ce serait en premier lieu **pour me dire que je les possède et aussi parce que un travail ça mérite une rémunération.** C'est bien vive la fan trad **je suis de la "team vive la fantrad" mais c'est pas ça qui fait vivre un auteur.** Ce serait pour dire je les ai mais aussi surtout pour payer ceux que j'estime qui ont le droit à leur thune quoi.

L: Je vois, ça marche, bon bah là je pense qu'on a fait quand même un petit tour sur tes pratiques de manière générale de lecture de manga. Et du coup là je voulais savoir d'un point de vue, bah justement toi en plus tu me dis que tu lis beaucoup beaucoup en ligne. Genre tu connais la notion de Scantrad j'imagine, pas besoin de te rappeler. Du coup ça fait depuis quand que tu lis sur des sites de Scantrad?

N: Wow, oh longtemps, longtemps sa mère, je saurais même pas dire ça fait au moins 10 piges. Non mais allez, en vrai c'est vrai que j'ai commencé les scans pas très tard, non non je suis un connard. Je suis totalement un américain, 5 ans, dans un truc comme 5 ans, 5-6 ans.

L: Et genre comment t'as fait pour le découvrir et pourquoi, comment t'as...

N: Alors le Scantrad je le connaissais déjà vu que c'est le même concept en animé. Et sinon **j'ai un pote qui, je regardais que l'animé One Piece avant, il m'a spoil, j'ai fait "nique sa mère" et j'ai tout lu.** Et après j'ai lu One Piece, j'ai lu MHA, Jujutsu, et en gros comment ça se fait c'est que **à chaque fois je commence un animé qui est en cours de parution, ça me casse les couilles de devoir attendre l'animé et je lis le manga. J'ai fais ça pour Chainsaw Man, pour Jujutsu, pour Tokyo Revengers, pour vraiment toutes les séries récentes que je suis, que j'ai suivi en animé, je les lu en manga.** Et je pareil pour Demon Slayer, mais sinon, **ce schéma là se répète indéfiniment,** je suis dans le Tsukuyomi pour ça.

L: Du coup ça veut dire que souvent **tu découvres les séries en animé et c'est après que tu les lis en manga?**

N: Ouais ouais je découvre tout le temps en animé. En vrai, je dis tout le temps quand je le découvre c'est en animé, mais si quelqu'un me dit il va lire, je lis, mais c'est pas moi qui le découvre, c'est quand il y a que le manga.

L: D'accord, et si quelqu'un te dit Demon Slayer c'est trop bien, tu vas aller plutôt sur l'animé ou sur le manga?

N: Sur l'animé, **si y a un animé, je regarde les épisodes, s'il n'y a plus d'épisodes je regarde le manga.**

L: Ok, du coup ça t'arrive pas trop de te balader sur les sites de scans et de regarder vite fait les dessins ?

N: Ah si mais pour les manhwas, du coup vu que les manhwas c'est un peu de la triche il n'y a que des scans. Mais si pour les manhwas je fais clairement ça, à la limite quand je vais à la FNAC mais c'est vraiment des fois ça du coup, je vais dans le manga, je regarde s'il y a

des trucs. Si on compte les manhwas avec, je le mets sur les sites de manhwas, je le regarde, le premier qui m'attire l'oeil je le bouffe. Genre vraiment j'avais peut-être 60 manhwas différents en parallèle que je lisais, c'est un truc de débile.

L : Et les manhwas je connais moins mais c'est rythme de parution hebdomadaire aussi ou pas?

N : Oui mais en fait vu que les manhwas, il n'y a pas de système de jump, quand t'as des webtoons par exemple, c'est des manhwas mais sur l'application webtoon. Il y a un rythme de parution hebdomadaire. Des fois en fait tant qu'il n'y a pas de mec déter pour se motiver à être trad, il n'y a pas et des fois tu te prends 4 scans d'un coup et t'es heureux. Mais sinon le rythme de parution hebdomadaire est respecté pour les grosses séries.

L : Ok ça marche et est-ce que t'as des sites de prédilections ?

M : Oui oui oui, attends je te dis ça, c'est juste pour pas le bafouiller. Ouais non je vais sur l'elscan, l-e-l scans. Je vais sur manga moins aussi, c'est vraiment juste les gens qui se foutent de la gueule de manga plus.

L : Manga moins?

M : Oui. En plus t'as manga plus by Shueisha, eux c'est manga moins by Shueishu, ils se foutent de leur gueule.

L : Pourquoi ils font ça? C'est quoi le concept?

M : Parce que en gros One Piece il était en... c'est exclusivement de la fantrad depuis que ça existe en France. Et en gros t'as manga plus, c'est une application de la Shueisha mais française. Et bah ils se sont dit bah en fait vous allez vous faire foutre les sites de trad. Ils en ont fait fermer plusieurs ou au moins supprimer la collection One Piece et ils ont créé manga plus et du coup les gens ils se disent que ça leur faisait chier parce que One Piece depuis toujours c'est de la fan trad et ils ont créé manga moins juste pour se foutre de leur gueule. Et manga moins du coup ils ont fait ça pour One Piece mais aussi pour plusieurs séries qui sont faites par la Shueisha.

L : Ouais donc c'est vraiment contre la Shueisha que ça existe et c'est français du coup.

N: Ouais.

L: Donc en gros c'est des fans qui ont pas été contents que la Shueisha en gros ils... au final ils appliquent leurs droits en fait un peu.

N: Oui oui. Et y'a aussi un dernier, j'en utilise que 3 c'est... c'est scanmanga.com. Ouais. Un scan-manga.com. Les 3 peut-être c'est les plus connus actuellement. A part Manga moins mais pour One Piece en tout cas y'en a plein qui lisent dessus.

L: Mais pourquoi tu utilises ces 3 là en particulier et pourquoi t'en prends pas qu'un seul parmi ceux-là?

N: Ah parce que... alors j'utilise les 3 parce que quand je cherche une de mes séries genre One Piece par exemple les scans sortent les vendredis et genre celui de One Piece il était disponible hier (jeudi) sur l'un des 3. Ouais. Ok. **C'est vraiment quand j'ai besoin de ma dose de dopamine très vite je... et que je vois qu'il y a un des 3 sites qui l'a je vais dessus.**

L: Parce que du coup c'est pas les mêmes teams sur ces 3 sites qui se traduisent?

N: Il me semble pas non.

L: Ouais donc en gros toi tu vas vraiment sur... tu vas check genre s'il y a le chapitre et genre s'il l'est sur l'un des 3 et bah let's go quoi.

N: C'est ça. Ouais la fidélité pour les scans j'ai l'impression que c'est pas vraiment quelque chose qui existe. On est vraiment pas sur le modèle marital un conjoint une conjointe.

L: Ok. Mais du coup est-ce que genre tes sites tu les choisisses plutôt grâce au catalogue ou est-ce que c'est l'aspect graphique du site?

N: Ah ouais je pense que personnellement j'en ai absolument rien à faire de l'aspect graphique. C'est pour le catalogue. Sauf si c'est totalement illisible. Si c'est illisible ça dégage. On va pas sur un site où vraiment l'expérience de lecture est nulle non plus. Si t'es sur un site qui arrive à te sortir le scan de One Piece un mercredi soir et que tu vois que la traduction elle est faite par un mec qui s'est vomi dessus, je préfère attendre un jour en plus. Genre vraiment dans les cas extrêmes je dégage du site pour la graphisme. Sinon non.



L: Ok ça marche. Donc ouais les sombres sites et tout avec des pop-up partout, c'est non ?

N: Voilà. Faut pas déconner. Donc la rapidité oui mais il y a une certaine limite. Jusqu'à ce que ce soit pas des traductions mais genre... qui sont... genre caoutchouc caoutchouc...

L: Et du coup, t'utilises que des sites illégaux?

N: Ouais.

L: Pourquoi ?

N: J'en sais rien. En fait c'est parce que... Ouh. Parce que sur les sites légaux par exemple One Piece ça sort le dimanche. **Le scan de cette semaine, on l'a déjà lu depuis hier (jeudi) le chapitre donc...**

L: Ah oui donc encore une fois c'est juste une question de rapidité quoi.

N: Ouais. **Pas le temps d'attendre. Si le site légal était le même jour que les fan trad ça ne me dérangerait pas d'aller sur les sites légaux.**

L: Ok. Et t'as déjà lu sur les sites légaux? Genre tu en connaissez même quelques-uns?

N: Ouais sur Manga Plus du coup, je n'en ai rien à faire honnêtement. Par exemple l'expérience dont tu parlais elle... bah je lui ai dit Osef.

L: Et est-ce que tu trouves quand même qu'elle est mieux ou vraiment...

N: Attends je vais aller voir rapidement. Logiquement je dirais que la réponse c'est oui mais on va faire l'effort d'aller dessus. En vrai on sait jamais. Oui bon bah l'expérience est meilleure sur Manga Plus. Oui.

L: Genre tu penses à quoi là?

N: Il n'y a pas 30 millions de pop-up sur les côtés, le découpage est fine, clean.

L: Ok. Mais ça ne suffit pas en fait pour toi ?

N: Non, pas pour me faire attendre 4 jours.

L: Ok bah ça c'est intéressant. Et genre tu ne connaissez pas par exemple Manga.io?

N: Non. Ça ne me dit rien du tout non.

L: Je vais t'expliquer le concept et tu vas me dire si ça pourrait potentiellement t'intéresser. Mais en gros c'est un site qui est sorti en 2020, donc plutôt récent. Et en fait il se considère un peu comme le Netflix du manga. C'est à dire que tu payes ton abonnement par mois à 6-7€ et tu as tout leur catalogue de gratuit. Enfin pas de gratuit puisque tu le payes pour un abonnement mais genre de libre d'accès. Et tu as des séries dans leur intégralité. Et genre récemment je crois l'année dernière ils ont fait un partenariat avec Kana. Du coup c'est à dire qu'ils ont par exemple tout Naruto. Et Bakuman, enfin tous les trucs Kana quoi. Et du coup en gros c'est ça le concept. C'est genre tu payes par mois et tu peux lire tout ce qu'ils ont. Donc je ne sais pas si ça peut potentiellement t'intéresser ou alors non.

N: Et ben en fait, je ne vais pas payer pour un truc si ce n'est pas un manga papier quoi. C'est tout. **Je ne paierai jamais pour lire des mangas en ligne.** C'est absolument impossible. J'ai un abonnement crunchyroll que je paye tous les mois. Mais je ne paierai jamais pour lire des mangas en ligne. Ça c'est par contre jamais.

L: Et c'est quoi la différence pour toi entre regarder en ligne des trucs et les lire en ligne?

N: Et ben la différence c'est que... Tu ne peux pas aller regarder IRL.

L: Ça marche. Je comprends tout à fait. Donc finalement ce serait non quoi.

N: Ouais non, non, non, non.

L: Et du coup à côté de ça, est-ce que tu as d'autres pratiques en ligne illégales? Est-ce que tu télécharges des films, séries?

N: Non, je ne télécharge absolument rien. Quand je regarde des animes ou des séries, on a tous les catalogues qu'il faut. Ça n'arrive jamais. On a un abonnement Netflix, Crunchyroll, etc.

L: Donc, mis à part le manga que tu lis, tu n'as aucune autre pratique illégale sur internet?

N: Non, réellement, non. Je ne fais rien d'illégal sur internet. Ah si, je dl des jeux.

L: Tu dl des jeux de manière illégale?

N: Oui, pas d'argent pour acheter tous les jeux que je veux essayer.

L: Bon, bah du coup, là on a parti de parler de vos pratiques liées au manga, là moi je veux m'intéresser en fait à tes pratiques. Je veux dire, en dehors de la lecture de manga, qu'est-ce que tu fais d'un point de vue culturel. Est-ce que tu regardes beaucoup la télé, le cinéma, la musique?

N: Un peu de musique, je ne suis pas très film.

L: Et tu vas voir des films des fois en lien avec les animés?

N: Ah ouais, je suis parti voir deux films l'année dernière. Je suis parti voir One Piece Red. Ah oui, le film Demon Slayer aussi, je suis parti le voir au cinéma. Mais ça c'est obligatoire. Ah, c'était obligatoire, non, totalement. Voilà, j'avais complètement zappé cette masterclass. C'est vrai, quand c'est des énormes bangers intersidéraux, ça part en balle aussi.

L: Ça marche. Et sinon, qu'est-ce que tu lis d'autres ? Autre chose que du manga ou du webtoon ou du manhwa? Genre romans, BD, comics?

N: Non, je pense pas pouvoir dire non plus que je consomme autre chose.

L: Ok et tu regardes beaucoup d'anime ?

N: Animés, pas tant que ça. Je lis beaucoup, mais je regarde pas tant d'animés. Mais sinon, je me suis calmé de fou.

L: Et genre, pourquoi, tu t'as dit « je me suis calmé », mais c'est-à-dire pourquoi est-ce que tu te regardes moins?

N: J'en ai aucune idée de pourquoi, mais je sais qu'à partir du moment où je suis rentré en école de co, je sais pas, peut-être je suis sorti plus, mais j'ai freiné de fou ma consommation

d'animés. Avant, je regardais v'là les trucs. Maintenant, c'est juste quelques séries, le reste je lis. Je sais pas, c'est juste maintenant, je regarde, quoi, quelque chose m'attire, genre je regarde tous les épisodes qu'il y a. S'il y a plus, je regarde un manga et hop.

L: Ok, ça marche. Du coup, j'ai l'impression que t'es vraiment très très centré lecture manga, en fait.

N: Ouais, ouais.

L: Et est-ce que la culture japonaise, elle, t'intéresse?

N: Pas trop, non. Le Japon m'intéresse de fou, genre en mode je veux y aller. La culture japonaise, je te cache pas que des cérémonies de thé et tout je m'en branle un peu. Enfin, je connais la culture jap. Ouais. Mais est-ce que je peux dire que c'est un truc qui m'intéresse de fou? Je pense qu'on dort plus qu'autre chose, hein. Genre, l'ère Edo, pfff, j'en ai rien à foutre de savoir ce qui s'est passé pendant cette ère. L'histoire, je préfère l'histoire française. Cocorico, merci Napoléon. Les arts martiaux... Pfff... Vraiment rien à foutre. Absolument rien à foutre, hein. Franchement, savoir ce que c'est qu'un kata et un poomsae, je m'en tape. À cette table, ça mange que du manga. La nourriture par contre, c'est cool aussi. Mais c'est le pays que je veux visiter, par contre, hein. Du coup, oui, j'irai visiter des trucs historiques et tout, mais c'est parce que t'es un connard, si tu fais pas ça.

L: Ok, ça marche et du coup, genre, s'il y avait pas les mangas, jamais, t'aurais envie d'aller au Japon.

N: Ouais, c'est sûr.

L: Ok, ok. Ben, là, moi, je pense que j'ai fait un bon tour des questions que j'avais à te poser. Je sais pas si, genre, il y a des trucs que tu veux rajouter dans n'importe quelle catégorie, des trucs que tu as pas pu dire ou que tu veux rajouter.

N: Nan ca m'a l'air bon.

## Annexe 7

### Retranscription de l'entretien avec Léo

Retranscription Entretien Léo :

*Contexte : Nicolas était chez Léo au moment de l'entretien. Il a donc entendu les réponses de son ami, et a demandé s'il était aussi possible de répondre aux questions. Voilà donc les quelques réponses qui ont été récoltées, de manière moins organisée.*

Louis (l'intervieweur) : Tu peux te présenter ?

Léo (le répondant) : Je m'appelle Léo, je travaille actuellement à la papethèque de Valence, parce que j'ai arrêté les études. J'entreprend de bientôt peut-être les reprendre ; des études de dessin. Je suis aussi dessinateur à mes heures perdues, et j'ai 22 ans.

Louis : D'où te viens ta passion pour le manga ?

Léo : C'est familial, tout le monde en regardait quand j'étais petit.

Louis : Parle moi de ta consommation de mangas.

Léo : Moi le manga papier, on en a à la maison une collection plutôt gigantesque, du coup ouais j'en lis pas quotidiennement mais j'en lis très régulièrement on va dire. **En fait je lis d'abord en version numérique** parce que bon le rythme de production évidemment y'a de la latence pour que ça arrive jusqu'en France. **Ensuite mes préférées je les achète en papier pour pouvoir les relire** etc quoi. **En fait, en général quand je les lis en papier c'est souvent une relecture plutôt qu'une lecture, je découvre très rarement les mangas en papier.** D'ailleurs, j'ai carrément une préférence pour le format papier. Ouais, c'est tellement mieux !

Louis : Ok je vois.

Léo : Du coup j'achète parce que **je suis un grand relecteur de manga**, je lis vraiment ça souvent quoi.

Louis : Et en ligne, c'est quoi ta consommation ? Genre tu as des sites préférés?

Léo : Je vais sur Japscan en général parce qu'il y a plus ou moins tout et si... En fait j'ai 2 sites j'ai Mangadex et Japscan. Sur Mangadex il y a à peu près toutes les séries du monde. C'est juste que la parution est pas aussi rapide que sur d'autres sites. Et du coup en général je vais sur Mangadex je regarde les nouveautés s'il y a rien bah je lis rien et s'il y a quelque chose c'est tout c'est vraiment comme ça que je fonctionne.. J'ai pas besoin d'être à l'affût parce que du coup sur le serveur discord, tu vas avoir un message dans le channel spoiler et en général tu vois un message dans le channel spoiler tu dis "bon il y a un nouveau scan de One Piece" tu vas chercher le scan, tu lis et voilà quoi. Disons qu'on a les alertes à un moment ou l'autre quoi.

Louis : Ok ça marche. Et tu lis tout dès que ça sort ?

Léo : Moi comme j'ai dit du coup je ne lis pas forcément Day One tous les chapitres. À part pour One Piece parce qu'en fait **One Piece si on ne lit pas Day One on se fait spoil**. C'est comme ça en fait c'est la loi. Genre donc... Voilà One Piece il n'y a pas de... Mais sinon tout le reste ça va. J'attends. De toute façon je suis sur MangaDex parce que **MangaDex je trouve le site est bien foutu**. Au niveau des recherches c'est vraiment bien et en fait sur MangaDex j'ai un compte directement sur MangaDex qui fait que en fait je peux mettre mes séries en alerte... Je suis en train de lire cette série du coup dès qu'il y a un chapitre qui sort bah en fait quand je vais sur MangaDex j'ai juste à cliquer sur la page update et du coup ça met tous les chapitres qui sont sortis depuis que je ne suis pas allé sur le site donc c'est vraiment pratique en fait. Donc ça c'est une fonctionnalité qui en fait n'existe pas sur les sites légaux si je ne me trompe pas.

Louis : Ok je connaissais pas. Et genre là je suis sur le site, ils me le proposent en anglais.

Léo : Alors par contre oui c'est aussi pour ça. C'est parce que moi je lis quasiment toutes mes séries en anglais. Il y a les traductions françaises aussi sur le site. Bien sûr. Il y a des traductions dans toutes les langues. Pour les trucs les plus connus c'est en français. Par contre pour les trucs moins connus je lis en anglais forcément.

Louis : Et genre imagine ça demain ça sort, il y a une fonctionnalité comme ça sur Manga+. Toi, ça pourrait te pousser à aller sur Manga+.

Léo : Un peu plus. Je pense que je serais juste pas au courant donc je changerais probablement pas de site. Mais si tu me dis qu'il y a un site qui est mieux que MangaDex en termes de praticité, pourquoi pas. Mais vu que je suis sur MangaDex depuis un moment et

que c'est là que j'ai toute ma librairie de manga en ligne, c'est un peu con de changer de site parce que j'ai déjà tout.

Louis : Et genre est-ce que tu connais les autres alternatives légales qui existent? A part Manga+?

Léo : Alors à part Manga+, je n'en connais aucun autre.

Louis : Et tu pourrais payer pour du numérique ?

Léo : Vraiment pas. Par exemple, l'anime a été fait pour être vu sur un écran alors que le manga il n'est pas fait pour être vu sur un écran. Tous les auteurs généralement quand ils font leur manga, ils pensent d'abord au manga en propre, le format papier. Parce que c'est ça qu'ils ont en tête quand ils vont le faire. Là où sur Webtoon par exemple, l'auteur va penser que le format est un format sur téléphone où tu scrolles vers le bas et du coup ils adaptent forcément l'histoire et les dessins en fonction du format. Mais **un auteur de manga il va toujours penser au format**. C'est le dessinateur qui te parle là, pas le Léo. C'est pour ça que **je n'achèterai jamais un manga en ligne parce que à mes yeux c'est juste perdre de l'argent**.

Louis : Et après, le côté illégal, tu t'en fout ?

Léo : Je m'en fous réellement parce que je sais que de toute façon si on lit les chapitres en ligne, même si on achète un format numérique d'un manga, il n'y a pas d'argent vraiment qui va revenir à l'auteur. Déjà que sur le manga papier, il n'y a pas grand chose qui revient à l'auteur. En ligne, je pense que c'est presque nul la valeur qui revient.

Louis : Ok et c'est quoi tes autres consommation culturelles ?

Léo : Alors, je consomme beaucoup de musique. Quand j'ai des occasions d'aller à des festoches avec des copains. Oui, la musique. Musique genre Spotify. Ça ne me dérange pas de me déplacer pour écouter du bon son aussi.

Louis : Ok et tu regardes beaucoup d'anime ?

Léo : Animés, pas tant que ça. Juste les séries que je suis, genre Demon Slayer. Je regarde pas beaucoup d'animés, en fait. Alors les séries que je suis quand elles sortent, oui, parce que c'est un moment qu'on passe en famille. Mais sinon, je suis pas un gros consommateur d'animés. En fait, je vais jamais ouvrir un catalogue, genre chez Crunchyroll, et me dire, tiens, ça, ça a l'air bien, je vais le regarder, parce qu'en fait, je regarde généralement les adaptations en manga de choses que je connais, et je vais très rarement m'aventurer sur les catalogues que je trouve d'ailleurs hyper décevant sur la plupart des plateformes.

Louis : Ok et le Japon ça te donne envie ?

Léo : Ah non, pas plus que ça, je m'en fous un peu. Plutôt la Chine. La Chine, c'est giga vaste et giga grand, là au Japon, c'est tout petit. Et rien que pour les paysages, mais je vais tous les jours en Chine plutôt qu'au Japon, hein. Je préfère avoir un super beau paysage à regarder que n'importe quelle légende culturelle ou je sais pas quoi qui puisse se passer au Japon. Moi, si je voyage, moi, c'est juste pour voir de belles choses, c'est vraiment uniquement là que ça m'intéresse.

Louis : Ok, est-ce que tu veux rajouter des trucs ?

Léo : Hum, je sais pas trop. Si, je sais. Je consomme le manga d'une façon différente dans le sens où j'en dessine aussi quoi

Louis : Ah, je rebondis là-dessus parce que genre est-ce que ça change quelque chose à ta consommation le fait d'en produire aussi?

Léo : Alors je pense... c'est pas totalement certain hum hum mais déjà je pense que je suis un petit peu plus... moins tolérant par rapport à la qualité des dessins dans le sens où si vraiment un truc est mal dessiné je ne le lirais pas quoi 90% du temps. Alors je suis un peu moins tolérant au niveau des dessins ouais forcément quand je les lis, je les lis aussi dans le sens où j'analyse vraiment les choses parce que forcément en fait je regarde ce qu'il y a vraiment de bien à garder dans les mangas et tout donc j'ai une lecture plus analytique que je pense qu'un lecteur. Je contemple les planches plus longtemps parce que je regarde comment est-ce qu'ils font pour diriger le regard etc ou tout ce genre de choses tu vois l'aspect technique et l'idée qu'a eu le mangaka derrière et du coup ça veut aussi dire que par exemple je peux totalement acheter et lire des mangas même si je trouve l'histoire on va dire pas dingue juste s'ils sont bien dessinés et qu'il y a quelque chose à garder au niveau des dessins dans le sens où pour moi c'est des références en fait. En général, les mangas qui



sont très très bien dessinés du coup que j'utilise comme référence sont souvent très très agréable à lire parce que de toute façon quand une personne est assez perfectionniste au niveau des dessins il va souvent tendre à l'être aussi au niveau de l'histoire donc en général il fera rarement des trucs vraiment totalement illisibles mais on va dire par exemple là j'ai acheté 10 tomes d'un truc ça s'appelle ... ça s'appelle comment en français ... L'atelier des sorciers, je crois. Typiquement alors à la base j'étais pas spécialement intéressé mais en fait les dessins sont tellement jolis que j'ai acheté tous les tomes au final je les ai lus et c'est plutôt cool honnêtement c'est pas un des mangas favoris très loin de là mais en fait les dessins sont tellement beaux que de toute façon je me devais d'acheter ça juste parce que je suis fan des dessins et que ça me sert du coup quand moi je veux dessiner de mon côté en tant que référence

Louis : Ok et genre ça t'est déjà arrivé de te balader en librairie et genre tu te dis "cette couverture elle claque", tu regardes les dessins ça claque et t'achètes ?

Léo : Ouais ça m'arrive

# Table des matières

<b>Remerciement</b>	<b>4</b>
<b>Sommaire</b>	<b>6</b>
<b>Introduction</b>	<b>8</b>
<b>Partie 1 - Une complémentarité des pratiques de lectures de mangas en ligne et hors ligne</b>	<b>12</b>
1.1. Pratiques et profils de lecteurs : en ligne et hors ligne	13
1.1.1. Une augmentation des pratiques de lectures de mangas	13
1.1.2. Un dénominateur commun aux divers profils de lecteurs : la transmission de leur passion	15
1.2. Les supports de consommation en ligne et hors ligne de mangas	19
1.2.1. Le livre et le numérique : deux modes de consommation qui coexistent	19
1.2.2. Des rythmes de consommation qui diffèrent : entre la lecture chapitre par chapitre et la lecture continue	20
1.3. L'attachement à l'objet livre dans l'expérience de lecture	23
1.3.1. Le livre : support privilégié pour un meilleur confort de lecture	23
1.3.2. Le livre comme objet de collection pour les fans	27
1.3.3. L'adaptation du format numérique vers le format papier : le cas des webtoons coréens	29
<b>Partie 2 - Les pratiques légales et illégales de lecture de mangas</b>	<b>33</b>
2.1. Sites de lectures légaux ou site de partage illégaux : deux alternatives de lecture de manga en ligne	34
2.1.1. La lecture de scantrad : l'alternative illégale la plus répandue	34
2.1.2. Le positionnement des alternatives légales en France	36
2.2. Les alternatives légales en ligne à la peine pour attirer un lectorat	38
2.2.1. Des alternatives qui ne conviennent pas aux lecteurs	38
2.2.2. Des motivations aux pratiques illégales variées	43
2.3. Des pratiques qui tendent à se renouveler	47
2.3.1. Des signes qui permettent d'entrevoir des nouvelles pratiques	47
2.3.2. Des pratiques illégales qui participent au développement de l'industrie du manga	49
<b>Partie 3 - Une inscription des pratiques de consommation de mangas dans d'autres pratiques culturelles</b>	<b>52</b>
3.1. Des pratiques dorénavant ancrées dans le paysage culturel français	53
3.1.1. Des pratiques « amateurs » qui remontent à plus de 30 ans	53

3.1.2. L'ancrage de la culture manga en France : les exemples de campagnes de communication à grandes échelles	58
3.2. Des pratiques de lecture de manga qui accompagnent d'autres pratiques de lecture en tout genre	62
3.2.1. Une consommation qui ne se limite pas aux mangas	62
3.2.2. La lecture de webtoon et de manga : un lien fort	63
3.3. Une superposition des pratiques de consommation de mangas à d'autres pratiques culturelles	65
3.3.1. La culture japonaise dans sa globalité : la gastronomie japonaise à l'honneur	65
3.3.2. Un accompagnement de la consommation de manga par une « pop-culture »	68
3.3.3. Les pratiques de visionnage d'animés japonais : des ordres de consommation précis	70
<b>Conclusion</b>	<b>73</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>75</b>
<b>Table des illustrations</b>	<b>80</b>
<b>Table des annexes</b>	<b>81</b>
<b>Table des matières</b>	<b>178</b>
<b>Résumé</b>	<b>180</b>
<b>Abstract</b>	<b>180</b>

## Résumé

Cette étude s'intéresse aux pratiques de consommation de mangas en France, en se basant sur quatre entretiens qualitatifs et un questionnaire quantitatif. La première partie interroge les différents profils de lecteurs, les différentes manières de consommer des mangas, ainsi que l'attachement à l'objet livre dans l'expérience de lecture. La deuxième partie analyse les pratiques légales et illégales de lecture de mangas, en se concentrant sur les alternatives de lecture en ligne, et sur les raisons qui motivent les lecteurs à préférer l'une ou l'autre des options. La dernière partie examine l'inscription des pratiques de consommation de mangas dans d'autres pratiques culturelles, notamment en observant l'ancrage actuel de la culture manga en France. Enfin, les liens entre la lecture de mangas et d'autres pratiques de lecture et de consommation culturelle telles que les webtoons, l'anime japonais, la gastronomie japonaise, et la pop culture en général, permettent de souligner certaines tendances.

Mots-clefs : pratiques de lecture, manga, lecture en ligne, scantrad, pratique illégale

## Abstract

This study focuses on manga consumption practices in France, using four qualitative interviews and a quantitative questionnaire. The first part questions the different profiles of readers, the different ways of consuming manga, and the attachment to the book object in the reading experience. The second part analyzes legal and illegal manga reading practices, focusing on online reading alternatives, and the reasons that motivate readers to prefer one or the other option. The last part examines the inclusion of manga consumption practices in other cultural practices, especially by observing the current establishment of manga culture in France. Finally, the links between manga reading and other reading and cultural consumption practices such as webtoons, Japanese anime, Japanese gastronomy, and pop culture in general, allow us to highlight a number of trends.

Keywords: reading practices, manga, online reading, scantrad, illegal practice